

Université de Montréal

**La chronique politique de la presse écrite montréalaise :
portrait d'un genre journalistique en quête d'une définition**

par Pénélope Poirier

Département de communication
Faculté des arts et des sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures et postdoctorales
en vue de l'obtention du grade de Maître es sciences
en sciences de la communication
option communication médiatique

Août 2012

© Pénélope Poirier, 2012

Université de Montréal
Faculté des études supérieures et postdoctorales

Ce mémoire intitulé :
**La chronique politique de la presse écrite montréalaise :
portrait d'un genre journalistique en quête d'une définition**

présenté par :
Pénélope Poirier

a été évalué par un jury composé notamment des personnes suivantes :

Claude Martin
Directeur de recherche

Milton Campos
Membre du jury

Micheline Frenette
Membre du jury

Résumé

La chronique politique, qui se trouve au cœur de la question de l'influence de la presse sur l'opinion publique, rencontre un vide dans les écrits scientifiques, du moins au Québec. L'étude de la chronique est pourtant des plus pertinentes dans le contexte actuel où les plateformes Web viennent renforcer la présence de commentateurs de tous les sujets. À partir d'une analyse systématique de chroniques politiques parues entre 1991 et 2011, ainsi que d'entrevues semi-dirigées avec des chroniqueurs politiques chevronnés, la présente étude décrit ce genre jusqu'ici peu étudié. Ainsi, les caractéristiques tels le format et la disposition de la chronique sont d'une part mises en évidence, alors que la diversité de sujets traités par les chroniqueurs politiques, d'autre part, montre que le genre jouit d'une grande liberté et que les auteurs peuvent choisir à propos de quoi ils veulent écrire et la manière de le faire. La critique négative reste omniprésente dans les chroniques, mais dans une moins grande proportion que ce à quoi il aurait été possible de s'attendre, plusieurs étant plutôt neutres et de nature explicative. Finalement, les propos des chroniqueurs prouvent que cette fonction s'accompagne d'une reconnaissance et d'un certain vedettariat, autant parmi la population qu'auprès de leurs collègues. Le tout permet de distinguer la chronique de l'ensemble des autres genres et pratiques journalistiques.

Mots clés : chronique, presse écrite, quotidien, chroniqueur politique, journalisme, commentaire politique, opinion publique, analyse, *columnist*

Abstract

The political column – which figures at the heart of the issue of the press’ influence of public opinion – is rarely studied in scholarly literature, especially in Quebec. Yet, the study of punditry is particularly relevant in the context where different Web platforms seem to strengthen the presence of commentaries of all flavours. This study aims to shed light on the recent evolution of political column by presenting a systematic content analysis of such articles published in Quebec newspapers from 1991 to 2011, combined with a series of semi-directed interviews with renowned political columnists. Emphasis is first put on several characteristics, such as formatting or layout of the articles, while the wide variety of issues addressed by political columnists show that the column genre enjoys real freedom as the authors themselves choose their topics and decide how to write about them. Moreover, the negative critique remains ubiquitous in political punditry, though in a smaller proportion that could be expected, as many authors are rather neutral and explanatory in their comments. Finally, the remarks of the interviewed columnists suggest that their status is accompanied by recognition and celebrity, as much from the readers as from their colleagues. The general conclusions lead us to better assess the distinctions between political columns and other journalistic genres.

Keywords: punditry, newspapers, political columnist, journalism, political commentary, public opinion, analysis.

Table des matières

Résumé	i
Abstract	ii
Table des matières.....	iii
Liste des tableaux.....	v
Liste des graphiques	vi
Liste des images.....	viii
Remerciements	ix
Introduction.....	1
Chapitre 1 : Problématisation.....	5
1.1. Intérêt du sujet	5
1.1.1. Personnalisation de la nouvelle	6
1.1.2. Particularités du Québec.....	6
1.1.3. Opinion publique et chronique	8
1.2. Qui est le chroniqueur?.....	9
1.2.1. Historicité.....	10
1.2.2. Confusion vocabulaire.....	12
1.2.3. Chronique politique d'aujourd'hui	13
1.3. À quoi sert le chroniqueur?	16
1.3.1. Démocratie et information.....	16
1.3.2. Sphère publique et opinion publique	17
1.3.3. Conséquence de la logique économique	18
1.4. Question de recherche	20
1.5. Rôle de la chronique au sein du dispositif journalistique	21
Chapitre 2 : Méthodologie	25
2.1. Analyse de contenu	25
2.1.1. Objectifs.....	25
2.1.2. Grille d'analyse.....	26
2.1.3. Échantillon	29
2.1.4. Pertinence et limites du corpus	33
2.2. Entrevues semi-dirigées.....	34
2.2.1. Objectifs.....	35
2.2.2. Déroulement.....	35
2.2.3. Pertinence et limites de l'entrevue.....	37
Chapitre 3 : Ce qu'est la chronique.....	39
3.1. Place de la chronique.....	39
3.1.1. Chronique ou éditorial : une distinction importante.....	39
3.1.2. Place réservée.....	42
3.1.3. Mise en valeur de la chronique	46
3.2. Mise en page de la chronique.....	49
3.2.1. Colonne repensée.....	50
3.2.2. Photos et autres manifestations imagées	52

3.2.3. De moins en moins longue	55
3.3. Structure variée de la chronique	57
3.3.1. Organisation de l'information.....	57
3.3.2. Liberté totale... ou presque.....	59
3.3.3. Blogue en supplément.....	61
Chapitre 4 : Ce que dit la chronique	67
4.1. Actualité au cœur de la chronique	67
4.1.1. Thèmes variés.....	67
4.1.2. Dans un parti politique près de chez vous	73
4.2. Critique constructive et instructive.....	79
4.2.1. Plus de pots que de fleurs.....	80
4.2.2. Rire, colère et nouveauté	83
Chapitre 5 : Ceux et celles qui écrivent la chronique	89
5.1. Parcours du chroniqueur	89
5.1.1. Opinion au secours des quotidiens imprimés	89
5.1.2. De journaliste à chroniqueur	92
5.2. Chroniqueur au cœur de la société	94
5.2.1. Vedettisation du genre.....	94
5.2.2. Influence auprès du lectorat et des politiciens	98
Conclusion	103
Bibliographie	108
Annexe 1 : Publicités de <i>La Presse</i>.....	112
Annexe 2 : Guide de codification de l'analyse de contenu.....	114
Annexe 3 : Indicateurs de la variable thème.....	120
Indicateurs de base	120
Indicateurs consolidés	121
Annexe 4 : Courriel envoyé aux chroniqueurs et chroniqueuses	122
Annexe 5 : Questionnaire de l'entrevue semi-dirigée	123
Annexe 6 : Formulaire de consentement	124
Annexe 7 : Données supplémentaires du chapitre 3.....	126
Annexe 8 : Données supplémentaires du chapitre 4.....	132

Liste des tableaux

Tableau 2.1. Catégories d'analyse de contenu	27
Tableau 3.1. Différences entre le blogue et la chronique	63
Tableau A7.1. Chroniques politiques en colonne ou non selon l'année pour <i>La Presse</i>	127
Tableau A7.2. Chroniques politiques en colonne ou non selon l'année pour <i>Le Journal de Montréal</i>	128
Tableau A7.3. Chroniques politiques en colonne ou non selon l'année pour <i>Le Devoir</i>	128
Tableau A7.4. Chroniques politiques en colonne ou non selon l'année pour <i>The Gazette</i>	128
Tableau A7.5. Chroniques politiques comportant une image selon les thèmes.....	128
Tableau A7.6. Chroniques politiques selon leur structure selon l'année.....	129
Tableau A7.7. Chroniques politiques selon leur structure selon le journal	130
Tableau A8.1. Chroniques politiques selon l'aire géographique et le niveau de gouvernement	134
Tableau A8.2. Chroniques politiques selon le ton et le journal	135
Tableau A8.3. Chroniques politiques selon le ton et l'année	136

Liste des graphiques

Graphique 2.1. Nombre de chroniques par année	32
Graphique 2.2. Nombre de chroniques par journal.....	32
Graphique 2.3. Proportion de chroniques dont le sujet est politique (en %)	33
Graphique 3.1. Nombre de chroniques politiques de certains chroniqueurs selon l'année	44
Graphique 3.2. Nombre de chroniques politiques selon la position à l'intérieur du journal et l'année	45
Graphique 3.3. Évolution des chroniques politiques annoncées en une selon le journal (en %).....	47
Graphique 3.4. Proportion de chroniques politiques en format colonne ou non (en %).....	50
Graphique 3.5. Proportion de chroniques politiques en format colonne ou non selon l'année (en %)	51
Graphique 3.6. Proportion de chroniques politiques en format colonne ou non selon le journal (en %)	51
Graphique 3.7. Évolution de la proportion des chroniques politiques comportant une image selon l'année (en %)	53
Graphique 3.8. Proportion de la longueur des chroniques politiques selon la catégorie de nombre de mots et l'année (en %).....	56
Graphique 3.9. Proportion de chroniques politiques selon la structure (en %).....	58
Graphique 4.1. Nombre de chroniques politiques selon le thème	68
Graphique 4.2. Évolution du nombre de chroniques politiques selon le thème	70
Graphique 4.3. Nombre de chroniques selon les sujets de prédilection de certains chroniqueurs d'expérience	72
Graphique 4.4. Nombre de chroniques politiques selon l'aire géographique.....	73
Graphique 4.5. Proportion des chroniques politiques selon l'aire géographique, l'année et le journal (en %)	76
Graphique 4.6. Évolution du nombre de chroniques politiques portant sur l'aire québécoise selon le journal.....	77
Graphique 4.7. Proportion des chroniques politiques selon la connotation des propos (en %).....	80
Graphique 4.8. Nombre de chroniques politiques selon le sujet et la connotation	82
Graphique 4.9. Nombre de chroniques politiques selon le ton employé	84
Graphique 4.10. Nombre de chroniques politiques selon le ton et la connotation.....	85
Graphique 4.11. Proportion de chroniques politiques selon le ton et le sujet (en %)	86

Graphique A7.1. Position de la chronique à l'intérieur du journal <i>La Presse</i> selon l'année	126
Graphique A7.2. Position de la chronique à l'intérieur du <i>Journal de Montréal</i> selon l'année.....	126
Graphique A7.3. Position de la chronique à l'intérieur du journal <i>Le Devoir</i> selon l'année.....	127
Graphique A7.4. Position de la chronique à l'intérieur du journal <i>The Gazette</i> selon l'année	127
Graphique A8.1. Chroniques politiques selon le thème dans <i>La Presse</i>	132
Graphique A8.2. Chroniques politiques selon le thème dans <i>Le Journal de Montréal</i>	132
Graphique A8.3. Chroniques politiques selon le thème dans <i>Le Devoir</i>	133
Graphique A8.4. Chroniques politiques selon le thème dans <i>The Gazette</i>	133
Graphique A8.5. Proportion des chroniques politiques selon le ton et le sujet	134

Liste des images

Image 1.1. Position de la chronique dans les quotidiens vus comme dispositif journalistique	22
Image 3.1. Mise en page d'une chronique politique dans <i>Le Devoir</i>	40
Image 3.2. Mise en page d'un éditorial dans <i>Le Devoir</i>	41
Image 3.3. Absence d'un chroniqueur dans <i>Le Devoir</i>	43
Image 3.4. Une du <i>Journal de Montréal</i>	49
Image 4.1. Aires géographique des textes politiques entre 1945 et 1985 selon de Bonville (1995) ..	75

Remerciements

Je voudrais d'abord remercier mon directeur de recherche, Claude Martin, qui a su m'encourager à chaque étape de la réalisation de mon travail, sans jamais paraître exaspéré de mes nombreux détours. Je remercie aussi tout le personnel et les professeurs du département de communication qui ont contribué à l'avancement de ce projet, que j'aie été leur auxiliaire, étudiante, boursière ou représentante étudiante. Merci aussi à la Fondation Jacqueline-Blouin, qui m'a remis une bourse en 2010, un bon coup de pouce à mes études.

Un énorme merci à tous les chroniqueurs et chroniqueuses qui ont accepté de me rencontrer malgré leur emploi du temps chargé. L'honnêteté et l'ouverture dont chacun a fait preuve m'ont permis de bonifier ce travail de détails inédits des plus intéressants. Merci énormément d'avoir ainsi partagé votre passion pour votre métier.

Je m'en voudrais de ne pas remercier mes employeurs passés et actuels. Mon passage dans un hebdomadaire régional a confirmé ma passion pour le journalisme et m'a permis d'apprendre les rouages du métier que j'étudiais. Cette incursion précieuse, et les rencontres que j'y ai faites, m'ont inspirée grandement, tout comme les discussions avec mes plus récents collègues, avec qui je partage la passion de la langue française et d'une rédaction claire et concise.

Un merci particulier à mes collègues de la maîtrise et de l'ECCSum, sans qui ces deux années à l'Université de Montréal n'auraient pas été les mêmes. Maxime, Nino, Fred et tous ceux et celles qui se reconnaîtront, merci pour tous les fous rires, les échanges de courriels et les discussions passionnantes.

Finalement, merci à mes proches qui ont soutenu mes efforts tout au long de ces deux années, et qui se sont sincèrement intéressés à ma démarche; j'ai adoré connaître vos différents avis sur les chroniqueurs! Et à Jean-Philippe, sans qui ce mémoire ne serait pas ce qu'il est : merci de m'avoir poussée toujours plus loin au cours de nos discussions et de m'encourager encore et toujours, peu importe mes projets et mes idées.

Introduction

Pat Lagacé ne cherche pas la vérité. La vérité trouve Pat Lagacé. #PatLagacéFacts

– @jeffblanchet, usager de Twitter

Quand une poutre s'est effondrée dans le tunnel de l'autoroute Ville-Marie, à Montréal, le 31 juillet 2011, des journalistes de différents médias ont été envoyés sur place pour rapporter les faits. Des politiciens se sont aussi exprimés, des experts ont été contactés, des tribunes téléphoniques se sont ouvertes et la question a été remâchée des dizaines de fois. Un autre professionnel, de la trempe du journaliste, a aussi été appelé à s'exprimer : le chroniqueur. Celui-ci, contrairement au reporter, ne rapporte pas les faits; il pose des questions, remet en perspective, raconte une histoire, et tout ça, avec sa touche personnelle.

Ces professionnels sont-ils interpellés dans les médias au même titre que les experts? Représentent-ils la voix du peuple? Sont-ils un complément au journaliste-reporter? Un peu de tout ça, et rien en même temps, semble-t-il. Mais nul doute que la vision du chroniqueur a une certaine portée dans les médias et auprès du public.

Au lendemain des événements du tunnel Ville-Marie, lors d'une conférence de presse du ministre des Transports alors en fonction, Sam Hamad, un chroniqueur déjà en colère de l'attitude de ce ministre s'est emporté contre lui et son attaché de presse. Cet incident a fait boule de neige, et ledit chroniqueur, Patrick Lagacé, a pris une importance considérable sur les réseaux sociaux. Patrick Lagacé, chroniqueur d'humeur à *La Presse*, s'est retrouvé aux deuxième et troisième rangs des mots clés les plus mentionnés sur Twitter au Québec durant la semaine du 2 au 8 août, selon Influence Communication (2011). L'exercice a même laissé place à une série de faits divers inventés pour faire valoir la force du chroniqueur de *La Presse*, tel que celui cité plus haut. Comment expliquer cette popularité? Nul doute que la particularité du chroniqueur de la presse écrite de s'exprimer en son nom et d'utiliser sa signature comme couleur à ses textes contribue à sa renommée, quelle qu'elle soit.

Le chroniqueur existe dans plusieurs médias, mais dans la presse écrite, il semble avoir un rôle particulier. En effet, les chroniqueurs et chroniqueuses se sont multipliés au cours des années, faisant place à de plus en plus de subjectivité dans les médias écrits. Or les quotidiens québécois se targuent encore de l'objectivité journalistique, principe soutenu par les associations journalistiques et les professionnels du domaine. Au même moment, plusieurs auteurs

soutiennent que le paradigme de l'objectivité journalistique, dominant au cours du XX^e siècle, fait de plus en plus de place à une certaine subjectivation de la nouvelle (de Bonville, 1995; Watine, 2005). Brin, Charron et de Bonville (2004) parlent même du journalisme de conversation, décrivant la personnalisation de plus en plus importante de la nouvelle, de manière à engager le consommateur dans une relation étroite avec ses journalistes et médias favoris.

Devant l'observation d'une multiplication des plateformes et des revendicateurs du terme chroniqueur, il semble intéressant de s'arrêter un instant pour étudier le phénomène des textes d'opinion dans les quotidiens. Or il appert que le genre de la chronique a été peu étudié, autant au Québec que dans le reste de la francophonie ou de l'Amérique du Nord. Pourtant, le genre remonterait, selon certains, aux années 1920, avec les premières chroniques contemporaines attribuées à Walter Lippman (Duff, 2008).

Le présent mémoire se veut un écho aux travaux de certains chercheurs européens et américains (Nimmo et Combs, 1992; Duff, 2008; Coward, 2010; Figueiras, 2011) qui se sont employés à décrire les chroniqueurs politiques. Tous avaient observé le même manque dans la littérature avant d'amorcer leur recherche. Si chacun a employé la méthode qu'il trouvait adéquate (entrevues avec des chroniqueurs, observation des écrits, etc.), ils ont tous réussi à faire ressortir les particularités du milieu dans leur pays. Ce genre d'étude n'ayant jamais été réalisé au Canada, ou plus précisément au Québec, le présent travail vise à combler cette lacune.

S'inspirant des chercheurs internationaux, la présente étude décrit les chroniqueurs et chroniqueuses politiques¹ contemporains qui écrivent dans les quatre principaux quotidiens montréalais payants. Leurs écrits et leurs propos, recueillis respectivement à l'aide d'une analyse de contenu et d'entrevues semi-dirigées, serviront à dresser le portrait de ces professionnels de l'opinion politique. En remontant jusqu'au début des années 1990, cette recherche permet de tracer l'évolution de la chronique et de décrire avec précision certains caractéristiques du genre telles que la place des chroniques, la mise en marché des chroniqueurs, les sujets traités, les critiques formulées, les moyens d'accession au métier et même l'influence des chroniqueurs.

Il en ressort que la chronique politique est un genre exploité depuis de nombreuses années qui fait vraisemblablement l'effet d'une multiplication plus récemment, et surtout, d'une mise en

¹ Ci-après, le genre masculin sera utilisé pour englober autant les hommes que les femmes qui écrivent une chronique politique.

marché accrue des textes et des chroniqueurs eux-mêmes. Les chroniqueurs deviennent souvent des vedettes de l'opinion politique. Cette poignée de journalistes-spécialistes est ainsi sollicitée de toutes parts, augmentant ainsi leur influence.

Les différents chapitres permettent de mettre en lumière trois thèmes regroupant certaines caractéristiques des chroniques politiques. Après une mise en contexte du sujet d'étude dans le domaine journalistique québécois actuel et la présentation de la méthodologie mixte utilisée pour recueillir les données, il sera question des caractéristiques liées à la forme de la chronique (chapitre 3), des éléments du contenu de la chronique (chapitre 4), puis des traits distinctifs de ceux qui écrivent la chronique (chapitre 5). Cette manière de présenter les résultats permet une incursion de plus en plus précise au cœur d'un métier reconnu dans la société, mais dont les rouages sont difficilement perceptibles.

Chapitre 1 : Problématisation

Historiquement, le domaine journalistique a subi de nombreuses transformations, que ce soit dans ses formes ou son contenu. Récemment, le développement des nouveaux médias et du Web 2.0 a chamboulé les pratiques journalistiques. Particulièrement touché par l'apparition des nouveaux canaux d'information, le métier doit maintenant, selon Kovach et Rosenstiel (2007, p. ix), s'adapter à la nouvelle réalité pour refléter les changements culturels, politiques et technologiques. Pourtant, un type de journalisme réussit jusqu'à maintenant à tirer son épingle du jeu dans ce repositionnement : la chronique.

Cette perception est à la base de cette étude, qui se penche sur le genre journalistique de la chronique dans les médias écrits et ses artisans, les chroniqueurs. Pour bien comprendre le contexte dans lequel s'inscrit cet intérêt pour les chroniqueurs, voici comment s'articule la question de départ autour de la situation actuelle, des définitions connues du genre et de certaines théories du journalisme.

1.1. Intérêt du sujet

De nombreux signes du succès de la chronique sont percevables. En effet, les chroniqueurs semblent se multiplier dans la presse écrite; selon les Britanniques Hobsbawm et Lloyd (2008, p. 18), le nombre de chroniqueurs écrits en Grande-Bretagne est passé de 221 à 300 entre 2000 et 2008.

Il y a également mise en évidence de ces commentateurs de l'actualité, des sports ou de la culture dans plusieurs médias écrits. *La Presse* a même déployé une campagne publicitaire axée sur ses chroniqueurs et blogueurs à l'hiver 2012, notamment en présentant une série de publicités mettant en valeur les chroniqueurs et en développant une page Web regroupant les articles d'opinion dès avril 2012 (voir l'annexe 1). Le nouveau site Internet du *Journal de Montréal*, dévoilé au début de 2012, permet aussi à cette publication de mettre en valeur ses chroniqueurs et blogueurs, toujours accompagnés de leur photo respective.

Cette présence importante de la chronique dans les quotidiens en fait un genre journalistique des plus pertinents à étudier au Québec. En plus de la présence grandissante du Web qui s'accompagne actuellement d'une tendance vers la personnalisation de la nouvelle, les situations géographique et historique du Québec revêtent des particularités qui en font un endroit intéressant à étudier, différent de l'Europe et des États-Unis. De plus, la chronique se

trouve au centre de la question de l'influence de la presse sur l'opinion publique ayant une grande portée dans les médias. Voici comment se définit l'intérêt de départ autour de ces trois éléments.

1.1.1. Personnalisation de la nouvelle

Premièrement, la chronique s'apparente au blogue institutionnalisé, qui rassemble certaines caractéristiques de ce commentaire, sans s'effectuer au sein d'entreprises de presse bien établies. La popularité du blogue n'est plus à démontrer : Scherlen (2008) rapporte que Technorati, un moteur de recherche axé sur les blogues, répertoriait plus de 80 millions de blogues en 2007. D'ailleurs, un simple coup d'œil aux publications de presse en ligne montre que plusieurs chroniqueurs deviennent eux-mêmes blogueurs, signe d'une certaine relation entre les deux formats. Selon Scherlen (2008, p. 85), les chroniques et les blogues expriment chacun un point de vue personnel et servent à présenter une opinion ou une analyse, mais se différencient surtout par le style plus littéraire de la chronique et le rapport des auteurs à leur public.

Le blogue permet effectivement de développer une forte proximité entre l'auteur et son public. En plus de préconiser une voix personnelle forte, ce format comprend des mécanismes de mise en relation de liens Internet (citer d'autres blogues est pratique courante) et de commentaires des lecteurs (Scherlen, 2008). Cette valorisation de l'opinion personnelle en ligne semble bien fonctionner : selon le Centre francophone d'informatisation des organisations (Cefrio), en 2009, une proportion de 27,6 % des adultes québécois (33,8 % des internautes) disait consulter au moins un blogue (Cefrio, 2009). Cette statistique montre que ce format, où l'auteur révèle sa personnalité et permet aux lecteurs d'interagir facilement avec lui, attire plusieurs internautes. Puisque la chronique est considérée comme la cousine du blogue, il est probable que ce genre journalistique représente un certain attrait pour les lecteurs sur lequel les entreprises de presse peuvent miser. Quelle est cette relation entre le blogue, la chronique et même le journalisme en ligne? Selon Scherlen, la frontière entre blogue et chronique est de plus en plus floue. Est-ce le cas au Québec?

1.1.2. Particularités du Québec

Deuxièmement, le Québec en 2011 représente un terrain intéressant pour l'étude de la chronique. Au moment où une crise générale secoue les médias de l'information dans les pays industrialisés et que se développent de nouvelles technologies (Payette, 2011), le Québec

s'interroge sur le sort de l'information dans la province. Mandatés de faire l'état de l'information au Québec, Dominique Payette et son équipe commençaient leur rapport déposé en 2011 par situer le Québec dans cette crise : « Évidemment, le Québec n'est pas le seul endroit où le secteur de l'information connaît des difficultés, mais on trouve ici des caractéristiques et des traditions particulières qui font que les analyses à l'étranger ne sont pas forcément transposables » (Payette, 2011, p. 6). En effet, en tant que société majoritairement francophone, le Québec se différencie par sa langue du reste du Canada et du continent nord-américain, ce qui a favorisé le développement d'un système médiatique et journalistique qui lui est propre.

De plus, une poignée de grands groupes de presse se partage les principaux médias d'information au Québec, ce qui rend la question de la diversité de l'information des plus pertinentes. Du côté de la chronique, la diversité de l'information fait place à un débat sur l'uniformisation des opinions véhiculées. Boczkowski (2010, p. 4) dénonce l'imitation qui a lieu dans les journaux, se basant sur l'analyse des quotidiens en Argentine : « *The analysis [...] shows an increase in the similarity of the print newspapers' stories that coincided with the timing of the growth in the volume and frequency of online news publishing* ». L'observation directe de la concurrence peut éventuellement mener au développement d'un certain consensus dans ce qui est véhiculé par la presse d'opinion, c'est-à-dire que les opinions convergent dans les mêmes directions. Coward (2010) traite d'ailleurs de cette idée de consensus dans la presse écossaise, un milieu qui partage certaines similitudes politiques avec le Québec, notamment par la présence d'un mouvement indépendantiste. Traiter des opinions véhiculées par les organes de presse amène la question de la distinction qui existe entre chronique et éditorial, ou la première n'est pas sujette à la ligne éditoriale de la publication. Or cette distinction théorique est-elle réelle ou les chroniqueurs sont aussi engagés en tant que porte-étendard d'un journal?

Plutôt inspirée du modèle américain, l'information au Québec tire également certaines racines des médias européens, dont ceux de la Grande-Bretagne et de la France. Les presses américaines et françaises se sont longtemps différenciées par le traitement de l'information : alors que les Américains misaient sur le reportage et l'objectivité de la nouvelle, en France, le style et l'opinion ont longtemps prévalu dans les médias. Il y a d'ailleurs longtemps eu, en France, la conception que le journalisme n'était qu'un métier de passage avant d'accéder à des carrières littéraires ou politiques (Neveu, 2009). Cette double inspiration rend la presse québécoise et ses chroniques uniques en leur genre. Contrairement aux *columnist* américains, les chroniqueurs québécois sont souvent fidèles à une publication, comme en Europe. Pourtant,

le terme *columnist*, inspiré des Américains, est couramment employé dans le domaine journalistique. Dans quelle mesure la chronique au Québec est-elle différente de celles d'autres pays? Qu'est-ce qui caractérise le genre dans la presse québécoise?

1.1.3. Opinion publique et chronique

Finalement, l'influence du journalisme intéresse bon nombre d'auteurs de par la fonction démocratique du métier. Le journalisme est en effet lié aux principes démocratiques à la base des sociétés modernes : « *the notion of the press as bulwark of liberty became embedded in American legal doctrine* » (Kovach & Rosenstiel, 2007, p. 17). Selon Gingras (2009, p. 2), la vision de « l'idéal journalistique de transmission rigoureuse des faits permettant aux citoyens et citoyennes de se faire une opinion éclairée sur les enjeux de tout ordre liés à l'évolution du monde » confronte toutefois une réalité tout autre où « la propagande, la désinformation, les mises en scène politiques et l'information-spectacle abondent. » Pourtant, le rôle de chien de garde de la démocratie du journaliste est largement répandu et plusieurs, comme Kovach et Rosentiel (2007), estiment encore que la responsabilité du journaliste est de faciliter la compréhension des enjeux pour les citoyens de sorte que ceux-ci puissent participer à la vie démocratique.

Dans ce contexte, les textes d'opinion peuvent donc contribuer à ce que le journalisme remplisse son rôle auprès du public. L'influence de la chronique est également un sujet étudié par les auteurs, mais moins couramment que le sont les reportages, par exemple. Pourtant, la large place qui est faite au chroniqueur dans plusieurs publications permet de poser la question de son influence, et surtout de celle du chroniqueur politique, dans la formation de l'opinion publique et le fonctionnement démocratique de la société. Les chroniqueurs politiques eux-mêmes posent un regard critique sur leur influence, ne s'entendant pas sur le pouvoir qu'ils ont auprès de la population et même des politiciens. Du côté des chercheurs, plusieurs auteurs, tels que Bouthillette (2009) ou Hobsbawn et Lloyd (2008), parlent d'un rôle direct du chroniqueur auprès de l'élite politique. D'autres (Duff, 2008; Coward, 2009), au contraire, sont plus réticents à accorder un rôle primordial aux chroniqueurs. Seule l'étude du chroniqueur politique peut permettre de mettre en lumière quel est le rôle de ce type de journaliste dans une société donnée. Le chroniqueur a-t-il le même rôle au Québec qu'ailleurs? Se voit-il accordé un statut particulier? Quelle est son influence sur la société québécoise?

Alors que tout le domaine journalistique traverse une période de redéfinition, s'arrêter un instant pour réfléchir au genre de la chronique semble pertinent pour toutes les raisons évoquées. En effet, les particularités de la chronique politique dans la presse et le rôle que celle-ci occupe dans la société définissent l'intérêt d'étudier ce genre ainsi que ceux qui le pratiquent. Avant de comprendre l'apport à la société du chroniqueur ou l'impact qu'auront les nouvelles technologies sur le genre, il faut poser la question du « quoi » : qu'est-ce qu'une chronique politique? Pour bien circonscrire le domaine de l'étude, il sera intéressant de poser d'abord un regard sur le discours qui circule sur le genre en dressant le portrait de ce qui s'est dit et se dit toujours dans la société et dans la littérature sur la chronique. Ensuite, le chroniqueur sera mis en relation avec les discours sur le rôle social du journalisme, un sujet qui anime encore le milieu et les spécialistes et qui permettra de comprendre en quoi la chronique politique, en particulier, représente un intérêt.

1.2. Qui est le chroniqueur?

Dans le milieu journalistique ainsi que dans la société en général, la chronique écrite semble bénéficier d'une compréhension partagée qui ne nécessite pas de précisions plus poussées que celle de son seul titre. Les quotidiens présentent normalement la chronique et le chroniqueur sans plus d'explication que le mot qui les définit, différenciant ainsi la nouvelle de l'opinion². Cette large compréhension semble d'ailleurs s'étendre au-delà des pages des quotidiens et des magazines : les manuels de journalisme et des médias effleurent à peine le sujet, se contentant de dédier quelques phrases voire quelques pages à la chronique dans la presse (Balle, 2007; Neveu, 2009; Ross, 2005; Sormany, 2000).

Du côté de la littérature, les définitions existantes de ce genre journalistique restent plutôt rares et celles qui existent (Crawford, 2009; Duff, 2008; Fahy, 2009; Nimmo et Combs, 1992) sont souvent difficiles à appliquer telles quelles à la réalité québécoise. Un regard historique sera d'abord posé sur le chroniqueur politique, pour ensuite aborder l'ambiguïté des termes utilisés pour définir la profession et, finalement, tenter de percevoir ce qui en est maintenant de ce journalisme d'opinion.

² Au Québec, le Conseil de presse impose le respect des distinctions entre les différents genres journalistiques : « Ceux-ci doivent être facilement identifiables afin que le public ne soit pas induit en erreur sur la nature de l'information qu'il croit recevoir » (Conseil de presse du Québec).

1.2.1. Historicité

L'histoire du journalisme même est mêlée à celle de l'opinion et de la démocratie, tel qu'il sera explicité plus loin. Selon Starr (2004 : 37), c'est aussi tôt qu'en 1694, lorsque le parlement britannique modifie les règles électorales, qu'un lien direct entre la presse et le pouvoir s'installe : l'augmentation de la concurrence électorale s'accompagne effectivement d'une croissance de la presse, commençant par celle de l'opposition et suivie de celle du pouvoir. La presse écrite québécoise, dont les deux premiers titres apparaissent en 1764 (*La Gazette de Québec*) et en 1776 (*La Gazette du Commerce et Littéraire*, à Montréal), vit un essor important dès l'Acte de 1791, qui permet la mise sur pied d'un Parlement au Bas-Canada (et au Haut-Canada). Au Bas-Canada, comme en Grande-Bretagne ou aux États-Unis, les journaux sont politisés : « La seconde caractéristique des journaux de l'époque tient au fait qu'ils ont tous une orientation politique » (Godin, p. 15).

Selon Brin, Charron et de Bonville (2004), les journaux imprimés en Amérique du Nord s'inscrivent dans quatre courants principaux dont le deuxième, la presse du XIX^e siècle, est un journalisme d'opinion. À ce moment, « le gazetier, devenu éditeur, met son journal au service de luttes politiques » (Brin, Charron et de Bonville, 2004, p. 3). Le journalisme américain serait d'ailleurs né de discussions politiques dans des endroits publics, puis de l'impression de celles-ci, liant le principe d'une presse libre à celle de la démocratie (Kovach et Rosenstiel, 2007).

Cette brève incursion historique montre que l'opinion est liée au journalisme depuis ses débuts. Mais quelle est donc l'évolution du chroniqueur dans cet espace? L'apparition des premières chroniques politiques varie selon la définition retenue du genre par les auteurs. Scherlen (2008) fait coïncider l'apparition du commentaire écrit avec le développement des magazines en Grande-Bretagne : « *Early periodicals [...] laid the foundation for the tradition of comment magazines that began to emerge in the 19th century and flourished in the 20th* » (Scherlen, 2008, p. 82). On peut d'ailleurs penser à Walter Bagehot, journaliste anglais et éditeur de *The Economist* entre 1861 et 1887. Ce journaliste, qui a eu une grande influence à son époque, a donné son nom à une chronique et à un blogue (Bagehot's notebook³) qui traitent de la politique britannique et qui sont encore publiés dans les pages (ou sur le site Web) du magazine. Il faudra attendre jusqu'au XX^e siècle pour que le commentaire politique s'impose dans la presse moderne. Nimmo et Combs (1992) affirment que les premières chroniques

³ Le blogue *Bagehot's notebook* peut être consulté à l'adresse Web suivante : <http://www.economist.com/blogs/bagehot>.

politiques ont pris forme aux États-Unis et proposent Walter Lippman comme pionnier officiel de la profession, dans les années 1920. En Grande-Bretagne, Duff (2008) estime que William Connor, du *Daily Mirror*, représentait le premier chroniqueur politique moderne du pays, dans les années 1930.

L'histoire de la presse au Québec laisse peu de place à l'évolution des chroniqueurs. De Bonville (1995) rapporte qu'entre 1945 et 1985, la chronique d'opinion a peu à peu pris plus de place dans tous les journaux recensés (*Le Devoir*, *La Presse*, *Montréal-Matin/Journal de Montréal* et *The Montreal Star/The Gazette*). Cela, en plus de prouver que la chronique d'opinion existait avant 1945, montre que cette tendance est « un indice que la presse fait une place plus large à la subjectivité des journalistes en 1985 qu'en 1945 » (de Bonville, 1995, p. 143). L'auteur avait d'ailleurs recensé, dans un précédent ouvrage, les changements survenus dans la presse québécoise entre 1884 et 1914 : passant d'un journalisme d'opinion à un journalisme d'information, les quotidiens au Québec laissent moins de place aux commentaires et aux éditoriaux en 1914 qu'en 1884 en raison de la croissance des autres sections (la proportion des articles d'opinion est trois fois moindre) (de Bonville, 1988, p. 231).

Cette constatation fait écho aux travaux suivants de l'auteur québécois, qui s'allie à Brin et Charron (2004) pour proposer, à la fin du XX^e siècle, un quatrième modèle du journalisme nord-américain basé sur la conversation, un paradigme dominant du journalisme de communication. Dans cette démarche décrivant les changements de la profession de journaliste, les auteurs prennent appui sur les caractéristiques économiques de la presse et sur la supposée objectivité du genre pour montrer le passage d'un journalisme d'information (majeure partie du XX^e siècle) à un journalisme de communication (dès 1985). Par contre, ces auteurs ne développent aucunement le sujet du chroniqueur actuel, genre qui semble pourtant correspondre aux caractéristiques du nouveau paradigme journalistique.

S'inspirant des travaux des Américains et des Britanniques, ainsi que des observations de de Bonville, il est possible d'affirmer que les chroniqueurs politiques de la presse écrite ont évolué au cours du siècle dernier et se sont surtout multipliés. C'est d'ailleurs la conclusion de Duff (2008, p. 231) : « *Since [the 1920s], the expansion of opinion has been a significant trend in the development of the US newspaper content* ». Hobsbawm et Lloyd (2008) confirment ce fait lorsqu'ils affirment que le nombre de chroniques signées en Grande-Bretagne est passé d'une en 1950 à 300 en 2008. Si l'origine de la pratique se confond avec l'évolution du journalisme, la confusion est tout aussi grande du côté de l'utilisation du terme.

1.2.2. Confusion vocabulaire

Le terme « chronique » s'accompagne d'un certain flou, autant dans la profession journalistique que dans la société. En effet, si la plupart semblent comprendre ce dont il est question lorsqu'il est mentionné de chronique dans le domaine de la presse écrite, les nombreux formats (télévision, radio, Internet, magazines) qui utilisent le terme font augmenter la confusion autour de celui-ci. Qui peut donc s'affirmer chroniqueur? Et que veut dire être chroniqueur?

Le terme chronique fait référence, selon le Grand Robert de la langue française ("Chronique," 2011), à trois définitions distinctes. D'abord, il s'agit d'un « recueil de faits historiques, rapportés dans l'ordre de leur succession ». Cette définition daterait du début du XIII^e siècle et concerne les histoires et récits évoquant des faits historiques authentiques et mettant en scène des personnages fictifs ou réels. D'ailleurs, un chroniqueur fait historiquement référence à « celui qui consigne les faits historiques dans l'ordre de leur déroulement » ("Chroniqueur," 2011).

La deuxième définition que propose le Grand Robert s'approche davantage de la chronique dans un quotidien, mais s'attarde aux rumeurs plutôt qu'à la nouvelle : « Ensemble de nouvelles qui circulent sur les personnes » ("Chronique," 2011). Ainsi, selon le Grand Robert, dès la fin du XVII^e siècle, la chronique faisait référence aux médisances qui circulaient de bouche à oreille. Les expressions « chronique mondaine » et « défrayer la chronique » dateraient d'ailleurs de cette époque.

Finalement, la troisième et dernière définition du terme chronique correspond au genre journalistique : « Article de journal ou de revue, émission de radio, de télévision, consacrés à certaines nouvelles et à leurs commentaires » ("Chronique," 2011). Datant du début du XIX^e siècle, cette définition réfère à l'emploi courant du terme. Ainsi, la chronique n'est pas exclusive au monde de la presse écrite, le Grand Robert faisant notamment référence à la radio et à la télévision. En effet, dans la langue française, le même terme est employé pour différentes sections de plusieurs médias, même si le rôle attribué au chroniqueur radio et télévision semble souvent différent de celui du chroniqueur de la presse écrite.

Trois moyens permettent de justifier l'utilisation du terme chronique à la presse écrite. D'abord, historiquement, la chronique fait référence à des articles dans les produits imprimés, les médias électroniques ne s'étant développés qu'après l'apparition du terme.

Ensuite, l'Office québécois de la langue française, via le Grand dictionnaire terminologique (GDT), établit une frontière entre la presse écrite et les autres médias, définissant la chronique comme un « article présentant un commentaire » (Office québécois de la langue française, 2007a). Selon le GDT, c'est par extension que le terme chronique désigne aussi « une partie d'émission d'information, diffusée à la radio ou à la télévision, consacrée à un sujet particulier ». La distinction établie par le GDT est double : premièrement, la chronique est un article avant tout, et deuxièmement, elle ne présente un commentaire que dans le cas de la presse écrite. Cette définition du GDT est d'ailleurs celle à retenir dans le cas actuel puisque la recherche proposée s'intéresse au Québec et que ce dictionnaire est spécifique au territoire québécois.

Un parallèle avec la langue anglaise permet finalement de mieux circonscrire le terme chronique. Dans les pays anglo-saxons, le terme *column* réfère à l'article de la presse écrite faisant directement référence à l'espace qu'occupe ce type d'article. Ainsi, celui qui pratique la *column* est *columnist* alors qu'un deuxième terme, *pundit*, permet de décrire tous ceux qui émettent un commentaire, peu importe le médium. Certains chroniqueurs québécois emploient le terme *columnist* pour décrire leur fonction. C'est notamment le cas de Lysiane Gagnon : « Qu'est-ce qu'un columnist? En France, on parlerait plutôt de chroniqueur. J'utilise les deux mots pour m'identifier » (Gagnon, 2010, p. 306).

En français, on dira que celui qui écrit ou pratique la chronique est chroniqueur. Il existe d'ailleurs, selon le Grand Robert encore, trois définitions du terme chroniqueur qui font chacune référence aux définitions de chronique déjà nommées. Ainsi, la troisième définition propose que le chroniqueur est « celui, celle chargé(e) d'une chronique dans un journal, une émission de radio, de télévision ». Au contraire, le GDT limite l'emploi du terme à celui ou celle qui « rédige une chronique dans un journal, une revue ou un magazine » (Office québécois de la langue française, 2007b). Tel qu'il sera exposé plus tard, la recherche actuelle propose de s'attarder essentiellement à ceux et celles qui rédigent pour un quotidien.

1.2.3. Chronique politique d'aujourd'hui

Ainsi, la chronique ne date pas d'hier : dans le monde journalistique, il y aurait des chroniqueurs depuis maintenant plus de 200 ans. Mais depuis les pionniers contemporains de la profession, comment le chroniqueur a-t-il évolué? Quelles sont les caractéristiques des chroniqueurs en 2011? Y a-t-il des changements depuis l'apparition du blogue et du journalisme en ligne, qui a donné la parole à tout un chacun à coup de clics de souris?

Duff (2008) révélait que la principale menace des chroniqueurs était présentement les blogueurs. Or, dans une conférence offerte par *La Presse*⁴, quatre chroniqueurs de ce quotidien montréalais établissent des frontières encore bien réelles entre leur pratique et celle des blogueurs, la première étant leur passé journalistique. Pour les conférenciers, il est clair que leur première fonction est celle d'être journaliste et qu'ensuite vient ce qu'ils considèrent en majorité comme le privilège de partager leur opinion. Anthony Lewis, chroniqueur libéral au *New York Times*, pose un regard semblable sur le métier : « *Journalists who end up writing columns of opinion have a point of view... But they still prize facts above all* » (Kovach et Rosenstiel, 2007, p. 119). Le même constat est visible dans les travaux de Duff (2008) : après avoir interrogé dix chroniqueurs politiques de Grande-Bretagne, l'auteur conclut que l'information est aussi importante que l'opinion pour les chroniqueurs politiques. Ce rapport à la profession de journaliste et à l'information caractérise la chronique de la presse écrite, où tous les artisans sont tenus de respecter le code déontologique de la profession.

Pour comprendre qui est chroniqueur politique ou le devient, il faut également s'attarder aux caractéristiques communes des professionnels. D'abord, la question de l'expertise politique ne fait pas l'unanimité dans la littérature, car bien que certains (Stehr et Meja, 2005) croient que le savoir est inconditionnel à la profession, d'autres (Duff, 2008; Glover, 2000) considèrent que certaines connaissances et un grand intérêt pour le sujet traité sont plutôt la clé du succès. Le fait que le chroniqueur politique fasse partie d'une élite semble toutefois faire l'unanimité pour la plupart des auteurs (Duff, 2008; Greenberg, 2000; Nimmo et Combs, 1992). Fahy (2009, p. 53) exprime bien cette conception élitiste : « *Columnists are part of an 'interpretative elite' that describes complex reality in ways that contribute to readers' evaluation of political issues* ». De plus, devenir chroniqueur politique semble aussi le résultat d'un passé professionnel couronné de succès. Duff (2008) rapporte que devenir chroniqueur est une conséquence indirecte du succès d'un journaliste-reporter davantage qu'un but en soi pour la plupart des auteurs de chroniques qu'il a interrogés. Ainsi, dans la littérature, il est reconnu qu'il s'agit d'une profession qui demande une certaine pratique, des connaissances préalables et une grande reconnaissance du travail antérieur.

Il y a aussi deux grands types de chroniqueurs, comme le rapporte Figueiras (2011) : les chroniqueurs journalistes et les chroniqueurs professionnels. La presse portugaise, que

⁴ Conférence tenue au printemps 2011 par *La Presse*, rassemblant quatre chroniqueurs de ce quotidien montréalais.

l'auteure a étudié, comprend davantage de chroniqueurs professionnels, c'est-à-dire des personnes dont la première fonction n'est pas le journalisme, qui sont surtout issues de professions telles que le droit ou la haute gestion. Le cas du Portugal prouve que le métier de chroniqueur est pratiqué par une certaine élite, ce qui a un impact sur le lecteur : « *Thus, one is faced with a conjunction of individuals of elevated status and with both real and symbolic power in Portuguese society* » (Figueiras, 2011, p. 331).

Pour Nimmo et Combs (1992), le métier de *pundit* se pratique de trois manières. D'abord, les *Priest* représentent les chroniqueurs qui savent ce que les gens ne peuvent pas savoir et parlent directement à une élite politique. Plusieurs auteurs (Bouthillette, 2009; Greenberg, 2000) partagent d'ailleurs cette idée que les chroniqueurs s'adressent spécifiquement à l'élite politique, servant soit de traducteur de l'opinion publique aux politiciens ou d'analyste politique extérieur au parti. Ensuite, Nimmo et Combs (1992) font référence aux *Bard*, un second groupe de chroniqueurs qui eux parlent directement au public: « *Bards are like us; they tell us stories about ourselves* » (1993, p. 14). Selon les auteurs, les deux genres se distinguent par le niveau de langage et le public à qui ils s'adressent. Finalement, il existe un troisième type de chroniqueur, le *Oracle*, qui représente une entité en laquelle tous ont confiance, que ce soit un scientifique, un journaliste ou une association telle que le National Weather Service, dont l'équivalent canadien serait Environnement Canada.

Holmes (2005) propose plutôt de catégoriser les chroniqueurs selon cinq objectifs sous-jacents à leur pratique :

Columns which build up geographic, political or socioeconomic communities of interest; columns which use experts, or famous or controversial columnists, for commercial advantage; columns which use "magisterial columnists" to reinforce the editorial line; columns offering "licensed contradiction", where a writer is allowed to go against a paper's official position in order to create an overall impression of pluralism; and, finally, columns providing an "unofficial extension of a predominant ideology or prejudice", where the columnist is allowed to express a view in more extreme terms than would be politic in the leader columns (p. 234)

Cette façon de faire met en évidence certaines pratiques des chroniqueurs et de la presse écrite. Dans le paysage journalistique québécois, il est évident que certains chroniqueurs sont engagés pour créer une de ses impressions. Pierre Foglia, qui, bien que souverainiste avoué, écrit dans le journal *La Presse* dont la ligne éditoriale est fédéraliste et qui traite souvent de sujets en marge de l'actualité, est un bon exemple de la recherche du pluralisme et de la popularité.

Il est certain que la façon dont Holmes propose de catégoriser les différents types de chroniqueurs fait écho à la réalité économique du journalisme et de la presse écrite. La

prochaine partie s'attardera à la cohabitation de deux objectifs distincts et difficilement conciliables du journalisme moderne : être rentable et informer la société. C'est dans cette dichotomie, dans laquelle s'inscrit le travail du chroniqueur, que l'importance d'étudier le journalisme et ses différents genres se révèle.

1.3. À quoi sert le chroniqueur?

Étudier une branche du journalisme telle que la chronique demande une certaine compréhension de l'ensemble du métier et des principes qui le sous-tendent. Le journalisme a effectivement une fonction sociale qui ne peut être éclipsée dès lors que la question du rôle de l'information est abordée. Tous les guides pratiques sur la presse, les livres sur le journalisme ou les essais sur l'information le diront : « les médias d'information constituent une voie importante de transmission de faits nouveaux » (Sormany, 1990, p. 17). Mais quel est le rôle de ces médias? Quel pouvoir cela leur donne-t-il? Et où se situe le chroniqueur politique dans ce portrait?

1.3.1. Démocratie et information

Les médias sont souvent considérés comme le quatrième pouvoir (Fourth Estate) dans une démocratie, montrant ainsi leur force. Les débuts de la presse sont en effet empreints d'un rôle social essentiel lié aux enjeux politiques de toutes sociétés modernes. Dès l'apparition des premiers pamphlets et journaux en Europe, les dirigeants ont tenté de contrôler la circulation et les propos diffusés. Aux États-Unis, où le développement du journalisme a été favorisé par une certaine absence de régulation et la mise en place d'institutions telles que le système de poste (Starr, 2004), la presse du XVIII^e siècle a joué un rôle important dans la révolution de 1776 et dans la réalisation de l'indépendance. D'après Starr (2004), dès la première moitié du XVIII^e siècle, les journaux ont servi à faire émerger un débat public et, au cours de cette période, plusieurs publications sont apparues pour refléter différents points de vue. Cette diversité des voix a permis, après 1765, la mise en place d'une presse partisane prenant partie dans les conflits politiques.

La liberté de presse est d'ailleurs inscrite comme un principe fondamental dans la Constitution américaine; il s'agit d'une partie du premier amendement, adopté en 1791. Selon Starr (2004, p. 83), les journaux sont, dès la proclamation de l'indépendance, essentiels à la démocratie américaine : « *If the people are to be sovereign, they had to have the means of understanding their government, keeping up to date about distant events, and communicating with each others* »

(Starr, 2004, p. 83). Pour Kovach et Rosenstiel (2007, p. 12), fournir aux citoyens les informations dont ils ont besoin pour être libres et en mesure de se gouverner représente le premier élément essentiel du journalisme.

1.3.2. Sphère publique et opinion publique

Le journalisme a une grande importance dans les démocraties notamment par le rôle de sphère publique qui lui est accordé. Le concept de sphère publique, largement répandu grâce aux travaux d'Habermas, invite à concevoir et à étudier les médias comme un lieu de délibération où sont discutés les enjeux de la société. De tels lieux de discussions politiques et sociales permettraient, théoriquement, de faire ressortir une opinion éclairée à la lumière des échanges.

Par contre, les médias ne semblent pas toujours remplir ce rôle : depuis longtemps, la place de la discussion dans les médias est questionnée. Des théories diverses soulignent le contrôle de l'information par les médias davantage que l'essor d'une discussion éclairée. Tel est le cas des théories comme l'*agenda-setting*, le *gatekeeping* ou la *spirale du silence*. La première propose que les médias dictent aux consommateurs quoi penser. Selon la célèbre formule de Cohen (1963) : « *the press may not be successful much of the time in telling people what to think, but it is stunningly successful in telling its readers what to think about* » (McCombs et Shaw, 1972, p. 177). La deuxième théorie indique que les médias choisissent quelles informations passent les « portes » des médias, contrôlant ainsi tous les sujets qui pourraient devenir accessibles au public. La troisième suppose finalement que les médias encouragent tout un chacun à adhérer aux opinions les plus véhiculées, les esprits contradictoires étant aspirés par la spirale du silence, préférant se taire que contredire ce qui semble accepté par la majorité.

Tel que le journalisme est actuellement pratiqué, les journalistes ont le devoir de rapporter l'information et de le faire de la manière la plus objective possible. Ainsi, si les médias peuvent servir de sphère publique, le reporter ne semble pas entamer une discussion ouverte, se contentant de présenter l'information clairement. Longtemps, les réactions des lecteurs de quotidiens se sont d'ailleurs résumées aux quelques pages éditoriales (une à trois) où commentaires et lettres ouvertes se côtoyaient. Avec Internet, cette réalité change, les outils permettant aux lecteurs de commenter les contenus étant de plus en plus répandus et faciles d'utilisation. Pourtant, certaines études révèlent que les journalistes ne profitent pas nécessairement de ces nouvelles discussions avec le public. Selon Robinson (2007) et Domingo et al. (2008), les journalistes ont tendance à garder le rôle traditionnel de ceux qui choisissent

l'information qui passera des médias au discours public (*gatekeeping*) malgré le nouvel apport du public.

Le rôle du chroniqueur peut toutefois être plus engageant envers le lecteur. Ce professionnel se différencie effectivement d'autres genres journalistiques par le fait qu'il émet une opinion et prend position avec son texte. De plus, il jouit d'une plus grande liberté que les journalistes affectés à différents sujets qui, selon Gingras, « exercent bien souvent des choix déterminés à l'avance », c'est-à-dire qu'ils couvrent des discours politiques ou des conférences de presse prévus, par exemple. Le chroniqueur et l'éditorialiste peuvent aussi « se permettre de réagir plus tard, en produisant une analyse » (Gingras, 2010, p. 58). Cet avantage n'est pas banal étant donné qu'ils sont en contact direct avec l'opinion publique et que, conséquemment, « plus que quiconque, ils sont à même de sentir le vent populaire et de l'influencer » (Pratte, 2000, p. 219).

Le concept d'opinion publique, qui émerge en même temps que les premiers journaux et le développement des démocraties, au début du XVIII^e siècle, est lié à l'existence de la sphère publique. Toujours d'actualité, l'opinion publique se définit comme la somme des opinions individuelles (Bouthillette, 2009, p.11). Fait intéressant, cette opinion publique exerce un certain rôle démocratique puisqu'elle permet à ceux qui gouvernent d'avoir accès à l'opinion des citoyens. Les acteurs politiques semblent en effet tirer profit de l'information qui leur provient de consultations populaires, de sondages ou même des médias (Bouthillette, 2009). Selon une étude de Pétry (2007), les acteurs politiques canadiens se fient peu aux médias pour prendre le pouls de la population, excepté certains articles de journaux auxquels ils accordent de l'importance. Plus que seuls les journaux ou l'opinion publique, ce sont tous les médias qui exerceraient un certain pouvoir : « *The communication media have so direct impact on the exercise of power that their development is impossible to understand without taking politics fully into account, not simply in the use of the media, but in the constitutive choices about them* » (Starr, p. 1).

1.3.3. Conséquence de la logique économique

Certains (Gingras, 2009; Cook, 2009) voient une dichotomie non conciliable entre le rôle politique de la presse, établie depuis des centaines d'années, et les visées mercantilistes des entreprises de presse. La logique économique qui dicte le travail des patrons de presse s'effectue sur deux pôles, selon Gingras (2009, p. 122) : la marchandisation de l'information et la concentration de la propriété.

Le premier fait référence à la valeur pécuniaire accordée à l'information, qui fait en sorte que les contenus qui vendent ou sont lus davantage sont favorisés. Cette stratégie, qui existe depuis longtemps (la *penny press* du XIX^e siècle favorisait déjà certains contenus pour un public plus large), atteint un sommet depuis 1960, estime Gingras (2009, p. 132) : « l'aspect marchand de l'information s'inscrit dans une voie contraire à celle de l'information du contenu. »

Le deuxième pôle représente la possession de plusieurs médias par un seul propriétaire, ce qui s'inscrit dans une logique d'affaires ou de pouvoir et fait en sorte que la concentration est considérée comme une bonne chose. Du point de vue de la démocratie, Gingras (2009) affirme que « la concentration de la propriété de presse diminue le pluralisme, un aspect primordial pour la formation des opinions éclairées et, en conséquence, un fondement de la gouverne en régime démocratique » (p. 133). Au Québec, les quotidiens imprimés francophones se partagent présentement entre les mains de deux grands groupes, Power Corporation et Quebecor, et il existe un journal indépendant, *Le Devoir*. Au Canada, la concentration de l'information est aussi très présente; le seul quotidien anglophone montréalais fait d'ailleurs partie de Postmedia, un groupe possédant plusieurs journaux au pays, dont le *National Post*, le *Calgary Herald* et le *Ottawa Citizen*, ainsi que certains magazines et sites Internet. Conformément à la théorie de Boczkowski (2010), ce nombre restreint d'acteurs facilite l'observation de la concurrence dans le milieu journalistique, ce qui permet facilement l'imitation telle qu'observée par l'auteur en Argentine. Cette tendance à l'uniformité diminue le pluralisme des voix dans les médias.

De plus, il ne faut pas oublier que les chroniqueurs deviennent souvent des vedettes de par la place qui leur est accordée dans leur quotidien, la voix subjective et forte qu'ils ont souvent, leur statut d'expert et leur présence dans d'autres médias (radio, télévision). Marie-Anne Laramée (2003) rapporte toutefois que le vedettariat en journalisme semble surtout le créneau des journalistes télévisés, puisque leur image est partie prenante de leur travail contrairement aux journalistes de la presse écrite. Le chroniqueur met aussi de l'avant sa personnalité, voit toujours ses chroniques accompagnées de sa photo et est même invité à diverses tribunes médiatiques en tant qu'expert. La qualité d'une chronique dépend d'ailleurs « de la profondeur et du talent du journaliste qui en a la responsabilité, de sa régularité, et de la fidélité qu'il créera avec ses lecteurs », explique Sormany (1990, p. 121). Cette vedettisation rend le chroniqueur encore plus influent auprès de l'opinion publique grâce sa renommée et à ses connaissances. Ses avis d'expert étant sollicités sur plusieurs plateformes, cela fait en sorte que les mêmes chroniqueurs se retrouvent dans différents médias réduisant ainsi la pluralité des voix. Ce

phénomène est visible au Québec, où des chroniqueurs politiques de la presse écrite se retrouvent à la télévision ou à la radio. Par exemple, le chroniqueur du *Devoir* Michel David a une chronique à la radio de Québec et de Montréal une fois par semaine, en plus de faire partie d'un panel tous les jeudis soirs au téléjournal de Radio-Canada. À ces rendez-vous peuvent s'ajouter des commentaires à différentes chaînes de télévision ou à la radio, s'il y a une demande.

Ce portrait du rapport entre la démocratie et les médias d'information, dont le plus vieux est le journal, montre que le journalisme s'inscrit dans l'histoire même des démocraties occidentales. Ainsi, l'étude des médias devient essentielle pour bien comprendre les sociétés actuelles et leur évolution. La chronique politique, genre journalistique intimement lié aux transformations de la presse, revêt une importance incontestable dans les médias imprimés, par la place qui lui est accordée, et par le rôle qu'elle peut jouer au sein des sociétés. Bouthillette (2009, p. 30) rapporte que certains éléments historiques montrent que « les politiciens attribuent aux journalistes un grand pouvoir sur l'opinion publique, voire confondent opinion publique et discours journalistiques ». Dès lors, sachant que les chroniqueurs sont de plus en plus nombreux dans les pages des quotidiens (Duff, 2008; Hobsbawm et Lloyd, 2008), plusieurs questions se posent. Quelle est leur influence sur l'opinion publique? Quel est leur apport aux débats politiques au Québec?

1.4. Question de recherche

L'étude de la chronique écrite dans les quotidiens québécois se justifie donc par la revue de la littérature effectuée qui établit le rôle de la presse dans les sociétés et offre une image élitiste de la chronique et des chroniqueurs. Les auteurs qui se sont penchés sur ce genre journalistique parlent en effet tous d'une élite qui a un lien privilégié avec les acteurs politiques, une expérience journalistique reconnue et l'avantage de pouvoir partager son opinion et analyser l'actualité à sa saveur. Pourtant, ce genre particulier qui prend de l'expansion dans les quotidiens et médias en ligne a été le sujet de bien peu d'études scientifiques. La littérature sur les chroniqueurs et leur message au Québec est, par le fait même, bien mince, ce qui fait en sorte qu'il faut aller voir du côté des Américains et des Britanniques pour comprendre le phénomène.

Ainsi, l'étude proposée est d'abord motivée par un intérêt envers le rôle et la place des chroniqueurs de la presse au Québec pour comprendre l'actualité politique québécoise et canadienne. Partant de l'impression que la chronique est de plus en plus utilisée et mise en valeur dans les quotidiens, il faut s'interroger sur cette présence grandissante. De plus, il serait

intéressant de savoir comment les chroniqueurs influencent la compréhension de l'actualité des citoyens. Or ces questions nécessitent une compréhension préalable du métier au Québec, ce que la littérature actuelle n'offre pas.

Cette recherche propose donc de dresser un portrait des chroniqueurs politiques de la presse écrite au Québec. Il est évident, à l'ère d'Internet et du repositionnement des médias, que la compréhension approfondie de cette profession jouissant d'une influence dans la société est d'intérêt. Ainsi, au lieu d'infirmier ou de confirmer l'impression de départ, cette recherche effectuera le premier pas vers une meilleure compréhension de ce corps d'emploi et de ses messages.

Il est important de noter, de plus, que cette recherche s'intéresse au chroniqueur politique qui est journaliste. En effet, un chroniqueur n'est pas nécessairement issu de la profession de journaliste, comme l'explique Figueiras (2011); certains commentaires publiés dans les quotidiens sont ceux d'anciens politiciens, de philosophes, etc. Les chroniqueurs-journalistes se distinguent par leur expérience en tant que reporter et leur formation de journaliste.

À la lumière de toutes les questions qui se posent au sujet du chroniqueur de la presse écrite, une question centrale sort du lot pour comprendre et expliquer le phénomène dans son ensemble de nos jours : Quelles sont les caractéristiques principales de la chronique politique de la presse écrite québécoise d'aujourd'hui et qui sont ses artisans? Répondre à une telle question mettra en évidence les points communs et les différences entre les différents chroniqueurs politiques au Québec ainsi que leur rôle, leur place, le format de leurs écrits, etc. Et pour analyser ces résultats, le cadre utilisé s'axera sur un modèle de communication classique, tel que présenté ci-dessous.

1.5. Rôle de la chronique au sein du dispositif journalistique

Pour réaliser cette recherche, la relation entre journalisme, lectorat et organisation sera traitée comme un dispositif médiatique complet, où tous les éléments dépendent les uns des autres pour assurer une bonne communication. La chronique vient ainsi s'insérer dans ce modèle comme un outil pour arrimer les visées de tous ces acteurs (voir Image 1.1.).

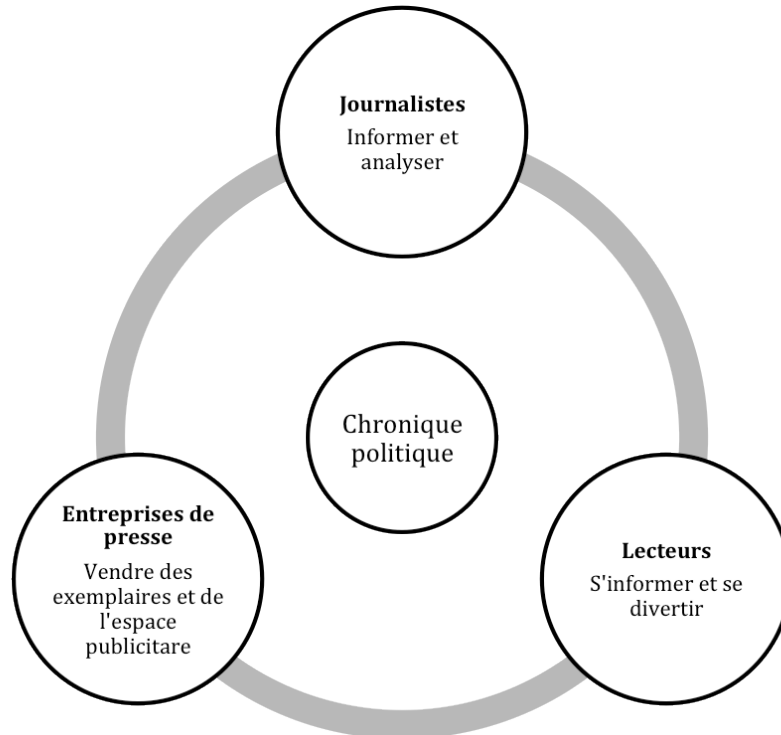
En effet, tel qu'expliqué, la logique économique derrière les médias de masse pousse l'organisation propriétaire du quotidien à grand tirage à rejoindre un auditoire large. La marchandisation de l'information, comme que l'explique Gingras (2009), permet la valorisation de certaines formes plutôt que d'autres selon les époques. C'est ainsi que plusieurs éléments

tels la nécrologie, la météo, l'horoscope, etc. se trouvent longtemps dans les journaux, étant utiles pour les lecteurs. Or certains, comme la météo, n'y sont plus puisque d'autres formats (ici, les informations météorologiques en ligne ou à la télévision) comblent les besoins. Une organisation propriétaire d'un quotidien misera sur les contenus qui intéressent les lecteurs dans le but de vendre plus de copies et d'attirer des revenus publicitaires.

Le journalisme comme discipline et pratique est dans une position où le pouvoir de l'information a une grande valeur sociale et démocratique. Kovach et Rosentiel (2007) expriment bien le besoin des citoyens d'être informés dans une société démocratique. Dans le système médiatique de la presse, l'aspect journalistique attire des lecteurs en répondant à un besoin précis : celui d'information.

Or tous les lecteurs ne font pas les mêmes choix en ce qui concerne leur information et la pluralité des voix est importante. Ainsi, le troisième élément, le lectorat, choisira ses sources d'information en fonction de ses intérêts et de ses préférences.

Image 1.1. Position de la chronique dans les quotidiens vus comme dispositif journalistique



La chronique s'inscrit ainsi dans le dispositif en permettant à tous les éléments de combler leurs objectifs. Longtemps, *La Presse* a fait valoir que Pierre Foglia était son journaliste le plus lu. Cette donnée prouve la valeur, pour l'organisation, de compter sur des journalistes d'opinion qui attirent les lecteurs. La présence importante des chroniques dans les journaux indique que ce genre a des avantages certains pour l'organisation.

Or cette importance est aussi du côté journalistique, alors que la chronique permet de combler une fonction analytique que le reportage ne permet pas. Tel que mentionné, le chroniqueur a la liberté de présenter une vision des événements teintée de son opinion, ce que les articles d'information ne font pas, rapportant les faits le plus fidèlement possible. Un espace subjectif a toujours été valorisé à l'intérieur des journaux, alors que l'histoire de la presse est marquée par la presse d'opinion, les contenus éditoriaux, etc. Les chroniqueurs viennent ajouter une voix aux journaux, qui peuvent maintenant compter sur des opinions plus variées que celles partagées dans l'éditorial. Ce contrepoids à l'éditorial devient alors un outil intéressant pour l'organisation, qui ne se voit pas confiner à ne partager qu'un avis. On rejoint ainsi la catégorie de la chronique de contradiction autorisée (*columns offering "licensed contradiction"*) de Holmes (2005), qui permet à une publication de favoriser une pluralité de voix.

Finalement, le lecteur semble trouver son compte avec la chronique, qui permet une pluralité d'opinion et de couverture à l'intérieur d'une même publication. La vedettisation des chroniqueurs montre d'ailleurs que ceux-ci sont des figures remarquées et recherchées que le public se plaît à entendre. Un sentiment de proximité peut ainsi s'installer entre le public et le chroniqueur et favoriser la réussite de la communication.

Il serait possible d'apparenter l'influence des chroniqueurs à celle des leaders d'opinion, tel que présenté dans le modèle du *two-step flow of communication* développé par Katz et Lazarsfeld (1955). Ces auteurs ont montré, en étudiant les résultats de l'élection présidentielle américaine de 1944 et en effectuant de nombreuses entrevues, que les médias de masse n'étaient pas nécessairement les principaux influents sur l'opinion des gens. La conclusion des auteurs était que les communications face-à-face semblent préférables et plus influentes que les grands médias. Si les chroniqueurs ne peuvent discuter directement avec chacun de leurs lecteurs, il est indéniable qu'une relation de proximité peut s'installer, ne serait-ce que par la reconnaissance dont jouissent les chroniqueurs, les moyens de les rejoindre, etc. Ainsi, les chroniqueurs peuvent faire partie du modèle de Katz et Lazarsfeld, étant certainement parmi les journalistes les plus prêts des lecteurs.

Ainsi, pour le système obtenu, la relation qui existe entre journalisme, organisation et lectorat est basée sur l'existence d'une communication réussie. La chronique contribue d'ailleurs à ce que la communication s'effectue avec succès en permettant à chacun des acteurs de combler ses objectifs. Il est question ici d'une communication unidirectionnelle; pour prendre en considération la réception de la communication, une étude plus poussée du lectorat devrait être effectuée. Or la présente recherche se concentre sur l'outil de la chronique pour servir les objectifs journalistiques d'information de la population. Il est tout de même possible d'avancer que le lectorat, tel qu'expliqué, trouve un certain intérêt à la chronique politique, tout comme l'entreprise de presse.

Cette mise en relation des éléments montre où s'inscrit le portrait qui sera dressé de la chronique politique et de ses artisans dans les pages suivantes : sous l'aspect journalistique. L'idée de départ est que la chronique sert les objectifs du journalisme, et c'est sous cet angle que sera étudié ce genre journalistique. Pour ce faire, une étude systématique de chroniques sur une certaine période de temps sera effectuée, ciblant des professionnels ayant une certaine influence et exerçant dans des quotidiens reconnus. Deux méthodes de recherche complémentaires seront d'ailleurs utilisées pour réaliser ce portrait, soit l'analyse de contenu et l'entrevue semi-dirigée, décrites plus en détail à la section suivante.

Chapitre 2 : Méthodologie

Étudier la chronique québécoise pourrait se faire de nombreuses façons : tracer l'historique de la chronique, comparer les chroniques d'ici à celles d'autres pays, en analyser le style littéraire, etc. Le but de la recherche proposée est plutôt de dresser un portrait fiable et actuel de la chronique politique et de ceux et celles qui l'écrivent au Québec.

Cette section présentera les deux méthodes d'analyse complémentaires utilisées pour dresser le portrait de la chronique politique dans la presse écrite québécoise : l'analyse de contenu et l'entrevue semi-dirigée. La première sert à rendre compte d'aspects techniques de la chronique, telle que sa longueur, son format, sa fréquence et, aussi, sa thématique. La deuxième, l'entrevue, permet d'obtenir le point de vue de chroniqueurs d'influence pour connaître leur vision du métier et leur façon de le pratiquer. L'observation qualitative s'ajoute à ces deux méthodes et alimente les trouvailles effectuées. En effet, l'observation de journaux et de chroniques au fil des années offre plusieurs indices sur le style et l'évolution du genre et n'est donc pas à négliger.

En plus d'être complémentaires, ces méthodes de recherche permettront de confronter ce que les chroniqueurs pensent et disent de leur métier et ce qui transparaît dans leurs écrits et leurs médias respectifs. Ce mélange méthodologique rend les résultats de la recherche plus fiables grâce à la double vérification qui peut être effectuée. Voici dans le détail les deux méthodes employées ainsi qu'une description du corpus et des intervenants étudiés.

2.1. Analyse de contenu

La première étape visait le repérage et l'analyse d'un corpus de chroniques tirées des vingt dernières années, dans le but de démontrer les caractéristiques principales de la chronique politique ainsi que son évolution. La constitution de l'échantillon sera décrite plus longuement ci-dessous. Pour l'instant, il sera question de la pertinence de cette méthode en lien avec la problématique de départ.

2.1.1. Objectifs

Effectuer une analyse de contenu permet de vérifier certaines impressions telles que le fait que la chronique politique prendrait davantage de place dans les quotidiens ou que les chroniqueurs sont de plus en plus mis en valeur à l'intérieur de leur publication. En effet, observer systématiquement les éléments du contenu de la chronique donne une idée des sujets

traités, de la longueur d'une chronique, de sa mise en forme ou de son ton. Il s'agit d'ailleurs tous d'éléments inclus dans cette recherche, tel qu'il sera explicité plus longuement.

Berelson décrit l'analyse de contenu de la sorte : « technique de recherche servant à la description objective, systématique et quantitative du contenu manifeste des communications » (dans de Bonville, 2000, p. 9). Brians et al. (2011, p. 195), dans leur ouvrage méthodologique concernant la science politique, établissent aussi que l'analyse de contenu sert à étudier différentes formes de communication (discours, écrits, etc.). Cette méthode correspond donc bien à l'étude de la chronique politique en tant qu'objet du journalisme et de la politique.

Ainsi, une description systématique de la chronique politique telle que le permet l'analyse de contenu est appropriée à l'objectif présent de dresser un portrait fiable de la chronique politique dans les quotidiens montréalais. En effet, l'étude d'un corpus formé de chroniques tirées des vingt dernières années permet de faire ressortir les principales caractéristiques du genre dans le temps, par journal, ou selon toutes autres données amassées. De plus, cette méthode permet l'analyse statistique des données qui ont été compilées systématiquement dans une base de données. Le travail effectué a d'ailleurs permis de constituer une base de données originale de chroniques politiques québécoises.

La définition de Berelson sert de point de départ à de nombreux ouvrages méthodologiques traitant de l'analyse de contenu, bien que plusieurs critiquent certains éléments tels que l'objectivité de la méthode. En effet, l'analyse de contenu ne peut que tenter d'atteindre une certaine objectivité, et ce, à l'aide d'un systématisme qui garantirait la cohérence de l'opération d'interprétation du corpus analysé (de Bonville, 2000). Dans le cas de la recherche présente, une grille de codage appropriée (voir l'annexe 2) dont les catégories sont exclusives systématisera l'analyse.

2.1.2. Grille d'analyse

La grille de codage constituée visait à faire ressortir deux grandes catégories de données : format et contenu. Au nombre de 22, les variables qui seront dénombrées et mesurées se séparent donc en ces deux catégories et se déploient tel que démontré ci-dessous, au tableau 1.1.

Tableau 2.1. Catégories d'analyse de contenu

I. Format	II. Contenu
Auteur	Aire géographique
Sexe de l'auteur	Acteur politique
Titre de la chronique	Niveau de gouvernement
Année	Thème
Mois	Source d'information
Jour	Ton
Quotidien	Critique
Page	Structure du texte
Longueur	
Présence d'une annonce	
Illustration	
Format colonne ou non	
Résumé	
Corpus	

La première catégorie permet de recueillir des informations techniques sur les chroniques faisant partie du corpus et de répondre à la question générale suivante : Quelle place occupe la chronique en 2011? Cette question sera étudiée à l'aide du format, de la longueur, de la page, etc. Partant de l'hypothèse que la chronique a pris une place grandissante dans les quotidiens avec le temps, ces caractéristiques feront ressortir l'étendue de la présence de la chronique dans le temps et dans les différents quotidiens. De plus, les variables telles que la disposition en colonne, la présence d'illustration ou d'annonce font voir l'évolution de la chronique dans le sens de sa disposition et de sa mise en valeur. D'autres variables, comme le titre et le résumé de la chronique, visent plutôt à répertorier les éléments du corpus.

Ces variables ont été choisies d'après les éléments d'un article de journal et s'inspirent de diverses analyses de contenu, dont celle de de Bonville (1995). L'auteur, le sexe de l'auteur, le quotidien et l'année sont autant de variables qui permettront de vérifier si la longueur (nombre de mots), la présence d'illustration ou l'annonce d'une chronique à l'intérieur même de la publication varient en fonction de celles-ci. Ces trois dernières variables ont d'ailleurs été choisies expressément pour répondre aux objectifs descriptifs de cette étude.

La deuxième catégorie, qui comprend surtout des variables dépendantes, concerne plutôt le contenu de la chronique politique de façon à répondre à la question : Que dit la chronique politique et comment le dit-elle? Ainsi, les éléments tels que le sujet traité, la source

d'information, le ton, le niveau de gouvernement, etc. sont abordés. Est-ce que les chroniqueurs ont chacun un style particulier? Les quotidiens favorisent-ils différents types de chronique? Y a-t-il un ton dominant dans la chronique politique en 2011? Y a-t-il un niveau de gouvernement (Canada, Québec, Montréal) plus couvert qu'un autre par les chroniqueurs? Pour répondre à ces questions, les éléments de cette deuxième catégorie seront utilisés puisqu'ils servent à comparer les chroniques de divers quotidiens et de différentes décennies, mais aussi d'autres genres journalistiques avec la chronique à l'aide des théories sur le journalisme. Par exemple, il sera intéressant de voir quelle structure a la chronique vis-à-vis d'un article de nouvelle typique qui répond souvent à la forme de la pyramide inversée (ordre décroissant d'importance) telle qu'enseignée dans les écoles et manuels de journalisme (Ross, 2005, p. 81).

Le guide de codification de l'analyse de contenu effectué est disponible à l'annexe 2. Les indicateurs pour la variable thème sont calqués sur le modèle du Comparative Agenda Project⁵ (CAP), un projet qui réunit des politologues de différents endroits étudiant les priorités gouvernementales selon un même modèle, de manière à comparer les résultats de plusieurs pays. Le CAP est dérivé du Policy Agenda Project, un projet américain, initié par Frank Baumgartner, qui vise à rassembler des données disponibles depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale pour déterminer quelles sont les priorités en termes d'agenda politique national et de politiques publiques et comment celles-ci varient dans le temps. Les indicateurs du CAP sont grosso modo les mêmes pour tous les pays, ce qui rend la comparaison possible. Au Canada, 27 indicateurs sont utilisés, comprenant tous de nombreux sous-indicateurs, pour un total de plus de 200 indicateurs précis. Les indicateurs principaux sont disponibles à l'annexe 3.

L'étude actuelle utilise les 27 thèmes principaux, qui permettent d'aller suffisamment en détail pour présenter les sujets des différentes chroniques politiques à travers le temps et selon les quotidiens. Les valeurs du CAP sont habituellement utilisées pour étudier surtout les énoncés budgétaires, les discours du trône ou les périodes de questions en chambre. Or les chroniqueurs politiques traitent non seulement de ces discours officiels et des questions discutées à l'Assemblée nationale ou au Parlement, mais aussi du système politique en tant que tel, des élections à venir, etc. Pour couvrir de tels sujets, la grille a été adaptée au domaine du journalisme en ajoutant l'indicateur « 28. Élection et partis politiques », de même que l'indicateur « 99. Autre » pour couvrir tout autre sujet.

⁵ Plus de détails sur le Comparative Agenda Project sont disponibles en ligne au <http://www.comparativeagendas.org/>.

La variable ton, qui sert notamment à définir le style des auteurs de chroniques, est inspirée des tons qui se retrouvent pour l'étude des genres littéraires liés aux textes argumentatifs. Il est en effet supposé que la chronique est, à la base, un texte argumentatif, et que les différents procédés littéraires utilisés pour ce type de texte seront repris par les chroniqueurs. Il est ainsi possible de retrouver les tons : dramatique, sarcastique, enthousiaste, agressif, etc. Ceux-ci, au nombre de dix au moment de l'analyse du corpus, ont été rassemblés en six principaux tons lors de l'analyse des données (voir chapitre 4, section 4.2.2.).

La variable structure du texte, pour sa part, a aussi été inspirée des différents styles littéraires des textes argumentatifs. Ce recours à certaines catégories du domaine littéraire est tout indiqué puisque la chronique consiste en un style d'écriture précis, journalistique, mais tout aussi littéraire. Tel qu'il a été expliqué selon les théories journalistiques existantes, et ce qui sera démontré dans cette étude, les chroniqueurs jouissent d'une liberté dans la composition de leurs écrits, ce qui fait de la chronique un style journalistique des plus littéraires.

Ces variables ont ainsi servi à étudier plus de 400 chroniques tirées de quatre quotidiens montréalais. Voici une description de l'échantillon traité.

2.1.3. Échantillon

Choisir un échantillon à étudier est nécessaire dans le cas d'une analyse de contenu d'un corpus aussi large que peut l'être celui de toutes les chroniques du Québec pendant une certaine période de temps. Ici se pose donc la question de l'objet d'étude, soit la chronique politique québécoise. Qu'est-ce que cela inclut et exclut? Selon Ross (2005, p. 23), « les chroniques se rattachent à l'actualité commentée, car on s'attend à ce que le chroniqueur donne son opinion, comme citoyen ou expert ». Est-ce que tout ce qui est d'actualité est politique?

Il est nécessaire de circonscrire le terme politique à l'étude pour des raisons méthodologiques. En effet, si les rapports de pouvoir quels qu'ils soient sont le sujet de la politique en tant que science, tous ne peuvent pas être traités dans le cadre de l'étude à réaliser. Le domaine de la politique fera donc ici référence aux relations de pouvoir à l'intérieur des gouvernements, c'est-à-dire à la façon dont les acteurs pratiquent la gouvernance de l'État. Gingras (2010, p. 53) justifie cet emploi du terme politique en affirmant que les médias, dont les quotidiens et leurs artisans, exercent un rôle politique puisque « leur action influence l'évolution des rapports de force en société ». Le rapport de force entre les médias et la société pourra donc être traité ici, mais seulement lorsqu'il est question de la gouverne des États, conformément à la définition

retenue. Le terme État ne fait pas seulement référence au Québec ou au Canada; les chroniqueurs de politique internationale seront aussi pris en compte.

Cet élément de vocabulaire étant clarifié, il faut maintenant choisir quelles chroniques feront partie du corpus puis de l'échantillon à analyser. Puisqu'il n'existe aucune liste de l'ensemble des chroniques ou des chroniques politiques, ni même une liste des chroniqueurs de la presse écrite, il a fallu bâtir le corpus à étudier. Répertorier toutes les chroniques politiques pour une période de vingt ans s'avère un travail impossible à réaliser pour une recherche de l'envergure de celle effectuée; certains choix ont donc été faits, notamment pour la période d'étude, les quotidiens couverts, etc. Ainsi, il a été décidé de retenir les chroniques des quatre principaux quotidiens montréalais, dont trois francophones et un anglophone. De ceux-ci, seules les chroniques dont l'auteur propose souvent des textes d'opinion à contenu politique ont été retenues dans le corpus. Pour savoir quels chroniqueurs traitent majoritairement de politique, un coup d'œil à leurs chroniques passées, la lecture de la description des journalistes et la section du journal dans laquelle leurs chroniques apparaissent ont été des indices importants.

Le corpus bâti s'étend de 1991 à 2011, avec des sauts de cinq ans (donc les cinq années prises en compte sont 1991, 1996, 2001, 2006, 2011), et traite deux mois distincts sur ces cinq ans. Cet ensemble de 20 ans vise à répliquer les techniques de l'étude de de Bonville (1995) dont les résultats laissent voir une augmentation du nombre de textes d'opinion entre 1945 et 1985. Aussi, un tel laps de temps permet de voir une certaine évolution d'un genre journalistique en plus de contrôler l'effet possible de l'apparition et du développement des chaînes d'information continue (RDI ou LCN) dans les années 1990 et de l'information en ligne.

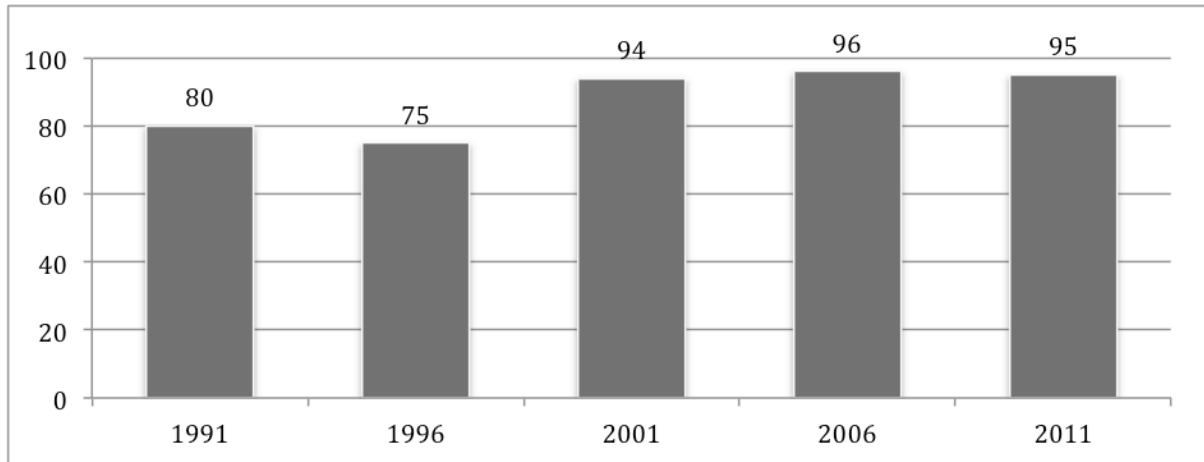
Un échantillon des chroniques qui correspondent aux critères de la chronique politique telle que décrite a été examiné. Pour encore une fois mieux encadrer le terrain d'étude, deux mois ont été choisis aléatoirement, à l'intérieur desquels 10 à 12 chroniques ont été retenues, pour un total de 20 à 24 chroniques pour chaque année étudiée. Les mois choisis permettent d'éviter la saison estivale où la nouvelle politique est souvent moins importante et présente, et couvrent des périodes durant lesquelles les politiciens siègent normalement en chambre. De plus, certaines périodes ont été évitées, par exemple le célèbre 11 septembre (bien que le mois d'octobre 2001 soit grandement touché par cet événement), le référendum de 1995 sur la souveraineté du Québec, etc.

Le choix de Montréal comme terrain d'étude s'explique de deux manières. D'abord, la métropole québécoise a la plus grande population de la province et propose six quotidiens distincts dont l'édition du jour se rapproche d'une édition nationale. De plus, du côté des chroniqueurs, ils semblent beaucoup plus nombreux dans les quotidiens montréalais que dans les autres publications de mêmes groupes de presse. Cela peut peut-être s'expliquer par la plus grande diffusion de ces quotidiens ou le volume de ceux-ci (plus de pages dans les quotidiens montréalais que ceux d'ailleurs).

Les quotidiens retenus comprennent d'abord *Le Journal de Montréal*, le quotidien le plus lu à Montréal avec un lectorat total (7 jours) de 1 212 900 personnes (Infopresse, 2011). Ce journal est la propriété de Quebecor qui détient aussi le *Journal de Québec* en plus de nombreux hebdomadaires régionaux. Sera aussi du corpus le journal *La Presse*, propriété du groupe Gesca qui rassemble sept quotidiens à travers le Québec. *La Presse*, qui a un lectorat total de 820 000, a d'ailleurs lancé une campagne de marketing axée sur ses chroniqueurs et chroniqueuses, tel qu'on peut le voir à l'annexe 1. Le troisième journal pris en compte est *Le Devoir*, seul quotidien indépendant dans le paysage médiatique québécois. Celui-ci rejoint près de 200 000 lecteurs chaque semaine. Finalement, à ces trois quotidiens montréalais francophones et payants s'ajoute l'anglophone *The Gazette*. Les quotidiens gratuits (*24 Heures* et *Métro*), qui sont aussi très lus, mais qui comportent peu de chroniques politiques, sont exclus du corpus.

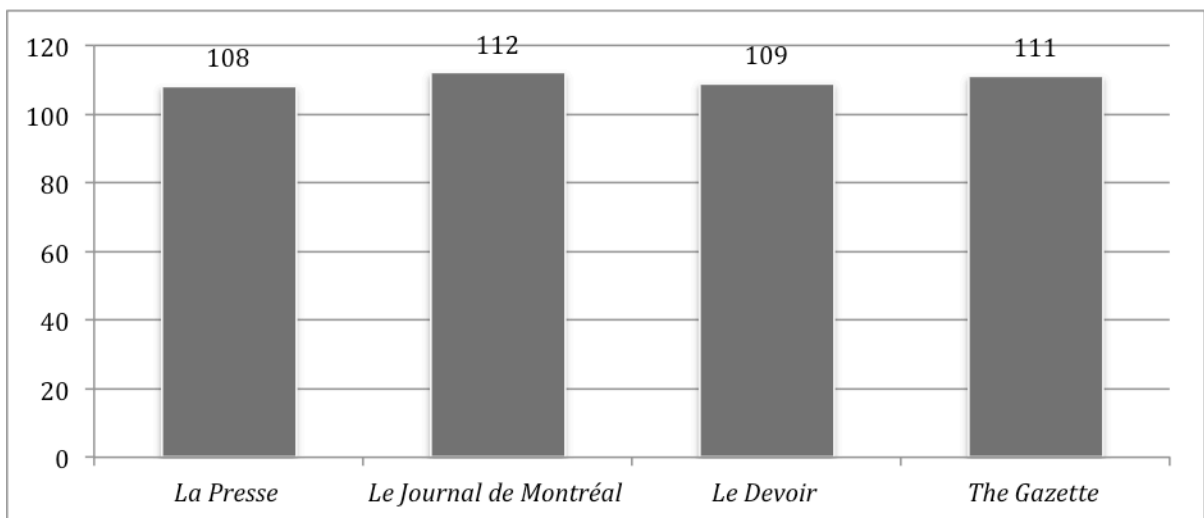
Au total, la base de données constituée comprend 444 chroniques tirées de ces quatre quotidiens. Ce nombre ne contient pas les chroniques éliminées après une première lecture, en raison du manque de pertinence de certaines pour l'étude actuelle (pas une chronique, auteur rarement intéressé par la politique, etc.). Pour assurer un nombre semblable d'une année à l'autre, 20 chroniques ont d'abord été conservées pour chaque journal pour les années 1991 et 1996. Ce sont 24 chroniques (12 par mois) qui ont été conservées pour chaque journal pour les années 2001, 2006 et 2011. Cela donne une distribution telle que montrée au Graphique 2.1.

Graphique 2.1. Nombre de chroniques par année



L'écart dans le nombre de chroniques retenues entre les années 1990 et 2000 s'explique par la difficulté de trouver des chroniques politiques au cours de la première des deux décennies, alors que le genre était vraisemblablement moins exploité. Seul *The Gazette* avait une section dédiée aux chroniques politiques dès le début des années 1990. La façon de choisir certaines chroniques visait à avoir un nombre semblable de chroniques pour tous les journaux à l'étude, tel que montré au Graphique 2.2, même si certains présentent somme toute un nombre moins élevé de chroniqueurs dans leurs pages.

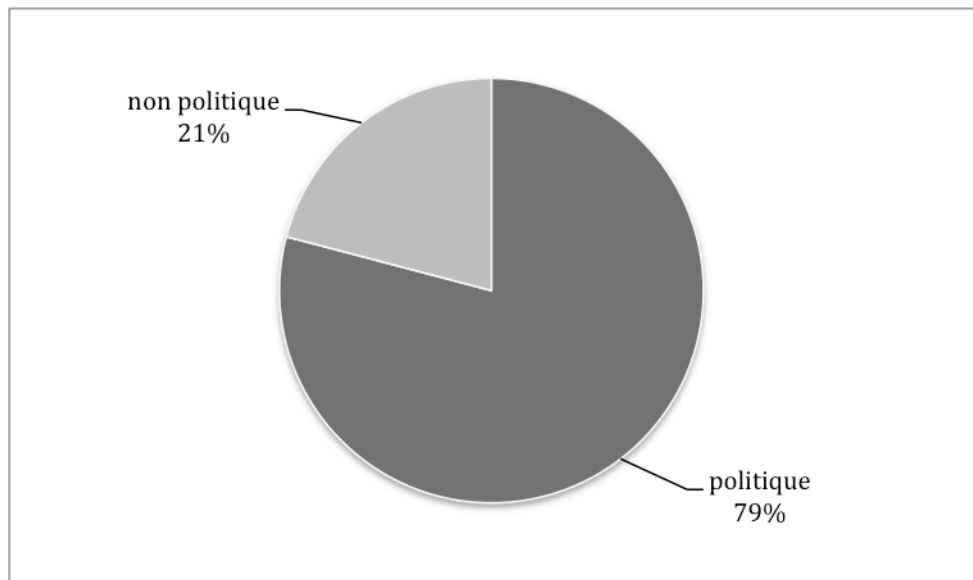
Graphique 2.2. Nombre de chroniques par journal



Tel qu'expliqué, les chroniqueurs traitant majoritairement de politique ont été retenus dans le corpus. Or les caractéristiques mêmes de la chronique font en sorte que les auteurs peuvent

traiter du sujet de leur choix. Ainsi, il arrive qu'un chroniqueur qui se penche habituellement sur la politique utilise l'espace qui lui est réservé pour traiter d'un sujet différent, tel que la famille, l'alimentation, etc. Pour éviter d'analyser en profondeur les chroniques non politiques, auxquelles les variables niveau de gouvernement ou thème politique ne s'appliquent d'ailleurs pas, la variable corpus a permis d'indiquer s'il s'agit véritablement d'une chronique politique. Des 444 chroniques obtenues dès le départ, 348 ont un sujet politique, soit environ les trois quarts comme il est possible de le voir au Graphique 2.3.

Graphique 2.3. Proportion de chroniques dont le sujet est politique (en %)



Ce sont donc les 348 chroniques politiques qui serviront à l'analyse présentée aux chapitres suivants, à moins d'indication contraire. En effet, les chroniques non politiques permettront de comparer les deux types de chroniques de manière à encore mieux saisir les particularités des chroniques politiques.

2.1.4. Pertinence et limites du corpus

Les quelque 500 chroniques compilées dans le cadre de ce mémoire forment ainsi une base de données exclusive de ce genre journalistique peu étudié. L'étude approfondie de 348 chroniques politiques se révèle suffisante pour dresser un portrait fiable de la chronique politique, telle qu'elle sera définie aux chapitres suivants. Effectivement, cette portion d'un nombre indéterminé de chroniques politiques à travers vingt ans représente l'échantillon le plus fiable qu'il était possible d'obtenir avec les moyens actuels, soit la non-existence d'une liste

de chroniqueurs politiques et la nécessité de consulter une copie papier ou numérisée de chaque article pour identifier les chroniques. L'échantillon obtenu aléatoirement au cours de diverses étapes (recension des chroniqueurs politiques par quotidien grâce à l'observation, choix au hasard des dix à douze chroniques par mois par année) permet de croire que les conclusions à venir sont fiables et représentatives de la réalité.

Les techniques de codage utilisées pour réaliser l'analyse de contenu permettent aussi d'assurer une bonne représentation dans l'échantillon. Aussi, coupler l'analyse de contenu à l'observation des quotidiens entre 1991 et 2011 sert à valider les résultats. Feuilletter les publications des vingt dernières années s'est effectivement montré des plus utiles pour mettre en perspective les trouvailles de l'analyse de contenu, et plus tard, des entrevues semi-dirigées. Cette technique a aussi servi à assurer la constitution d'un corpus pertinent en évitant de retenir les journalistes invités, les chroniqueurs culturels, etc.

Le fait qu'une seule personne se soit chargée de toute l'interprétation du corpus pourrait introduire un certain biais subjectif, mais cela ne remet pas en question les résultats de l'analyse réalisée puisque l'intention derrière la recherche est davantage cognitive que pratique. En effet, l'analyse de contenu sera complétée par une méthode qualitative, l'entrevue semi-dirigée, et si cette première partie de la recherche vise à décrire les caractéristiques techniques de la chronique politique québécoise à l'aide de mesures et de dénombrement, les résultats quantitatifs et qualitatifs seront finalement analysés conjointement.

D'ailleurs, la grille d'analyse présentée a été bâtie avec, en tête, l'idée de l'utilisation de deux méthodes. Si l'entrevue permet d'avoir l'opinion des chroniqueurs mêmes, les propos de ces derniers peuvent être teintés par leurs allégeances professionnelles alors que l'analyse de l'objet permet de se distancer du sujet et d'étudier plus objectivement le travail des chroniqueurs, soit leur chronique.

2.2. Entrevues semi-dirigées

Les entrevues semi-dirigées constituent la deuxième méthode utilisée pour dresser un portrait de la chronique politique dans les médias écrits québécois. L'ordre de la recherche n'est d'ailleurs pas le fruit du hasard : les entrevues, réalisées après l'analyse de contenu, ont permis de vérifier auprès des experts certaines observations directes et de mieux les contextualiser.

2.2.1. Objectifs

L'entrevue semi-dirigée est toute indiquée pour compléter la première méthode puisqu'elle laisse place à la discussion avec les professionnels tout en encadrant celle-ci de manière à obtenir des informations sur les différents éléments traités dans cette recherche. Au contraire de l'analyse de contenu, les entrevues explorent davantage les techniques employées par les chroniqueurs pour écrire leurs textes, choisir leurs sujets, etc. Certaines hypothèses, tel que le fait que le métier de chroniqueur soit surtout occupé par des journalistes d'élite ou que le métier de journaliste prime sur celui de chroniqueur de l'actualité, ont pu être vérifiées auprès des acteurs mêmes qui pratiquent le commentaire politique dans les quotidiens.

Cette méthode plus subjective vient donc compléter l'analyse de contenu avec des données qualitatives. La comparaison des réponses obtenues met en lumière les éléments où il y a consensus dans la profession et ceux qui sont traités différemment selon le quotidien ou un autre facteur.

Il est très intéressant de rencontrer ces professionnels qui forment une élite journalistique, car cette caractéristique laisse penser qu'il s'agit de personnes critiques et lucides face à leur métier. Par contre, il ne faut pas oublier que ce sont des praticiens qui ont aussi des intérêts à défendre, que ce soit face à leur employeur ou à la concurrence. La conférence offerte par certains chroniqueurs de *La Presse* au printemps 2011 a montré que ceux-ci étaient prompts à défendre leur quotidien, leur employeur et leur métier si certaines attaques leurs étaient adressées. Conformément aux études de Duff (2008) et de Bouthillette (2009), il faut aussi garder en tête que les chroniqueurs ont tendance à diminuer leur impact dans la société et sur l'opinion publique. Les entrevues permettront d'ailleurs de vérifier quelle influence les chroniqueurs politiques québécois pensent avoir sur la société.

2.2.2. Déroulement

Des entrevues d'environ une heure ont été organisées avec cinq chroniqueurs œuvrant dans l'un des quatre quotidiens montréalais nommés plus tôt (*La Presse*, *Le Devoir*, *le Journal de Montréal* et *The Gazette*). Se limiter aux chroniqueurs œuvrant dans les quotidiens du corpus permet une vérification encore plus directe entre les écrits d'un auteur et ses opinions. En effet, les caractéristiques principales d'un auteur révélées grâce à l'analyse de contenu pourront être vérifiées auprès du journaliste même.

Le contact a d'abord été établi par courriel avec certains des chroniqueurs qui revenaient le plus souvent dans le corpus de chroniques utilisé et qui sont encore actifs dans le milieu journalistique. Un exemple de courriel envoyé est disponible à l'annexe 4. Au total, dix chroniqueurs ont été contactés au cours du printemps 2012 et de ce nombre, cinq ont accepté de participer à la présente recherche. Une des entrevues a eu lieu par téléphone, selon les disponibilités du journaliste.

Les répondants proviennent de trois des quatre quotidiens étudiés (aucun journaliste de *The Gazette* n'ayant été disponible). Il s'agit d'hommes et de femmes ainsi que de journalistes jeunes ou plus expérimentés⁶. La majorité des répondants écrivent surtout des chroniques politiques, alors qu'un partage son temps entre le politique et d'autres sujets, se définissant comme un chroniqueur d'humeur. Avoir rencontré un chroniqueur d'humeur, et non uniquement politique, permet de mettre en perspective les réponses des chroniqueurs politiques. Cet avantage non négligeable rend les analyses à venir des plus pertinentes.

Le nombre de cinq a été imposé par le déroulement de la recherche et la disponibilité des journalistes. Après les cinq premières entrevues, les éléments apportés par les chroniqueurs avaient tendance à se valider plus qu'à se compléter, de sorte qu'à la cinquième entrevue, peu d'éléments nouveaux ont été apportés. De plus, cesser les entrevues à ce moment évite de concentrer les rencontres auprès de journalistes d'un ou de deux quotidiens, certains journaux comptant moins de chroniqueurs que d'autres, ce qui restreint les choix. Aussi, le choix a été fait de ne rencontrer que des chroniqueurs employés par les quotidiens, et non des collaborateurs (chroniqueurs non journalistes). Bien que les chroniques de ces derniers fassent également partie du corpus, la distinction entre journalistes et collaborateurs reste importante et ce sont les premiers qui sont au cœur de la recherche actuelle. D'ailleurs, puisque seulement quatre quotidiens montréalais sont retenus pour l'étude et qu'une première méthode, l'analyse de contenu, sert aussi à répondre à la problématique de départ, ce nombre semble suffisant.

Une série d'environ dix questions provenant de la problématique de recherche ont été utilisées pour diriger les entrevues. Ces questions ont été adaptées pour chacune des rencontres, de manière à cerner les caractéristiques précises des chroniqueurs rencontrés. Le questionnaire utilisé, dont une copie est disponible à l'annexe 5, a servi à structurer la rencontre tout en permettant de rester ouvert aux sujets qui ont pu survenir au cours de la discussion.

⁶ Lorsque les propos des chroniqueurs et chroniqueuses rencontrés en entrevue seront rapportés, le masculin sera employé pour assurer la confidentialité des répondants et alléger le texte.

L'important était effectivement de recueillir des informations qui permettent de dresser un portrait de la chronique politique en 2011 et toutes les informations, qu'elles aient été attendues ou non, pouvaient être pertinentes. Par exemple, la question de la fierté des chroniqueurs vis-à-vis de leurs écrits et de ce qui fait un bon article d'opinion a été traitée lors de toutes les rencontres, alors que c'était souvent le journaliste qui abordait les sujets.

2.2.3. Pertinence et limites de l'entrevue

Cette méthode de recherche exigeante, qui demande une participation active du répondant et du chercheur, permet de récolter des informations des plus intéressantes. De plus, elle s'arrime bien à celle de l'analyse de contenu pour compléter le portrait des chroniqueurs politiques actuels. L'entrevue semi-dirigée est toute indiquée pour comprendre les particularités d'un métier peu étudié tel que celui de chroniqueur. Les rencontres effectuées ont entre autres servi à questionner les journalistes rencontrés sur leur définition de leur métier, élément que l'analyse de contenu n'aurait pu saisir.

En effet, la complémentarité des deux méthodes est la clé de la recherche actuelle. Si les résultats de l'analyse de contenu ont pu être vérifiés auprès des chroniqueurs, d'autres éléments non disponibles dans leurs écrits, comme la perception de leur influence, ce qui dicte le choix de leurs sujets ou leur relation avec les acteurs politiques, sont tous des sujets plus faciles à aborder en entrevue.

Les résultats des entrevues semi-dirigées sont comptabilisés de façon à faire ressortir ce que les chroniqueurs ont partagé ou non. Pour assurer des réponses précises et honnêtes, la confidentialité a été assurée à tous les participants. Une copie du formulaire de consentement remis aux participants est disponible à l'annexe 6. De plus, une certaine distance a dû être prise vis-à-vis du sujet d'étude de manière à traiter tous les interlocuteurs pareillement, et dans le but de laisser s'exprimer le répondant, et non de lui proposer des réponses. Les techniques d'entrevues utilisées ont ainsi permis d'aller chercher des données fidèles à la réalité.

La pertinence des méthodes de recherche juxtaposées fait en sorte que les résultats obtenus sont généralisables à l'ensemble des chroniques politiques à Montréal, et même au Québec. Comme expliqué précédemment, le contexte québécois se différencie de l'aire canadienne ou américaine, et cette recherche permet ainsi de définir le chroniqueur politique québécois, tel qu'il pratique la couverture de l'actualité et le commentaire politique.

Les sections suivantes présenteront et analyseront conjointement les résultats obtenus grâce aux deux méthodes de recherche décrites. Les sections se divisent selon trois grands thèmes. D'abord, il sera question de ce qu'est la chronique, soit son format, son contenu, sa mise en valeur, etc. de manière à décrire les aspects du format de la chronique. Ensuite, ce que dit la chronique sera abordé, ce qui comprend les thèmes traités, le ton employé ou la critique formulée, donc tout ce qui relève du contenu de la chronique. Finalement, il sera question de ceux et celles qui écrivent la chronique politique, les chroniqueurs politiques, de façon à définir leur métier et leur rôle à l'aide de leurs écrits et de leurs dires. Le tout sera étudié dans le temps et selon les publications de manière à faire ressortir les principaux éléments qui témoignent de l'évolution du genre et de la place occupée par celui-ci.

Chapitre 3 : Ce qu'est la chronique

Insignifiant, expliquer ce qu'est une chronique? Force est de constater, en discutant avec des amis, collègues ou parents, que la majorité sait ce qu'est une chronique ou du moins a une bonne idée de ce dont il est question par cette forme journalistique. Reste que les grandes caractéristiques de ce genre n'ont jamais été examinées en profondeur. Et en interrogeant deux ou trois personnes, il est possible de réaliser que la définition de la chronique reste floue.

Pour pallier ce manque de clarté, le présent chapitre s'intéresse à un premier aspect caractéristique de la chronique : sa forme. Celle-ci comprend son positionnement, l'espace occupé, sa mise en page, etc. Si ces données sont observables via l'analyse de contenu, certaines entrevues ont aussi permis d'approfondir la question de la place de la chronique dans les quotidiens.

Pour décrire ce qu'est la chronique en 2011 et rendre compte de l'évolution de son format depuis les vingt dernières années, ce chapitre se divisera en trois sections : la place de la chronique, la mise en page de celle-ci et sa structure. Chaque section présentera les éléments pertinents issus de la cueillette de données et les analysera du même coup, de manière à mettre en relation les observations faites et les théories qui s'appliquent.

3.1. Place de la chronique

La chronique, en plus de subir quelques transformations dans son contenu (voir chapitre 4), s'est déplacée à l'intérieur des journaux. Pour examiner où se trouve la chronique d'un journal à l'autre, ou d'une année à l'autre, la distinction entre éditorial et chronique sera d'abord explicitée, puis les sections où se trouvent les chroniques seront décrites avant de jeter un coup d'œil à la mise en valeur de la chronique à l'intérieur même des journaux.

3.1.1. Chronique ou éditorial : une distinction importante

Déjà, la distinction entre éditoriaux et chroniques a été traitée brièvement, expliquant que si l'éditorial définissait les opinions du journal et de ses propriétaires sur certaines questions d'importance, la chronique se veut l'opinion de son auteur, sans lien avec la ligne préconisée par le journal. Ainsi, au Québec, sur la question nationale, *La Presse* est un journal fédéraliste alors que *Le Devoir* est, aujourd'hui, souvent considéré comme partisan de la souveraineté. *The Gazette*, principal journal anglophone à Montréal, s'oppose aussi à la souveraineté. Cette opinion est clairement présentée dans les pages éditoriales de ces quotidiens, sous la plume des

éditorialistes. Pour sa part, le *Journal de Montréal*, dont le fondateur (Pierre Péladeau) était considéré par certains comme un partisan de la souveraineté (Brault, 2008, p. 34-35), n'a jamais contenu de pages éditoriales. L'opinion des propriétaires n'est donc pas défendue par aucune équipe éditoriale ou texte publié dans ses pages.

Au Québec, les éditoriaux sont signés de la main des editorialistes (éditeurs en chef ou autre), alors que la tradition anglophone est à l'éditorial anonyme, « pour mieux souligner qu'il exprime le point de vue de la direction » (Ross, 2005, p. 31). Ainsi, il est possible de voir une certaine ressemblance entre l'éditorial et la chronique, tous deux étant signés et accompagnés de la photo de l'auteur, tel que le montre les images 3.1. et 3.2. ci-dessous.

Image 3.1. Mise en page d'une chronique politique dans *Le Devoir*



Source : *Le Devoir*, 8 mai 2012, p. A3.

Image 3.2. Mise en page d'un éditorial dans *Le Devoir*



Source : *Le Devoir*, 8 mai 2012, p. A8.

Or les chroniqueurs rencontrés ont souvent insisté sur la distinction entre les deux genres. Lysiane Gagnon, chroniqueuse politique à *La Presse* depuis 1980, établit aussi clairement la distinction entre les deux genres dans son plus récent livre. Après avoir décrit la fonction de chroniqueur, elle enchaîne : « On nous confond souvent avec les éditorialistes, car au Québec francophone, les éditoriaux sont signés et personnalisés, avec photos de leurs auteurs. » (Gagnon, 2010, p. 361) D'ailleurs, bien que les articles de cette journaliste soient actuellement publiés dans les pages « Forum » de *La Presse*, ce qui correspond à l'espace éditorial, elle poursuit la distinction : « ...nous ne sommes pas assujettis, sur quelque question que ce soit, à la position des propriétaires du journal; nous choisissons librement nos sujets et la façon de les traiter. » (2010, p. 361)

Si la distinction est importante entre chroniqueurs et éditorialistes, plusieurs remarquent que la liberté journalistique du chroniqueur est respectée de la direction : « ...je dois dire que jamais

je ne me suis fait, non seulement imposer une orientation, mais fait faire des remarques⁷ », se confie l'un des chroniqueurs rencontrés. Pierre Foglia, chroniqueur à *La Presse* depuis 45 ans, a récemment défendu sa position idéologique et la liberté dont il bénéficie malgré les positions contraires de son employeur (Foglia, 2012) :

Je suis indépendantiste. Au plus profond de moi-même, au plus creux, diront certains, je crois que le Québec est un autre pays. [...] Je suis de gauche aussi. Et laïque. [...] Cela fera bientôt 45 ans que je travaille à *La Presse*. Combien de fois, pensez-vous, ai-je écrit ce que je viens d'écrire? Exactement ce que je viens d'écrire? Des centaines de fois. Combien de fois, pensez-vous, en 45 ans, M. Desmarais père ou André son fils qui lui a succédé comme boss de *La Presse* se sont-ils manifestés pour me dire hé, le trotskyste, as-tu bientôt fini de nous pomper l'air? Pas une fois en 45 ans.

Le statut des deux corps professionnels est aussi bien différent. Le chroniqueur fait souvent partie de la salle de rédaction et ses supérieurs sont les responsables des différentes sections du journal. Ross (2005, p. 23) confirme cette distinction : « Habituellement, le chroniqueur est un journaliste de la base "syndicale", contrairement aux membres de l'équipe éditoriale, qui sont des cadres ou des dirigeants du journal. » Physiquement, cette séparation des genres est bien visible, notamment au journal *La Presse*, où les éditorialistes et les journalistes ont leur bureau respectif sur deux étages différents.

Finalement, les deux types se distinguent par l'endroit qu'ils occupent à l'intérieur des quotidiens : la chronique ne fait pas partie des pages éditoriales, même si celle-ci est parfois placée physiquement au même endroit. En effet, les pages éditoriales semblent avoir longtemps été l'endroit où diverses opinions convergeaient, que ce soit les lettres des lecteurs, les éditoriaux, les caricatures et certaines chroniques. Toutefois, toutes les chroniques d'un journal ne s'y sont pas toujours retrouvées, tel qu'il sera décrit à la section suivante.

3.1.2. Place réservée

Chronique : *Éléments*, du grec *khronos* « temps », qui entrent dans la composition de nombreux mots, le plus souvent didactiques. – Le Grand Robert 2011

La définition même du mot chronique est signe de l'importance de la place de ce type de texte dans un journal. Tirant sa racine du terme grec *kronos*, la chronique a toujours bénéficié d'un rapport privilégié avec le temps. La chronique a d'ailleurs une périodicité qui lui est propre, tel que l'exprime Ross (2004, p. 22) :

⁷ Propos recueillis lors d'une entrevue réalisée le 2 mai 2012.

La chronique est... chronique. Le lecteur sait quand il peut la trouver dans le journal, car sa périodicité est fixe : tous les jours, tous les mercredis, ou les mardis et les jeudis, etc. Il sait aussi où il la trouvera dans le journal car, en général, une chronique occupe d'une fois à l'autre le même emplacement – et couvre souvent la même surface et est présentée dans la même mise en page (...).

Si tous les chroniqueurs n'ont pas les mêmes habitudes de publication, plusieurs respectent une certaine périodicité. Ainsi, lors de l'absence d'une chronique, le journal prend le soin d'avertir les lecteurs, comme le montre l'Image 3.3.

Image 3.3. Absence d'un chroniqueur dans *Le Devoir*



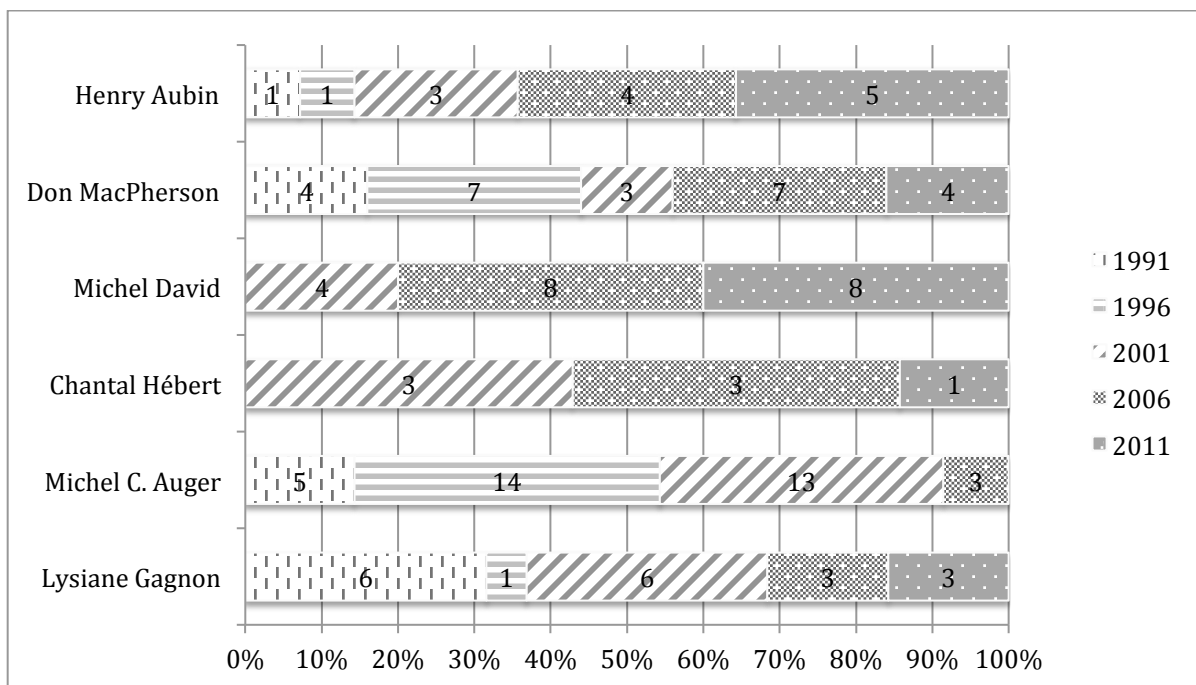
Veuillez noter que la chronique de Michel David fait relâche cette semaine.

Source : *Le Devoir*, 24 avril 2012, p. A3.

Michel David, chroniqueur au *Devoir* depuis 2001, y écrit une chronique tous les mardis, jeudis et samedis. Lors de la semaine du 24 avril, le chroniqueur était absent et l'inscription ci-dessus se trouvait au bas de la page où les lecteurs ont l'habitude de retrouver sa chronique (p. A3). Cette habitude est fréquente pour *Le Devoir*, de même que pour d'autres publications qui accueillent certains chroniqueurs à intervalles réguliers, et témoigne de l'importance de cette régularité pour les lecteurs et les publications.

En s'attardant à la définition du terme chronique, en tant qu'adjectif, celui signifie « ce qui dure ». Bien que cette définition s'applique surtout à « ce qui est dommageable, fâcheux » ("Chronique", 2011), il est possible de faire abstraction de cette précision pour traiter d'un élément chronique comme de ce qui dure. La permanence des chroniques semble d'ailleurs un élément clé pour les différents quotidiens, qui comptent sur certains chroniqueurs depuis des années. Dans le corpus étudié, il est évident que plusieurs chroniqueurs politiques ont une certaine permanence au sein du même journal, ou parfois de plusieurs journaux. C'est le cas de Pierre Foglia, Michel David, Lysiane Gagnon, Don MacPherson, Henry Aubin, Michel C. Auger et bien d'autres. Ces journalistes reconnus reviennent à de nombreuses reprises dans le corpus étudié, et ce, sur un grand nombre d'années, tel qu'on le voit au Graphique 3.1.

Graphique 3.1. Nombre de chroniques politiques de certains chroniqueurs selon l'année



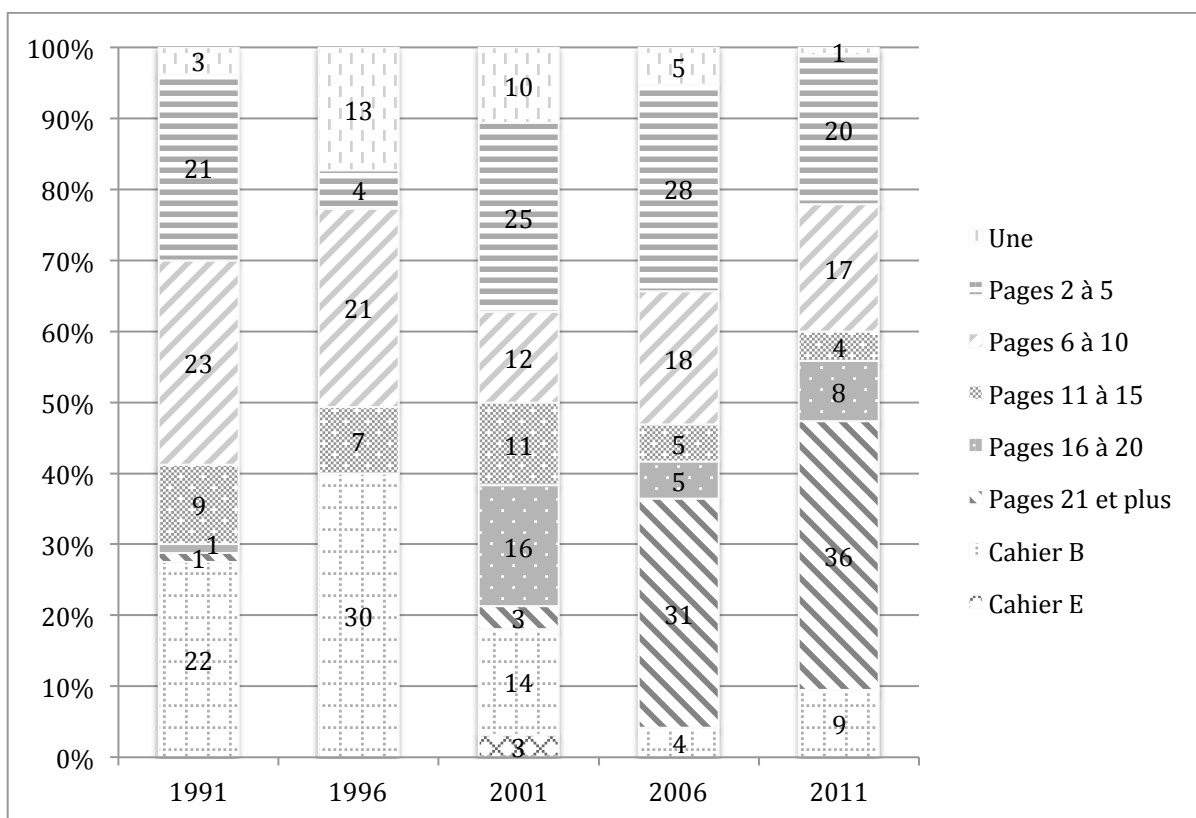
Le Graphique 3.1. montre que Lysiane Gagnon, Michel C. Auger, Don MacPherson et Henry Aubin se retrouvent dans l'échantillon pour les cinq années étudiées. Chantal Hébert y est depuis 2001, mais travaillait auparavant comme journaliste à *La Presse*, alors que Michel David a plus de 20 ans d'expérience comme chroniqueur politique, mais le graphique ci-dessus témoigne seulement de ses années dans un quotidien de Montréal, soit *Le Devoir*, à partir de 2001. Cette présence accrue et de longue durée de ces chroniqueurs, visible par l'observation et l'analyse de contenu, exprime l'importance de la durée de la chronique. De plus, lors des entrevues, les noms de chroniqueurs expérimentés et très présents sur une longue période ont été mentionnés à titre de modèle ou de référence.

En ce qui concerne l'endroit où se trouve la chronique, il s'agit souvent d'espace ou de pages réservés. Les disparités viennent des choix de chaque journal et dépendent de l'année étudiée. En effet, au cours de vingt dernières années, les habitudes de mise en page ont évolué différemment pour chacun des journaux. Si *Le Journal de Montréal* misait peu sur les chroniqueurs politiques en 1991, il y a, en 2011, trois pages réservées tous les jours aux courriers des lecteurs, aux chroniques (souvent au nombre de trois) et à la caricature.

Le fait de répertorier des textes d'opinion, dont l'éditorial et certaines chroniques, dans des pages réservées ne date pas d'hier. *La Presse* a gardé cette habitude, comme *The Gazette* ou *Le*

Devoir, bien que les formes aient changé. Le Graphique 3.2. permet d'aller plus en profondeur au sujet de l'évolution par année. Des graphiques détaillés montrant l'évolution de la position de la chronique par année pour chaque journal étudié sont disponibles à l'annexe 7.

Graphique 3.2. Nombre de chroniques politiques selon la position à l'intérieur du journal et l'année



Deux éléments intéressants sont visibles grâce au Graphique 3.2. D'abord, il permet d'avancer deux hypothèses : ou bien les chroniques se sont déplacées vers la fin des journaux, ou bien les journaux ont augmenté de volume. La deuxième option semble la plus crédible et se vérifie par l'observation des journaux entre 1991 et 2011. *La Presse* et *The Gazette* ont passablement augmenté le nombre de pages de leur cahier principal au cours de ces vingt années, ramenant même des éléments avant disponibles dans le deuxième cahier (cahier B) dans le premier. Cette hypothèse est validée par la disparition du cahier B (comme support des chroniques), qui passe de 22 chroniques dans ce cahier en 1991, à 30 en 1996, puis à 14 en 2001, à 4 seulement en 2006 et à 9 en 2011. Le Graphique A7.4, à l'annexe 7, montre d'ailleurs clairement ce phénomène pour *The Gazette*, qui a longtemps (1991, 1996 et 2001) rassemblé les éditoriaux, chroniques et lettres des lecteurs dans le cahier B, alors qu'en 2011 et en grande partie en 2006,

le cahier B semble inutilisé par les chroniqueurs politiques. Le même phénomène est observable à *La Presse* (Graphique A7.1 à l'annexe 7) pour les années 1991 et 1996, alors que le *Journal de Montréal*, qui ne compte qu'un cahier unique, mise depuis quelques années sur des pages d'opinion toujours situées entre les pages 20 et 30 de l'édition du jour et rassemblant deux ou trois chroniques. Tous ces éléments renforcent la possibilité que les chroniques se déplacent plus loin dans le premier cahier. Seul *Le Devoir* a un parcours un peu différent, utilisant le cahier B les samedis à partir de 2001 pour rassembler les textes d'opinion et d'analyse, pratique qui est encore en vigueur en 2012.

L'observation des journaux et l'analyse de contenu ont permis le repérage de certains éléments stables à l'intérieur des publications. Par exemple, au *Journal de Montréal*, une chronique d'humeur du même auteur prend place à la page 4 tous les jours, alors qu'une chronique d'humeur plus politique (comptabilisée dans le corpus) est présente en page 6. Au *Devoir*, c'est la page A3 qui fait place à une chronique politique tous les jours, excepté le samedi alors que les textes d'opinion sont disponibles au cahier B. *The Gazette*, pour sa part, a toujours eu une page réservée aux chroniqueurs (environ trois), que ce soit dans le cahier B entre 1991 et 2001, puis à la fin du cahier A pour les années suivantes. Les chroniques ainsi rassemblées viennent toujours après les éditoriaux. Aussi, *The Gazette* comptait sur quelques chroniqueurs d'humeur réguliers au début du cahier A, dont la « *Page Two Column* » en page A2 pendant quelques années (1991 et 1996).

Ce positionnement de la chronique permet de créer une habitude auprès des lecteurs qui s'attendent à retrouver les mêmes éléments aux mêmes endroits tous les jours ou toutes les semaines. Cette règle de la permanence des sections est d'ailleurs respectée pour plusieurs autres thèmes, que ce soit les nouvelles internationales qui viennent après les nouvelles locales, régionales ou nationales, les sports qui sont toujours disponibles en fin de journal, etc. Outre l'habitude créée par ce positionnement, la mise en valeur des chroniques se fait aussi par la publicité des textes d'opinion à l'intérieur même du journal.

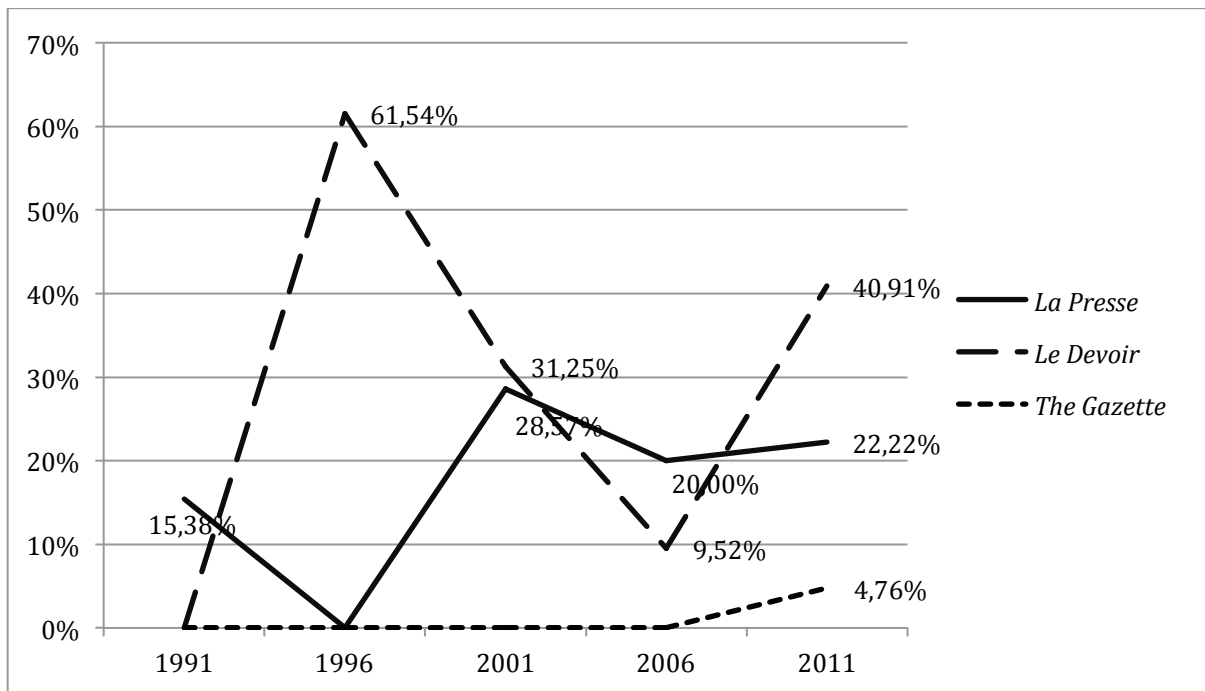
3.1.3. Mise en valeur de la chronique

En plus d'être bien identifiée à l'intérieur du quotidien, notamment par sa place réservée ou les éléments de mise en page qui seront décrits ci-après, la chronique est souvent mise en valeur par des annonces sur la page couverture (une) même du journal. Cette technique prouve encore une fois l'importance de la chronique pour les publications, qui s'assurent de mentionner celles

qui peuvent attirer des lecteurs sur la couverture de l'édition du jour. En effet, la première page d'une publication sert à attirer l'attention et à susciter l'intérêt des consommateurs. Les éléments vendeurs s'y trouvent, que ce soit une nouvelle exclusive, une photo attrayante ou un auteur vedette, comme le chroniqueur.

Cette technique n'est pas utilisée par tous les journaux en ce qui concerne les chroniqueurs. Ce sont surtout *La Presse* et *Le Devoir* qui utilisent la une pour annoncer les chroniques politiques. C'est ce qui ressort de l'analyse de contenu, tel que montré au Graphique 3.3.

Graphique 3.3. Évolution des chroniques politiques annoncées en une selon le journal (en %)



Ce graphique permet de voir que *La Presse* et *Le Devoir* utilisent de manière importante la une pour présenter les chroniqueurs et chroniqueuses politiques. Pour *Le Devoir*, la proportion de chroniques politiques mentionnées en une grimpe jusqu'à 61,54 % en 1996. La variation dans l'utilisation de cette technique est attribuable aux différences de mise en page selon les années. En 1996, *Le Devoir* présentait chaque jour sur la page couverture une chronique appelée « Perspectives », écrite par un auteur différent chaque jour de la semaine. Ainsi, une majorité des chroniques du corpus en 1996 pour ce journal débutaient en page 1 pour se terminer à la dernière page du premier cahier, fidèle à l'habitude de cette publication. Même si la chronique

« Perspectives » n'était plus placée en page 1 les années suivantes, *Le Devoir* n'a pas cessé de présenter certaines chroniques en première page, tel que le montre l'évolution de la courbe.

La Presse utilise aussi cette technique. En moyenne, près de 20 % des chroniques politiques à travers les années sont annoncées d'une manière ou d'une autre en première page de l'édition du jour. Si, en 1991, l'annonce faisait place à une partie ou à l'entièreté de la chronique, en 2006 et 2011, c'est surtout le titre de la chronique, le nom de l'auteur et sa photo qui se trouvent en une, avec la page où se trouve l'article.

The Gazette utilise peu ou pas l'annonce en page couverture de ses publications. Certains éditoriaux sont annoncés en une au cours des années 90, mais jamais les chroniqueurs. Seul un article en 2011 est annoncé en page une et il s'agit d'un anachronisme dans l'ensemble des données rassemblées. Toutefois, dès 2006, il est possible de voir la mention des chroniques du jour dans le sommaire, en page 2.

Finalement, il faut noter que *Le Journal de Montréal* n'utilise aucunement cette technique d'annonce en première page. L'observation des journaux a toutefois permis de voir que certaines chroniques du *Journal de Montréal* étaient quelques fois annoncées en page 2 ou 3, à l'intérieur du journal. La une, toutefois, reste réservée à une nouvelle principale, puis deux à trois nouvelles supplémentaires, en plus petit (voir Image 3.4.).

Ainsi, tous les journaux utilisent d'une manière ou d'une autre l'annonce pour mettre en valeur leurs chroniqueurs politiques, ou sportifs, culturels, etc. La première page n'est toutefois pas le moyen par excellence de tous d'attirer le lecteur vers les chroniques. De plus, Internet a permis de multiplier les techniques d'autopromotion utilisées par les quotidiens. Ceux-ci peuvent maintenant se servir des réseaux sociaux (Facebook et Twitter entre autres) pour relayer les chroniques et autres textes intéressants. D'ailleurs, selon une récente étude du Pew Research Centre's Project for Excellence in Journalism (Holcomb, Gross, et Mitchell, 2011), 93 % des messages produits par les grandes entreprises de presse renvoyaient à leur propre site en 2011. Cela montre l'utilisation massive des réseaux sociaux par les médias d'information pour de l'autopromotion, une habitude étudiée aux États-Unis qui peut aussi s'observer au Québec.

Image 3.4. Une du *Journal de Montréal*



Source : *Le Journal de Montréal*, 3 octobre 2012, p. 1.

Cette habitude confirme aussi les visées économiques des entreprises de presse, qui cherchent effectivement à rejoindre le plus grand nombre de lecteurs pour attirer des profits (par la publicité ou les abonnements). L'utilisation de la chronique politique comme outil de promotion du journal (par sa présence en une ou dans le sommaire) indique l'importance de ce type de texte autant pour le lecteur que pour l'organisation, conformément au modèle décrit au chapitre 1.

3.2. Mise en page de la chronique

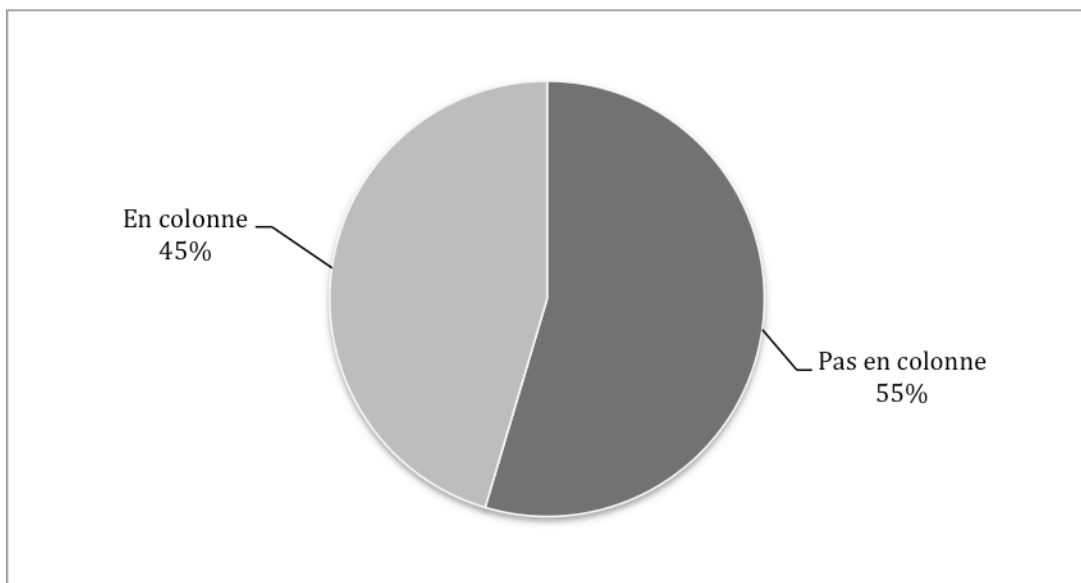
En plus du positionnement de la chronique, qui est typique au genre tel que démontré, la mise en page laisse voir immédiatement aux lecteurs plus ou moins avertis qu'il ne s'agit pas d'une nouvelle. La chronique, ou *column*, a un format particulier, tel que l'exprime d'ailleurs un journaliste rencontré dans le cadre des entrevues : « La chronique, il y a un cadre. Je veux dire, il

y a une présentation visuelle qui fait qu'on sait que c'est une chronique⁸. » Ces éléments qui permettent à tous de savoir qu'il s'agit d'une chronique seront examinés plus attentivement un par un, soit : la colonne, les images et la longueur.

3.2.1. Colonne repensée

La colonne, format par excellence de la chronique, est loin d'être toujours respectée. Le Graphique 3.4. montre clairement que la plupart des chroniques politiques ne se présentent pas sous forme de colonne.

Graphique 3.4. Proportion de chroniques politiques en format colonne ou non (en %)

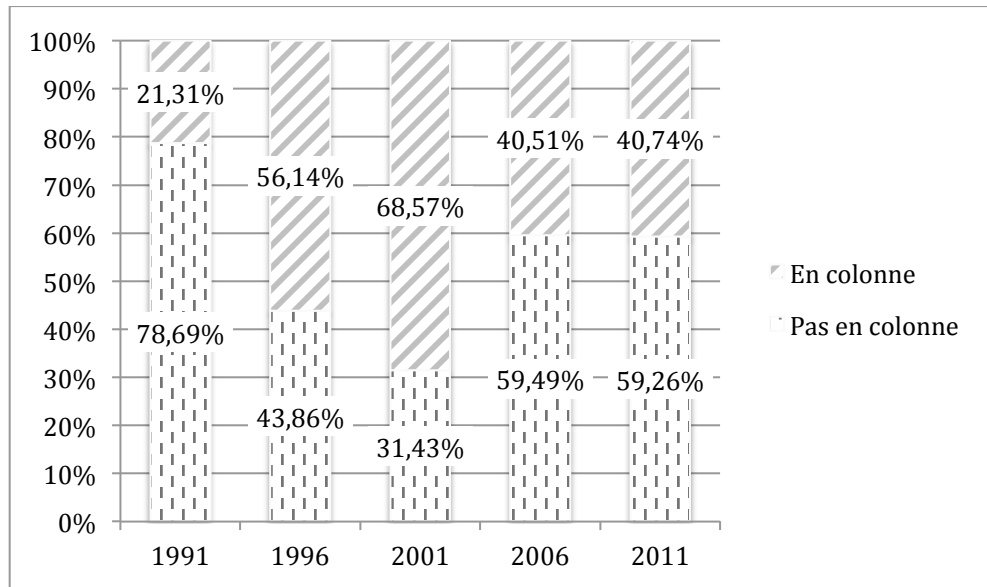


La proportion reste exactement la même (45 % de chroniques en colonne et 55 % pas en colonne) si les 440 articles du corpus (et pas seulement les 348 chroniques politiques) sont pris en compte. Ce partage de mise en page n'est donc pas particulier à la chronique politique, mais se répercute plutôt largement dans l'ensemble des catégories.

Pour comprendre ce choix de mise en page, il est possible de se demander si l'utilisation de la colonne dépend de l'année ou du journal étudié. Les Graphiques 3.5. et 3.6. permettent de mettre en lumière ces deux variables. Le Graphique 3.5., d'une part, montre que la colonne, qui était peu exploitée en 1991, prend de l'importance en 1996 et 2001, alors qu'une majorité de chroniques politiques sont alors disposées verticalement. En 2006 et 2011, la colonne revient à environ 40 % des chroniques politiques.

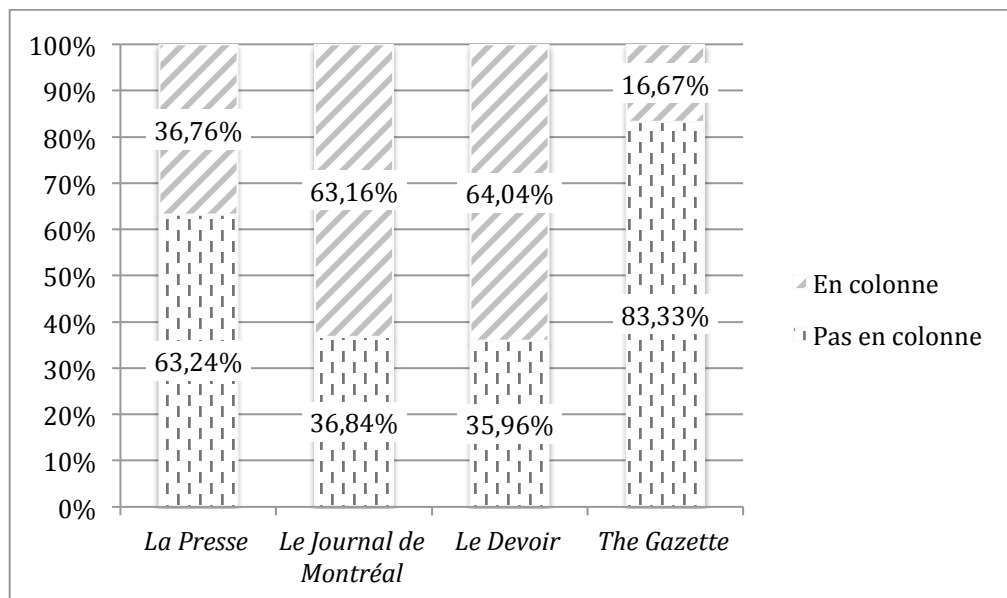
⁸ Propos recueillis lors d'une entrevue réalisée le 17 avril 2012.

Graphique 3.5. Proportion de chroniques politiques en format colonne ou non selon l'année (en %)



Le Graphique 3.6., d'autre part, prouve que les journaux ont chacun leurs propres habitudes de mise en page qui incluent ou non la chronique verticale. *Le Journal de Montréal* et *Le Devoir* utilisent davantage ce type de mise en page pour la chronique politique que *La Presse* ou *The Gazette*, bon dernier, avec moins de 20 % de chroniques disposées en colonne.

Graphique 3.6. Proportion de chroniques politiques en format colonne ou non selon le journal (en %)



Cet intérêt pour la disposition du texte verticalement vient de l'origine de la pratique de la chronique dans les quotidiens, dont est issu le terme anglophone *column*. Les anglophones utilisent en effet cette caractéristique du texte d'opinion pour nommer le genre et son auteur, le *columnist*. Ce prérequis de la chronique a vite été déjoué de sorte qu'à peine la moitié des chroniques politiques, du moins au Québec, respectent l'origine du terme. Même *The Gazette*, qui suit davantage la tradition anglophone et compte sur des chroniqueurs politiques depuis longtemps, ne se limite plus à cette caractéristique de disposition depuis plusieurs années.

Tout comme d'autres éléments de mise en page qui seront décrits, le fait d'utiliser ou non la colonne devient maintenant un choix de mise en page pour chaque publication. En détail, l'évolution de l'utilisation de la chronique selon le journal, par année, est disponible à l'annexe 7 (tableaux A7.1, A7.2, A7.3 et A7.4). Par exemple, *Le Devoir*, qui comptait en 1991 une chronique par jour dans un espace limité (de forme rectangulaire) des pages éditoriales, utilise maintenant presque exclusivement la colonne pour ses chroniques, repérables facilement grâce à cette caractéristique. Le fait que les chroniques ne soient pas en colonne ne les rend pas moins faciles à identifier; tous les journaux ont leurs habitudes de mise en page qui permettent d'identifier facilement un genre d'un autre, et ce, encore davantage en 2011 qu'en 1990.

3.2.2. Photos et autres manifestations imagées

L'image est un second élément d'importance pour la chronique, non pas parce que chaque article d'opinion comporte une image, mais plutôt parce que la photo du chroniqueur accompagne en tout temps le texte. En effet, tous les journaux étudiés, sans exception, placent la photo de l'auteur de la chronique au début de son texte. Preuve, encore une fois, du statut dont jouit le chroniqueur, qui est reconnu des lecteurs par son visage.

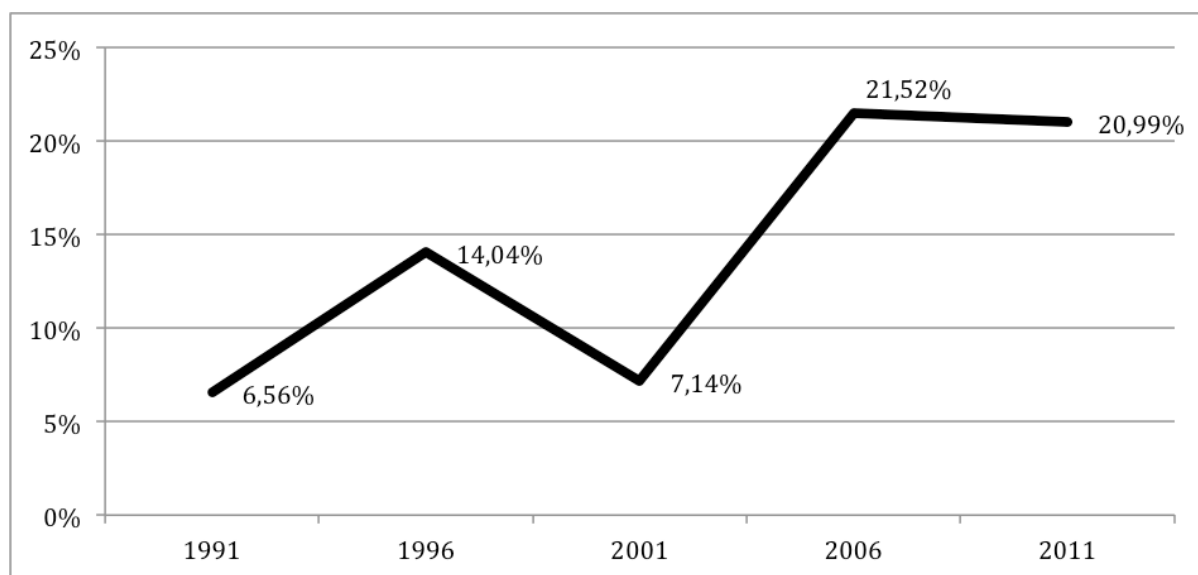
De plus en plus, toutefois, les journaux tendent à ajouter la photo du journaliste pour tous les types de textes, surtout les longs reportages et les textes d'analyse. Reste que pour la chronique, l'utilisation de la photo est systématique, ce qui en fait un élément caractéristique majeur.

Cette utilisation de la photo peut tendre à confondre la chronique avec l'éditorial, tel que mentionné à la section 3.1. Toutefois, d'autres éléments comme la position de l'éditorial ou de la chronique donnent des indices sur la nature de l'article, ce qui évite une trop grande confusion.

Utiliser une image pour illustrer la chronique est peu commun. Seul 15 % des chroniques politiques du corpus comportaient une image du sujet traité. Fait intéressant, l'utilisation de l'image a augmenté avec le temps, tel qu'on le voit au Graphique 3.7. Alors que moins de 10 %

des chroniques politiques utilisaient l'image en 1991 ou 2001, ce sont environ 20 % d'entre elles qui comportent une image en 2006 ou 2011.

Graphique 3.7. Évolution de la proportion des chroniques politiques comportant une image selon l'année (en %)



Cette augmentation avec le temps suit également une tendance générale pour l'ensemble des publications, qui semblent utiliser de plus en plus l'image. *Le Journal de Montréal*, par exemple, se sert souvent d'une photo et d'un bas de vignette pour raconter un événement (souvent une brève nouvelle). Les pages couvertures ont aussi changé, comme celles de *La Presse* qui, dans les années 1990, comportaient les titres d'articles, des images et le début de quelques textes, alors qu'elles montrent maintenant seulement des images et des titres.

De Bonville (1995), dans son analyse de contenu des quotidiens entre 1945 et 1985, fait la démonstration que le nombre de nouvelles par page diminue considérablement avec le temps, excepté pour les tabloïds qui, de par le format, optent pour une mise en page différente. La mise en page se simplifie avec les années, décrit l'auteur. S'il y a d'abord un grand nombre d'articles par page (une moyenne de 23 pour *La Presse* et de 16 pour *Le Devoir*), c'est parce que « le journal remplit encore, en 1945, le rôle de principal pourvoyeur d'information » (de Bonville, 1995, p. 73). Or ceci ne permet pas le respect des trois principes d'organisation décrits par l'auteur : disposition selon l'importance, simplicité de la mise en page et contraste. Cela viendra avec le temps, de telle sorte qu'en 1985, le nombre moyen d'articles par page est moins élevé

(5 pour *La Presse* et 6 pour *Le Devoir*). Et cela s'explique entre autres par le contexte médiatique :

Le journal n'est plus le premier, comme jusqu'à la Deuxième Guerre mondiale, à transmettre les nouvelles : la radio, et la télévision le précèdent presque toujours. Son rôle consiste plutôt à organiser les nouvelles, à distinguer l'essentiel de l'accessoire, et à mettre en valeur les événements les plus importants. Dans cette perspective, la réduction sensible du nombre d'articles à la « une » et dans l'ensemble du journal ainsi que l'augmentation de la proportion de la surface rédactionnelle consacrée à ces éléments de mise en valeur que sont la titraille et l'illustration, se justifient pleinement. Encore maintenant, et peut-être même davantage depuis l'avènement des sites Web d'information, le journal joue un rôle de mise en valeur. Ainsi l'utilisation d'éléments de contraste comme les images ou les titres s'est poursuivie, comme il est possible de le voir en feuilletant les publications des vingt dernières années.

La littérature sur l'effet des images dans les médias met en lumière l'importance des éléments non verbaux et visuels et leur influence sur la perception du public. Barrett et Barrington (2005b), dans une étude sur l'impact des photos de candidats électoraux sur l'opinion de la population, arrivent à la conclusion qu'une image favorable augmente la perception positive des électeurs vis-à-vis ce candidat. Cette conclusion est conforme à la littérature sur le sujet : « *Studies from a variety of disciplines have uncovered strong evidence that visual images influence people's attitudes and ability to learn about individuals, events, and issues* » (Barrett et Barrington, 2005a, p. 609).

Si l'image a un si grand impact, pourquoi la chronique l'utilise-t-elle si peu? La réponse vient peut-être d'un chroniqueur interrogé, qui préfère ne pas voir d'image dans ses chroniques puisque celles-ci n'apportent généralement rien de plus au texte. « Si je faisais une chronique sur Jean Charest, on pouvait mettre une photo de Jean Charest. Je trouvais ça totalement inutile et ça nous enlève de l'espace en plus⁹! » Les études sur l'impact de l'image peuvent toutefois expliquer la présence de la photo du chroniqueur qui peut attirer le regard ou susciter une réaction chez le lecteur, qui reconnaît et choisit ou non de lire le texte d'un journaliste.

Dans le corpus étudié, les chroniques attirant le plus l'utilisation de l'image portaient sur les thèmes droits et lois (35 % avec photo) ou opérations gouvernementales (20 %). Le détail de la variable image selon le thème de la chronique se trouve au tableau A7.5. à l'annexe 7.

De plus, les chroniques en format colonne attirent beaucoup moins la présence d'une image que les chroniques dans un autre format. Seulement 2 % des chroniques en colonne comportent une

⁹ Propos recueillis lors d'une entrevue réalisée le 17 avril 2012.

image, alors que 25 % de celles qui ne sont pas en colonne en ont une. *The Gazette* et *La Presse*, les deux journaux dans lesquels il y a le plus de chroniques non en colonne, sont aussi ceux qui présentent le plus de photos dans leur chronique, avec respectivement 21 % et 18 % de chroniques avec illustrations.

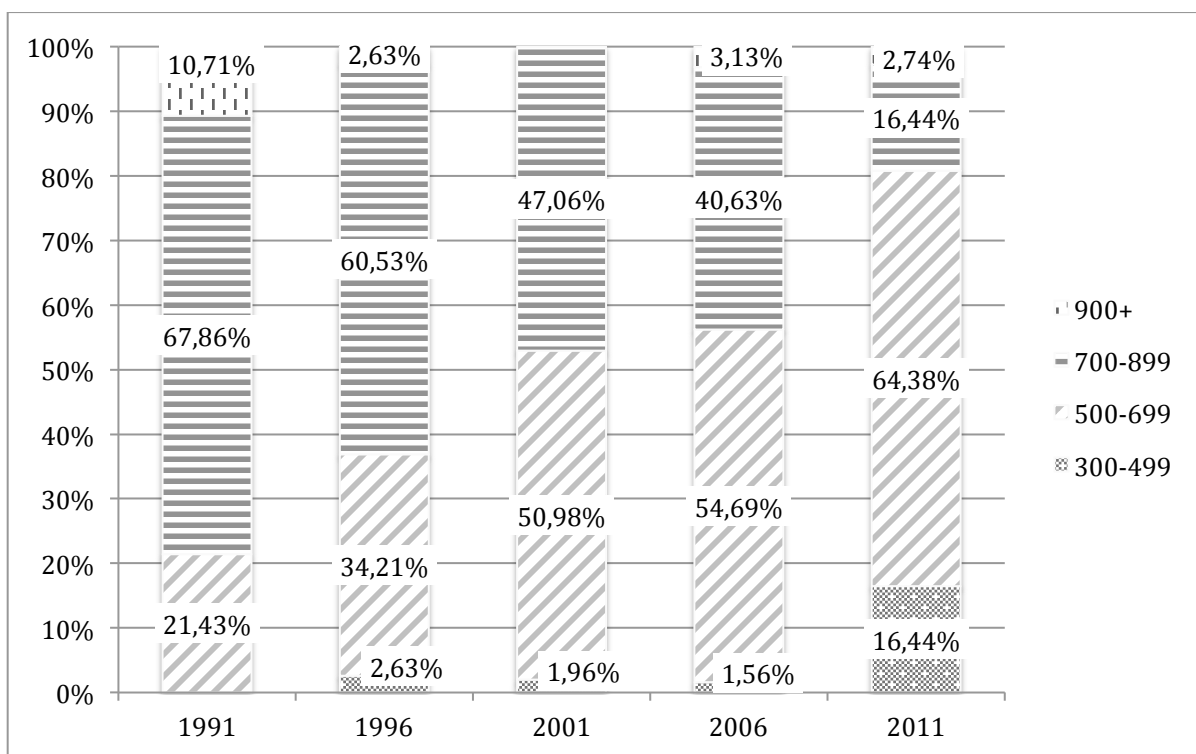
3.2.3. De moins en moins longue

Le nombre de mots par chronique donne une bonne idée de la longueur des chroniques. Or cette statistique n'était pas disponible pour toutes les chroniques dans le corpus, ce qui fait en sorte que 254 des 348 chroniques politiques du corpus sont considérées lorsqu'il est question du nombre de mots.

C'est le *Journal de Montréal* qui est le moins bien représenté dans cette partie de l'échantillon, puisque le nombre de mots des chroniques de ce journal n'était disponible que pour dix-huit articles. De plus, il est plus facile d'obtenir le nombre de mots en 2011 qu'en 1991 ou 1996, ce qui fait en sorte que les cas sont plus nombreux pour ces dernières années.

Reste que la tendance montre une diminution du nombre de mots dans les chroniques politiques. En effet, il y a beaucoup plus de textes comportant entre 500 et 699 mots aujourd'hui que dans les années 1990, alors que des chroniques de plus 700 mots se font de plus en plus rares, proportionnellement. Le Graphique 3.8. montre bien la relation inverse entre ces catégories, qui tend vers une diminution générale du nombre de mots par chronique.

Graphique 3.8. Proportion de la longueur des chroniques politiques selon la catégorie de nombre de mots et l'année (en %)



L'un des journalistes rencontrés, qui compte plusieurs années d'expérience, témoigne de la diminution de l'espace :

Il faut dire aussi qu'au début [...], mes chroniques, comme celles de tout le monde, étaient plus longues. Elles comportaient beaucoup plus de mots parce qu'à l'époque, les caractères dans les journaux étaient plus petits, il y avait moins de blanc entre les lignes. On nous donnait beaucoup plus d'espace parce que les gens, à ces époques-là, lisaient plus les journaux. Maintenant j'ai 600 mots. Moins mon titre, l'exergue, donc 550 environ. Au départ, il y a quelques années, c'était 1300 mots¹⁰.

Pour ce journaliste, cette diminution permet moins de description : « Là, il faut aller tout de suite droit au but », confie-t-il.

Il serait intéressant de savoir si l'ensemble des articles des quotidiens québécois ont vu leur nombre de mots diminuer avec les années. De Bonville (2005) révélait qu'entre 1945 et 1985, le nombre d'articles par édition du journal diminuait, mais que le nombre de mots moyen de chacun des articles augmentait durant cet intervalle de quarante ans. Est-ce que la tendance s'est inversée pour les trente années suivantes? Difficile de le savoir précisément sans une autre

¹⁰ Propos recueillis lors d'une entrevue réalisée le 17 avril 2012.

analyse de contenu approfondie. La réponse du journaliste rencontré donne tout de même un indice : si les caractères ont grossi et les espaces blancs entre les lignes ont augmenté, il est peu probable de conserver un nombre de mots constant dans une page de même dimension.

Si le nombre de mots d'une chronique peut difficilement être comparé à celui pour un reportage, puisque les données ne sont pas disponibles et analysées, il reste qu'un bon nombre de caractéristiques de mise en page permettent de reconnaître le genre à l'intérieur d'un quotidien. Chaque journal choisit ses stratégies de mise en page, ce qui fait en sorte que la colonne est davantage utilisée pour certains quotidiens, alors que d'autres favorisent l'image, etc. Il est possible de croire que le lecteur qui a l'habitude d'ouvrir son journal tous les jours se retrouve facilement grâce à ces différents repères. Le fait est que la chronique a des caractéristiques qui lui sont propres du point de vue de son format, et celles-ci comportent un dernier type de particularités : les éléments de la structure.

3.3. Structure variée de la chronique

En quoi la structure de la chronique se distingue de celle d'autres articles journalistiques? Que contient une chronique et qu'est-ce qui en fait un genre à part? Le contenant de l'article d'opinion est bien différent de celui des reportages ou de la nouvelle, du point de vue de la mise en page, mais aussi de l'organisation de l'information. Cette section permet de faire le pont entre le contenant et le contenu, la structure ayant un impact autant visuel que stylistique. Avant le chapitre suivant, qui traitera de ce qui est dit dans une chronique, les prochaines pages traiteront de la manière de présenter l'information dans un article d'opinion journalistique.

Pour ce faire, il sera d'abord question de l'organisation de l'information, que ce soit en fonction de la publication, de l'auteur ou du sujet abordé, puis la liberté qui va de pair avec la chronique sera abordée, et finalement la différenciation entre le blogue et la chronique sera explicitée brièvement.

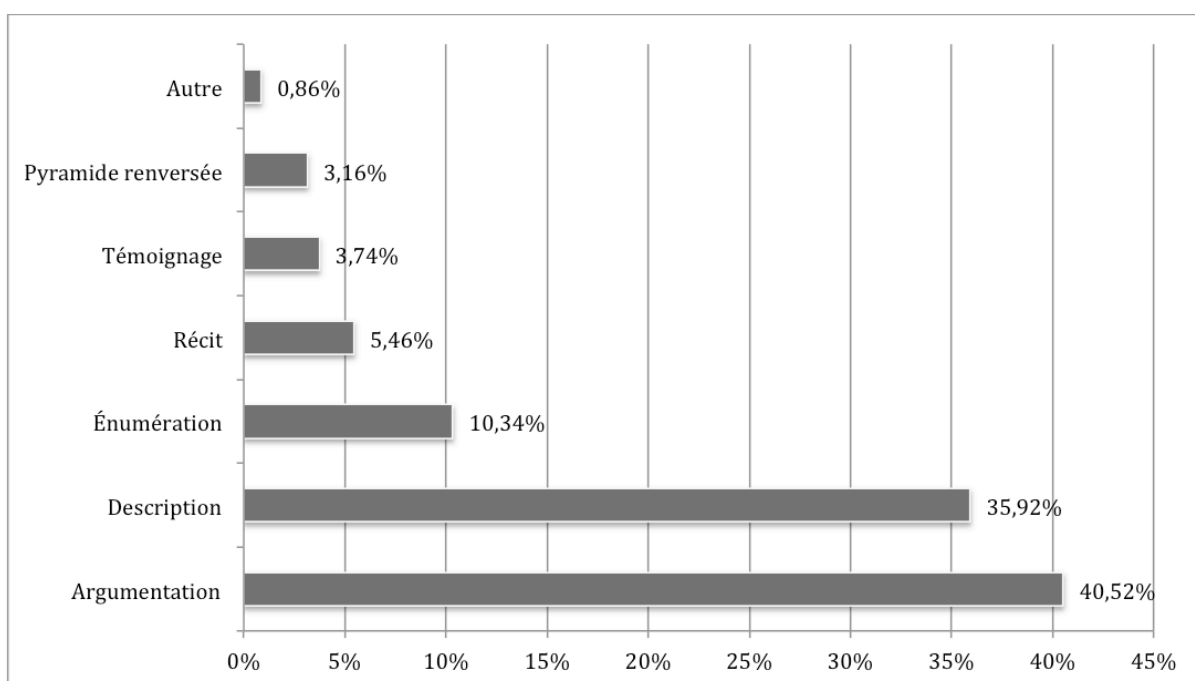
3.3.1. Organisation de l'information

Une idée reçue, qui se vérifie grâce à l'étude effectuée, est la distinction entre le texte d'une chronique et celui d'une nouvelle ou d'un reportage. Dans ces derniers, les éléments les plus importants doivent venir en premier, suivis de détails, de plus en plus précis. C'est le principe de la pyramide renversée : « [...] [le journaliste] livre l'essentiel de son message dès les premières lignes, quitte à expliquer ensuite. Il part donc du fait nouveau pour en rappeler l'histoire; il passe du fait particulier au contexte général, du cas concret, anecdotique parfois, au

contexte de signification immédiat pour en élargir peu à peu la perspective. » (Sormany, 2000, p. 76) Ce type d'écriture vise deux objectifs principaux, comme l'explique Sormany (2000) : premièrement, le texte peut être coupé à partir de la fin sans qu'aucun élément nécessaire ne soit manquant, si l'espace réservé à l'article est trop petit; deuxièmement, le lecteur peut cesser sa lecture à tout moment et aura tout de même l'essentiel de l'information.

L'analyse de contenu permet de voir que le style de la pyramide renversée est rarement retenu par les chroniqueurs politiques. Pour l'analyse de contenu, six types de structure étaient possibles pour chaque article, en plus de l'étiquette « autre ». De ces six, c'est la pyramide renversée qui revient le moins souvent (11 chroniques politiques sur 348), alors que la description et l'argumentation remportent la palme de la fréquence, tel que présenté au Graphique 3.9.

Graphique 3.9. Proportion de chroniques politiques selon la structure (en %)



Le Graphique 3.9. montre une claire distinction dans la structure : la chronique n'est vraisemblablement pas soumise aux mêmes règles stylistiques que la nouvelle. Comme le dit encore une fois Sormany (2000, p. 129) : « La chronique constitue le genre journalistique le plus libre, le plus diversifié. » Mais cette diversité, dans le corpus étudié, se résume surtout à deux structures : la description et l'argumentation.

Une chronique de structure argumentative présente un argumentaire : une position claire de l'auteur sur un sujet précis soutenue par quelques arguments. La structure descriptive se veut plutôt un énoncé de faits ou de caractéristiques visant à faire comprendre une situation, un événement, une action politique, etc. sans qu'il y ait nécessairement prise de position. Si ces deux types de structure sont abondamment utilisés par les chroniqueurs, une observation plus attentive permet de voir qu'un auteur se cantonne rarement dans une seule structure de texte. D'ailleurs, plusieurs journalistes rencontrés ont fait part de leur plaisir à varier leur style, toujours dans le but d'intéresser les lecteurs. Par exemple, un chroniqueur a confié : « ...tout ce que je veux, c'est que la chronique soit divertissante dans le sens où on a envie de la lire du début à la fin. Divertissante, intéressante, pertinente...¹¹ » La structure va d'ailleurs de pair avec le style employé par l'auteur, une caractéristique qui a aussi été l'objet de l'analyse de contenu et qui sera traitée plus longuement au chapitre 4.

Il y a peu de différences dans le temps ou selon les publications du côté de la structure (voir les tableaux A7.6. et A7.7. à l'annexe 7). Puisque chaque chroniqueur est libre de traiter du sujet de son choix et de le faire de la manière qu'il le souhaite, la structure dépend plutôt de celui-ci. La liberté du chroniqueur est d'ailleurs une caractéristique majeure qui explique de nombreux choix qui sont effectués.

3.3.2. Liberté totale... ou presque

Le métier de chroniqueur s'accompagne d'un ensemble de caractéristiques qui se reflètent dans le texte, dans sa mise en page, mais aussi dans la pratique même du journalisme d'opinion. Le fait que le chroniqueur jouisse d'une plus grande liberté a un impact sur le choix de ses sujets, la façon dont il les traite et l'opinion qui s'en dégage. Puisque cette caractéristique est inhérente au rôle de chroniqueur, en glisser un mot permettra de mettre en perspective les éléments déjà présentés et de dresser la table pour ceux à venir.

Bien qu'il existe peu de descriptions de la chronique dans les manuels de journalisme, les quelques pages qui sont dédiées au genre font référence à la liberté d'action (ou d'écriture) du chroniqueur. Ross (2005, p. 22), par exemple, décrit certaines habitudes :

Pour le reste, la chronique est le genre variable par excellence. [...] Spécialisées ou libres, certaines chroniques font dans l'opinion, d'autres s'en tiennent plutôt à l'explication. D'autres encore sont à géométrie variable, commentant joyeusement un jour, expliquant

¹¹ Propos recueillis lors d'une entrevue réalisée le 20 avril 2012.

le lendemain, et combinant le surlendemain rapportage, explication et commentaire dans le même texte.

Ce passage montre clairement les choix, nombreux, du chroniqueur lorsqu'il s'attaque à un sujet. Sormany (2000, p. 129) y va plus directement : « La chronique (ou *column*, en anglais) constitue le genre journalistique le plus libre, le plus diversifié. »

Les chroniqueurs rencontrés se réjouissent souvent de cette grande liberté de travail, comme en témoigne ce journaliste d'expérience, qui fait le parallèle entre ses anciennes fonctions de journaliste et son statut actuel de chroniqueur : « J'ai plus de liberté, totale dans mes sujets, mais aussi dans ma façon de faire les choses¹². » Lysiane Gagnon, dans son plus récent livre, parle aussi des largesses accordées aux auteurs de chroniques : « Au *columnist*, on accorde la plus grande indépendance tolérable dans un médium d'information de masse. » (2010, p. 361)

La liberté des chroniqueurs se confirme donc autant par la littérature que par les propos de ceux qui pratiquent le métier. Cette caractéristique a définitivement un impact sur le style, le format et les sujets des chroniques, tel qu'il sera démontré entre autres au chapitre 4. Déjà, les variations dans la structure de texte montrent que chaque chroniqueur est maître de son espace. Toutefois, il ne faut pas oublier que cette liberté s'attache à des responsabilités, dont celle d'intéresser le lecteur et de l'informer. Il y a aussi les responsabilités légales, tel que l'explique Lysiane Gagnon (2010, p. 361) : « [Le chroniqueur] est libre de ses opinions, dans les limites morales et légales, car advenant une poursuite le journal assume les coûts de la défense. »

Ces limites morales et légales, plus d'un a pris soin de les rappeler en entrevue, dont ce journaliste de *La Presse* :

J'écris ce que je veux, dans les limites du journalisme et de ce qui est raisonnable et responsable. [...] Le chroniqueur a une plus grande liberté de parole. Tu ne t'en tiens pas seulement aux faits; les faits sont très importants aussi, tu ne peux pas les dénaturer pour le plaisir d'avoir une opinion ou pour adapter l'actualité à ta chronique. Ta chronique se base sur l'actualité et de ça tu brodes une opinion, une conclusion. C'est indissociable¹³.

Un autre journaliste avait d'ailleurs la même opinion par rapport aux faits, se réjouissant de pouvoir écrire à propos d'une rumeur politique et d'analyser celle-ci, ce qui n'aurait pas été

¹² Propos recueillis lors d'une entrevue réalisée le 3 mai 2012.

¹³ Propos recueillis lors d'une entrevue réalisée le 26 avril 2012.

possible en tant que journaliste affecté à la couverture politique, une nouvelle devant toujours être vérifiée et confirmée.

Toutefois, la ligne est mince entre liberté et responsabilité lorsqu'il est question de traiter et de critiquer des personnalités publiques, comme le sont les politiciens. Un journaliste a d'ailleurs confié que ses patrons n'accepteraient pas qu'il écrive des éléments diffamatoires sur quelqu'un. Pour éviter cela, explique-t-il, les chroniqueurs doivent prendre soin d'argumenter les faits présentés. « On est chroniqueur, mais avant tout journaliste¹⁴ », ajoute-t-il, marquant du coup l'importance des habitudes journalistiques de vérification des sources et de pertinence de la nouvelle.

Le fait d'être journaliste est ce qui distingue d'ailleurs les chroniqueurs aguerris rencontrés de certains autres commentateurs de l'actualité politique qui sévissent dans d'autres tribunes que les médias de masse. Cette distinction sera davantage élaborée au chapitre 5. Pour l'instant, après avoir établi les distinctions entre chroniqueur et éditorialiste ainsi que chroniqueur et journaliste affecté à la nouvelle (la liberté), un regard sur les différences entre chroniqueur et blogueur est de mise.

3.3.3. Blogue en supplément

L'intérêt d'étudier la chronique, tel qu'il a été mentionné, se situe dans le contexte où la mort de la presse écrite est annoncée chaque année, où les tribunes d'opinion se multiplient grâce à l'accessibilité au Web, et où la chronique semble prendre une place importante. La constitution d'un corpus de chroniques pour finalement obtenir l'échantillon analysé était d'ailleurs plus facile à réaliser au cours des années récentes, signe d'une augmentation de ce type de texte. L'observation des journaux sur une période de vingt ans a permis de voir une multiplication de la présence de chroniques et une mise en valeur claire de celles-ci.

Pourtant, cela peut sembler étonnant qu'au moment où davantage de tribunes sont disponibles pour partager son opinion, les chroniqueurs dans les journaux se multiplient. Pourquoi ne pas aller sur le Web, à la télévision, à la radio? Certaines théories peuvent servir à mettre en perspective l'avènement du Web, mais d'abord, il est important de distinguer la chronique du blogue.

¹⁴ Propos recueillis lors d'une entrevue réalisée le 26 avril 2012.

Si l'espace de publication à elle seule avait tendance à distinguer le blogue de la chronique, cette caractéristique est de plus en plus remise en question, des blogues apparaissant sur les sites de nouvelles des grands médias. Champion dans la catégorie, *La Presse* présente depuis plusieurs années de nombreux blogues sur son site d'information, lapresse.ca (auparavant cyberpresse.ca). *Le Journal de Montréal* n'est pas en reste, ayant aussi pas moins d'une trentaine de blogues (été 2012) accessibles via sa page Web (lejournaldemontreal.ca).

Reste que le texte de la chronique est rarement le même que celui du blogue, si ce n'est que ce dernier offre parfois certaines informations complémentaires à l'article publié. Selon Scherlen (2008), cette pratique sert les propriétaires des médias : « *Mainstream media managers know the value of harnessing the Internet to their advantage. And they realize qualities of blogs can serve them well.* » (Scherlen, 2008, p. 87) Ce marketing axé sur le blogue n'est pas surprenant : la mise en marché des chroniqueurs, qui est largement répandue au Québec, pave la voie au même type de mise en valeur, cette fois en ligne.

Les journalistes rencontrés établissent toutefois des limites claires entre la chronique qui paraît dans l'édition imprimée et le billet de blogue qu'eux ou leurs collègues écrivent. Ce ne sont pas tous les chroniqueurs qui ont ou veulent un blogue. Chacun a son opinion et ses préférences sur l'utilisation de cette plateforme. Parmi les journalistes rencontrés, certains avaient un blogue qu'ils aimaient alimenter, d'autres négligeaient le leur, et quelques uns encore préféraient ne pas en avoir. Peu importe leurs habitudes, c'est surtout la chronique qui prévaut : « en général, les chroniqueurs qui font un blogue vous diront que ce qu'ils privilégient c'est leur chronique¹⁵. »

Le tableau suivant, tiré de l'article de Allan Scherlen, qui s'intéresse à la différenciation entre blogues et chroniques, répertorie certaines distinctions. L'auteur mentionne que les deux genres se ressemblent du point de vue de l'utilisation d'un style personnel et de l'opinion ou de l'analyse présentée, mais relève finalement davantage de différences que de ressemblances entre les deux genres.

¹⁵ Propos recueillis lors d'une entrevue réalisée le 17 avril 2012.

Tableau 3.1. Différences entre le blogue et la chronique

Blogue	Chronique
<ul style="list-style-type: none"> • Blogue peut être informel, s'apparenter à un journal personnel, avoir des contenus de toutes sortes et des mises à jour fréquentes. • Accumulation de billets en ordre chronologique inversé. • Normalement sans filtre éditorial. • Autonome : tous peuvent avoir un blogue • Entité autonome. • Liens vers des archives ou vers d'autres blogues. • Mécanisme de rétroaction de la part des lecteurs. • Accès ouvert. 	<ul style="list-style-type: none"> • Chronique est composée avec soin, s'intéresse à un sujet, revient périodiquement et est moins fréquente. • Une seule publication. • Possible filtre éditorial de la publication. • Auteur engagé ou choisi. • Partie d'une publication • Peu ou pas de liens vers d'autres chroniques ou archives. • Pas de mécanismes de rétroaction directe. • Possibilité de restriction (abonnement nécessaire).

Source : Scherlen, 2008, p. 86 (traduction libre).

Ces quelques distinctions caractéristiques s'appliquent presque toutes aux chroniques et aux blogues québécois. Excepté le filtre éditorial, sujet dont il a été déjà question largement et qui s'applique moins à la pratique telle que décrite par les chroniqueurs montréalais, les différences énumérées par Scherlen trouvent écho auprès de chroniqueurs rencontrés et correspondent à l'observation comparative qui peut être faite des blogues et des chroniques dans les quatre quotidiens étudiés.

L'auteur américain annonce dans son texte un changement journalistique à venir, alors que le blogue est appelé à secouer le journalisme, et encore plus fortement, la chronique :

We certainly see the landscape of journalism changing in radical ways. Bloggers are engaging a growing number of readers in serious discussion of important issues. The journalistic reputation of some bloggers is growing (a self-sorting process) both among readers and professional journalists, while traditional forms of journalism, such as columns, are looking more and more like blogs. (Scherlen, 2008, p. 88)

Cette conclusion alarmiste est loin de faire l'unanimité auprès des chroniqueurs rencontrés. L'un d'entre eux relativise d'ailleurs l'importance du blogue : « Je n'ai rien contre les gens qui s'expriment, mais à un moment donné, le fait d'avoir des journalistes professionnels qui font de la chronique, ce n'est pas pour rien. C'est parce qu'on a une certaine formation et une certaine façon de montrer les choses¹⁶. »

La littérature sur les nouveaux médias permet aussi de relativiser l'importance de la venue du Web. Plusieurs rappellent qu'à l'arrivée de la télévision ou même de la radio, la fin des quotidiens imprimés était annoncée. Godin (1981), près de quinze ans avant les débuts de l'accès généralisé à Internet, cite Jacques Guay, alors directeur du programme de journalisme à l'Université Laval et ancien journaliste, sur le sujet : « [...] la radio, au Québec, s'est beaucoup bâtie autour des journaux. Pour que son journal ne meure pas, un propriétaire de journal décidait de continuer dans la radio. Chaque fois qu'un nouveau médium arrive, on s'imagine qu'il va tout révolutionner. » Or les journaux se sont toujours adaptés aux nouveautés, que ce soit la radio, la télévision et maintenant le Web, et ont réaligné leur contenu pour garder leur pertinence malgré la compétition médiatique.

Pour l'instant, selon les journalistes rencontrés, la chronique reste sur un piédestal. « C'est le cas actuellement. Mais le jour où les journaux papiers vont disparaître, que tout sera sur des plateformes, qu'est-ce que ça va donner? Qu'est-ce qui va se passer? Je ne sais pas¹⁷. » Une certaine incertitude face à l'avenir reste toutefois bien présente, comme en témoigne cette citation d'un journaliste.

Ainsi, sans que la chronique ne se définisse par son opposition au blogue, la distinction restait importante à faire dans le contexte des nouveaux médias. L'impact des blogues sur la chronique gagnerait à être étudié sur le marché québécois. Cette brève incursion au cœur de cette problématique montre d'ailleurs que bien que les deux formats ne soient pas étrangers, la chronique garde son importance. Le blogue hébergé sur les sites de nouvelles des quotidiens, comme la chronique, semble être un outil qui sert aussi bien l'entreprise de presse que le lectorat, entrant dans la relation établie entre journalisme, organisation et lectorat. Il devient un outil de plus pour qu'un quotidien se démarque de la concurrence.

¹⁶ Propos recueillis lors d'une entrevue réalisée le 8 mai 2012.

¹⁷ Propos recueillis lors d'une entrevue réalisée le 17 avril 2012.

La chronique et le blogue se distinguent donc sur plusieurs aspects, et le format électronique est encore loin d'avoir jeté le format papier aux oubliettes. À la lumière de ces quelques observations, étudier la chronique demeure des plus pertinents.

Le Chapitre 3 a donc permis d'analyser ce qu'est une chronique de deux manières : en s'attardant à la forme de la chronique (sa place, sa mise en page et sa structure) et en distinguant, au passage, celle-ci d'autres écrits journalistiques. De par sa forme, il est évident que la chronique est un genre à part qui se distingue autant de la nouvelle que de l'éditorial ou du billet de blogue. La prochaine section, qui s'intéresse à ce que dit la chronique, permettra de faire des liens entre les articles de nouvelles et de reportage, car le chroniqueur politique se veut très près de l'actualité et se définit souvent d'abord comme journaliste, à quelques exceptions près.

Chapitre 4 : Ce que dit la chronique

La liberté du chroniqueur, qui a déjà été soulignée au chapitre 3, ne sert pas seulement à la structure ou au format de la chronique : tout le contenu de la chronique est libre à son auteur. Cela amène à s'intéresser à ce contenu de manière à faire ressortir certaines tendances applicables à l'ensemble des chroniques politiques. Y a-t-il un modèle à suivre? Quelles règles doivent être respectées?

Certainement, il y a de l'opinion dans une chronique. Mais la lecture systématique d'un bon nombre de celles-ci a permis de constater que cela est loin d'être le seul élément; il arrive même qu'un texte ne comporte pas d'opinion.

Malgré la grande liberté des chroniqueurs politiques dans le choix de leur sujet, de leur angle de traitement ou de leur opinion, certaines grandes tendances sont observables. Ainsi, ce chapitre se divisera en deux grandes sections. D'abord, un parallèle sera fait entre l'actualité et la chronique, puis, le commentaire de l'auteur sera analysé à l'aide du ton et du style de celui-ci ainsi que de la critique exprimée.

4.1. Actualité au cœur de la chronique

Il a déjà été mentionné que le chroniqueur est d'abord et avant tout journaliste. Cette particularité est revenue plusieurs fois au cours des entrevues, devenant une caractéristique majeure pour décrire le chroniqueur politique. Si tous les chroniqueurs politiques n'ont pas nécessairement un passé ou une formation de journaliste (voir chapitre 5), ceux rencontrés étaient tous journalistes et comptaient de nombreuses années de métier, dont plusieurs en tant que journaliste politique.

Ainsi, c'est peut-être une raison pour laquelle les sujets choisis se collent souvent, si ce n'est pas tout le temps, à l'actualité. Cette section posera premièrement un regard sur les thèmes traités dans les chroniques, selon entre autres l'année ou le journal. Il sera deuxièmement question des aires géographiques traitées par les chroniqueurs. Le tout permettra de voir l'importance de l'actualité à l'intérieur de ces textes d'opinion.

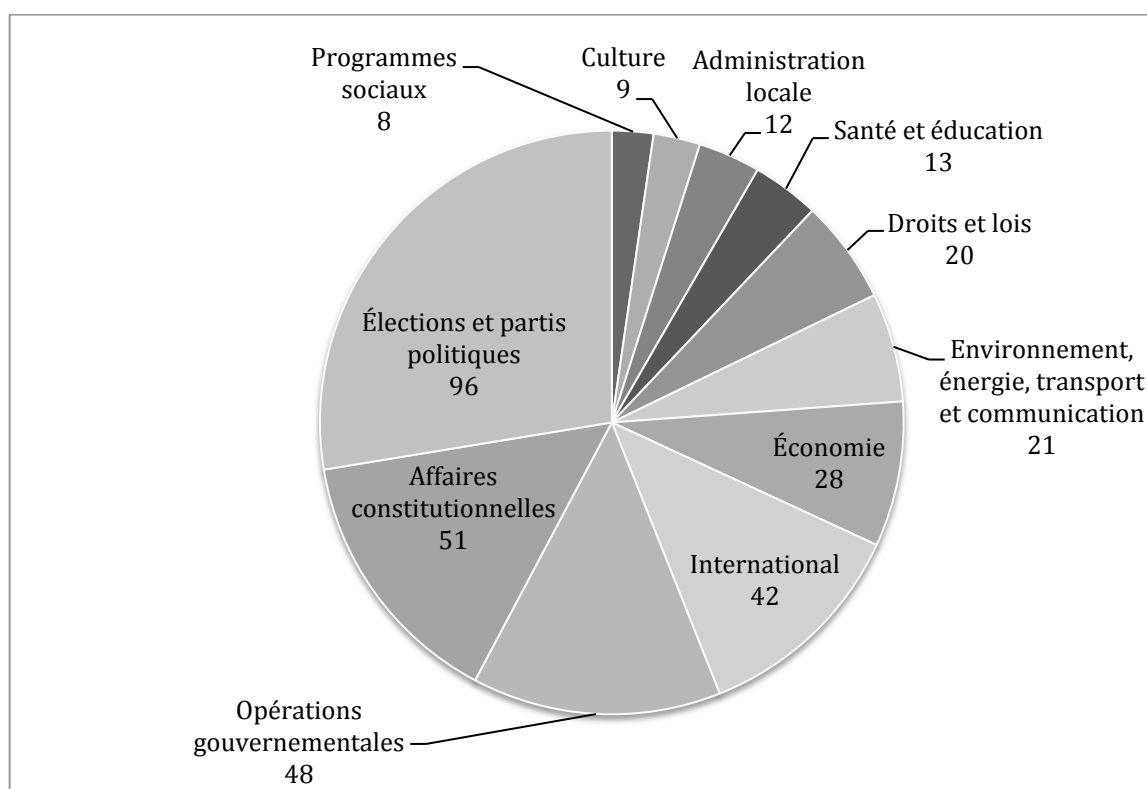
4.1.1. Thèmes variés

Lors de l'analyse de contenu, la variable thème a été codée selon 27 sujets, tous différents les uns des autres, tel qu'expliqué dans le chapitre 2. Lors de l'analyse des résultats, ces 27 sujets

ont été rassemblés en 11 thèmes principaux : économie; droits et lois; santé et éducation; programmes sociaux; international; environnement, énergie, transport et communication; opérations gouvernementales; culture; administration locale; affaires constitutionnelles; élections et partis politiques. Le détail de la consolidation des thèmes est disponible à l'annexe 3.

Ainsi, les 11 thèmes se distribuent tel que montré au Graphique 4.1. pour les chroniques politiques comprises dans le corpus.

Graphique 4.1. Nombre de chroniques politiques selon le thème



Le thème « élections et partis politiques » remporte la palme de la plus grande présence parmi les chroniques. Ce thème comprenait tous les textes dont le sujet portait principalement sur un parti politique, sa campagne électorale, les chefs ou députés importants d'un parti, les stratégies électorales, etc. Ce type de texte semble l'essentiel du travail du chroniqueur politique, qui épluche et décortique les stratégies politiques pour les lecteurs, notamment en campagne électorale. L'un des chroniqueurs rencontrés raconte d'ailleurs que les événements des années 1990 ont fait en sorte que le billet qu'il signait parfois, en plus de ses articles de nouvelles politiques, est devenu l'essentiel de son emploi : « En 1994, on m'avait demandé de faire une

chronique quotidienne pendant la campagne électorale provinciale qui avait eu lieu et qui a donné la victoire de Parizeau. Je l'ai fait, et rapidement on s'est rendu compte que la meilleure chose serait que je devienne chroniqueur à plein temps pour l'année du référendum qui allait suivre, en 1995¹⁸. » Cela démontre l'importance de la chronique, et non pas seulement des articles, lors d'événements majeurs tels que des élections.

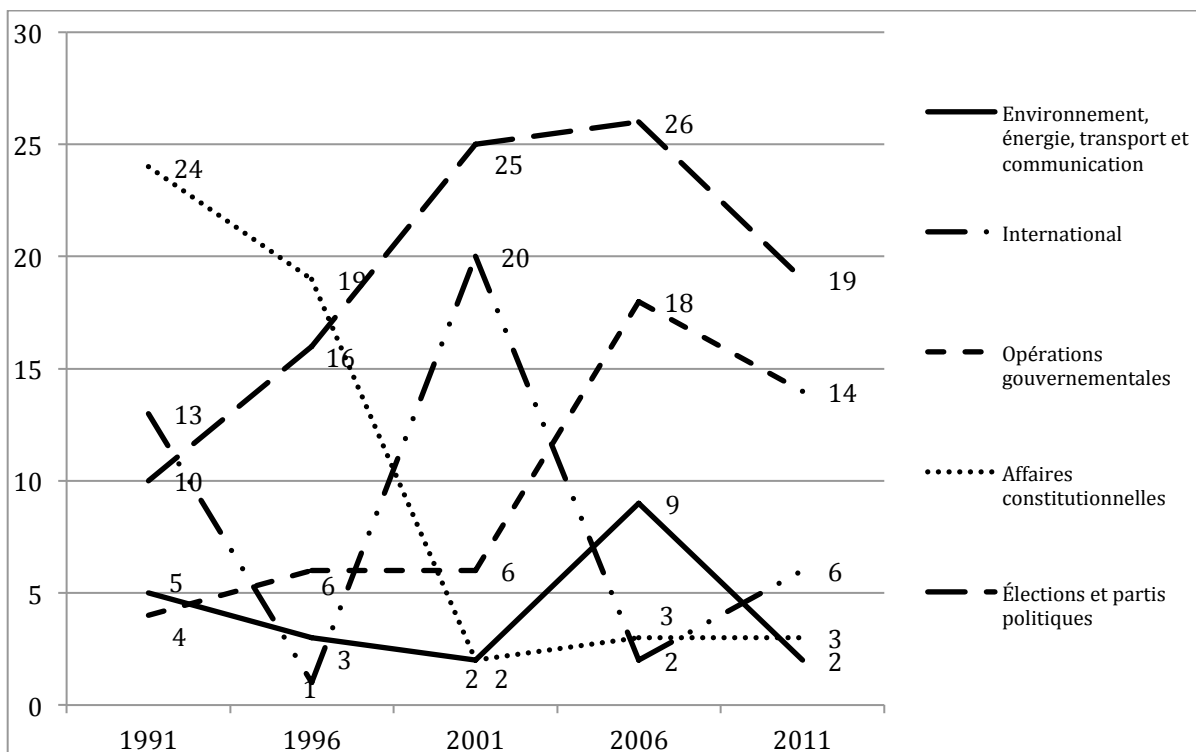
En 2012, alors que circulaient des rumeurs d'élection pour la fin de l'été au Québec, Vincent Marissal, chroniqueur politique à *La Presse*, concluait son texte du 27 juin ainsi : « Certains me conseillent même ces jours-ci de devancer mes vacances pour être reposé en vue d'un scrutin avant le 17 septembre. » (Marissal, 2012) Le chroniqueur politique, comme le suggère le texte de Marissal, a donc une obligation de présence active durant des élections, événement majeur de la politique. Cette présence d'analyse politique est aussi importante pour le lecteur, qui cherche à être éclairé sur certains sujets, que pour le journal, qui y trouve une manière de rejoindre le public (Duff, 2008; Picard, 1999; Watine, 2005).

Le deuxième thème le plus traité par les chroniqueurs, selon l'étude menée, est celui des « affaires constitutionnelles ». Par cela, il est question des enjeux nationaux sur la constitution au Canada, la souveraineté du Québec, les relations entre le Canada et les provinces, l'unité nationale, etc. De plus, ce thème évolue grandement dans le temps. Les années 1990 représentent une période où il y a eu de nombreux accrochages entre le Canada et le Québec, notamment les suites de l'échec de l'Accord du lac Meech, la création du Bloc québécois, le référendum de 1995, etc. En 1991 et 1996, les chroniques politiques portant sur ce sujet occupent une large part du panorama des chroniques, tel que le montre le Graphique 4.2., qui représente l'évolution dans le temps de certains sujets importants traités par les chroniqueurs politiques.

La ligne pointillée (petits points), dans le graphique ci-dessous, représente le nombre de chroniques portant sur le thème « affaires constitutionnelles »; elle montre une chute importante des textes sur ce sujet après 1996, alors que le thème attire moins de cinq chroniques par année dans le corpus. Cet exemple fait la démonstration de la couverture de l'actualité par les chroniqueurs politiques, car il est certain que plusieurs nouvelles dans les quotidiens à cette époque portaient sur les questions constitutionnelles, autant en 1991 alors que le projet vers l'Accord de Charlettetown se prépare après l'échec de l'Accord du lac Meech qu'en 1996 à la suite du référendum l'année précédente.

¹⁸ Propos recueillis lors de l'entrevue réalisée le 8 mai 2012.

Graphique 4.2. Évolution du nombre de chroniques politiques selon le thème



Les nouvelles traitant du sujet « international » témoignent aussi de l'importance de l'actualité pour les chroniqueurs. La ligne d'un trait continu suivi de deux petits points, représentant ce sujet au Graphique 4.2., montre une grande variation selon les années de la couverture du sujet « international ». L'année 2001 compte 20 chroniques sur ce thème, alors que les années précédentes ou suivantes en comptent beaucoup moins. L'événement du 11 septembre a suscité une couverture internationale importante et donc de nombreuses chroniques. Des 20 chroniques répertoriées en 2011 sur le sujet « international », 4 ont parues en février et 16 en octobre, après l'événement.

Cette correspondance entre l'actualité et le sujet des chroniques est d'emblée reconnue par les chroniqueurs : « Les sujets sont imposés par l'actualité. Ce n'est pas compliqué, le sujet du jour aujourd'hui, [...] c'est la grève étudiante et la possibilité d'élections. 90 % du temps, tu n'as pas un gros choix de sujet, qui est imposé par la situation politique¹⁹. » Lysiane Gagnon, dans son récent livre, parle de la manière dont elle procède pour choisir ses sujets, disant qu'elle n'est jamais à court d'idées, « l'actualité [étant] un torrent qui nous alimente chaque jour » (2010,

¹⁹ Propos recueillis lors d'une entrevue réalisée le 8 mai 2012, alors que la grève étudiante compte plus de deux mois et que le conflit ne laisse présager aucun règlement à court terme.

p. 364). Elle poursuit sur l'importance pour une chronique d'être actuelle : « la chronique est par définition un article frais qui doit s'inscrire dans l'actualité. » (2010, p. 364) Un autre chroniqueur note l'importance d'éléments de nouvelle dans ses textes : « Je ne veux pas paraphraser la nouvelle, mais je veux que le sujet soit d'actualité. Pas un sujet intemporel dont j'aurais pu parler n'importe quand²⁰. »

Que ce soit par convictions ou par habitude, les chroniqueurs politiques partagent donc un intérêt pour l'actualité qui se reflète dans le choix de leurs sujets. Cette situation est conforme à la théorie de l'*agenda-setting*. Cette théorie en journalisme, développée par McCombs and Shaw (1972), avance que les médias de masse, par les sujets qu'ils traitent, pointent le public vers les enjeux importants. « Selon la formule fameuse de Bernard Cohen, les médias ne nous diraient pas ce qu'il faut penser, mais à quoi il faut penser » (Maigret, 2003). Ainsi les chroniqueurs s'inscrivent dans cette réalité dans le sens que, les médias traitant d'un sujet, celui-ci devient important aux yeux des lecteurs et des chroniqueurs, qui à leur tour sentent le besoin ou l'intérêt d'en parler. De là ce critère présenté par un journaliste rencontré : « J'essaie que ce soit vraiment le sujet dont les gens parlent au moment même où ils vont lire le journal²¹. » La théorie de l'*agenda-setting* peut également être perçue inversement, le chroniqueur jouant un rôle dans la détermination des enjeux à prioriser par le public. Cette question de l'influence des chroniqueurs sera traitée au chapitre 5.

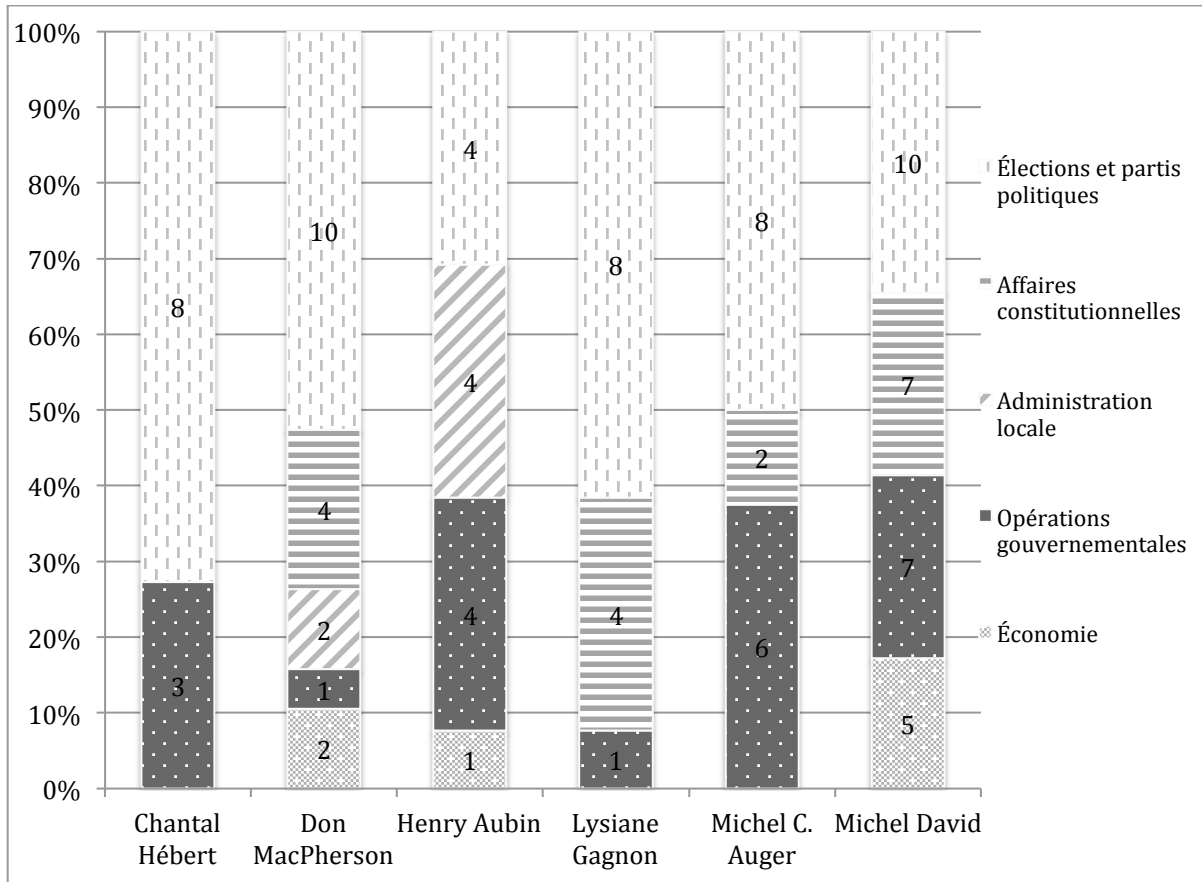
Il est également intéressant de poser la question du traitement des sujets selon les quotidiens ou les auteurs. Il a déjà été mis de l'avant que le chroniqueur jouit d'une grande liberté, ce qui se répercute dans le choix de ses sujets. L'observation des thèmes de prédilection de certains chroniqueurs d'expérience (Lysiane Gagnon, Michel C. Auger, Don MacPherson, Henry Aubin, Chantal Hébert et Michel David), au Graphique 4.3., montre que chacun fait des choix différents, le tout s'apparentant à l'ensemble du corpus (seul les sujets revenant le plus souvent ont été représentés dans ce graphique). En effet, ce sont les sujets « élections et partis politiques », « opérations gouvernementales » et « affaires constitutionnelles » qui attirent le plus de chroniques dans l'ensemble des corpus et auprès des chroniqueurs politiques d'expérience. Cela, en plus de montrer encore une fois l'importance de l'actualité, témoigne de la liberté dont se prévalent ces chroniqueurs. Aucun ne semble se limiter à un ou deux thèmes, traitant de sujets divers. Certainement, des préférences peuvent ressortir : Chantal Hébert, d'une part,

²⁰ Propos recueillis lors d'une entrevue réalisée le 3 mai 2012.

²¹ Propos recueillis lors d'une entrevue réalisée le 3 mai 2012.

porte une attention presque exclusive aux gouvernements et aux stratégies politiques, ne traitant que des thèmes « élections et partis politiques » et « opérations gouvernementales »; Henry Aubin, pour sa part, est le seul à accorder autant d'attention à l'administration locale, certainement de par son mandat de couverture de la ville de Montréal.

Graphique 4.3. Nombre de chroniques selon les sujets de prédilection de certains chroniqueurs d'expérience



Disponibles à l'annexe 8, les graphiques A8.1., A8.2., A8.3. et A8.4. montrent la distribution de chroniques politiques selon le thème pour chaque quotidien étudié. Ces graphiques permettent de voir que les proportions varient peu d'une publication à l'autre, ou en comparaison avec l'ensemble du corpus. *Le Devoir* présente une couverture des thèmes plus originale, avec moins de chroniques sur le thème « élections et partis politiques » et davantage sur le thème « opérations gouvernementales ». Pour le reste, tous les journaux présentent des proportions semblables à quelques différences près. Toutefois, puisque chaque journal ne compte qu'entre 70 et 90 chroniques, les différences entre les proportions calculées ont une portée moindre.

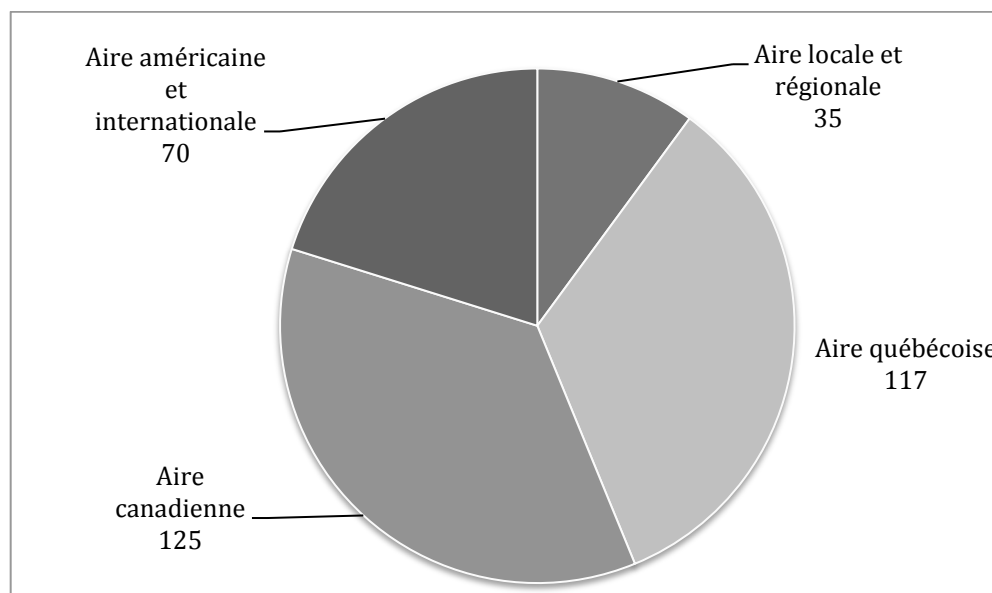
En résumé, la chronique politique traite des sujets politiques au sens classique, laissant les thèmes tels que l'économie, les lois ou la santé à des chroniqueurs ou à des reporters experts du sujet, à moins que ces thèmes n'aient un lien direct avec la pratique de la politique. C'est en effet la conclusion qu'il est possible de tirer de la couverture observée : les chroniqueurs politiques s'en tiennent aux sujets liés principalement à la pratique de la politique, c'est-à-dire les manières dont agissent les politiciens, les habitudes des partis politiques ou les relations entre les paliers de gouvernement ou les différents partis. La prochaine sous-section permettra de savoir sur quels territoires s'effectue cette observation des pratiques politiques.

4.1.2. Dans un parti politique près de chez vous

Si les chroniqueurs politiques s'attardent beaucoup à la politique telle que pratiquée par les politiciens et les partis, il est à se demander de quels politiciens ils parlent : ceux d'ici ou d'ailleurs? Cette section s'intéressera aux aires géographiques et aux niveaux de gouvernement traités par les chroniqueurs politiques tous les jours. L'analyse de contenu servira de base à la présentation des résultats alors que les éléments recueillis lors des entrevues pourront approfondir certains résultats.

D'abord, le Graphique 4.4. présente les quatre aires géographiques considérées dans cette étude et la proportion selon laquelle celles-ci paraissent dans le corpus.

Graphique 4.4. Nombre de chroniques politiques selon l'aire géographique



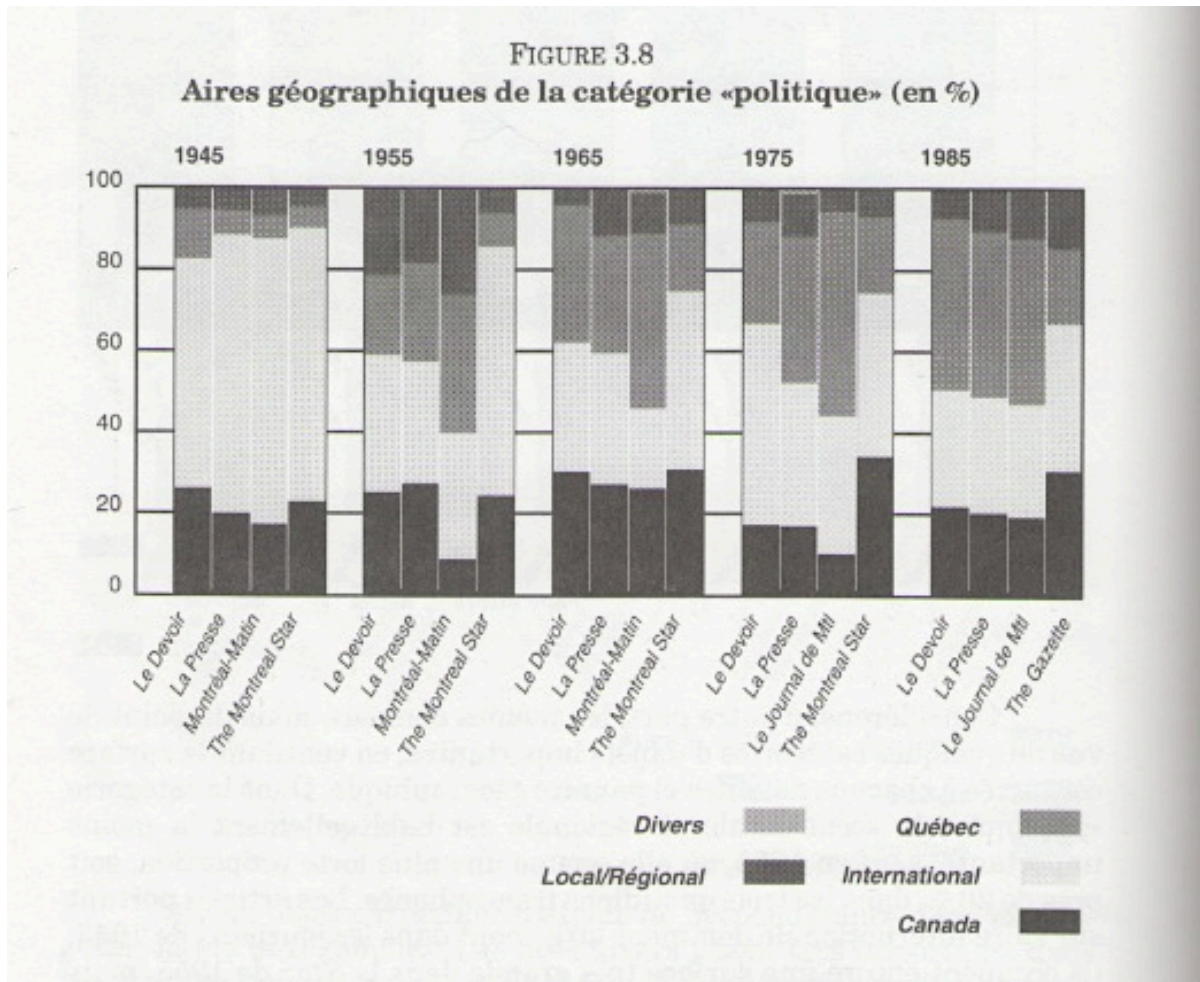
Ce sont l'aire québécoise et l'aire canadienne qui reviennent le plus souvent, dans des proportions assez semblables. Peu de chroniques traitent de l'aire locale ou régionale, alors que l'aire internationale, qui comprend aussi bien les États-Unis que le reste du monde, arrive en troisième place des aires les plus traitées. Cette échelle des aires géographiques est inspirée de celle utilisée par de Bonville (1995) dans son étude sur le contenu journalistique québécois entre 1945 et 1985. « Pour les quotidiens montréalais, l'île de Montréal est le lieu de référence par rapport auquel les autres aires se définissent. » (de Bonville, 1995, p. 108)

Cette distribution par aire géographique permet de voir que les chroniqueurs politiques traitent majoritairement de la politique provinciale et nationale immédiate, soit celle qui concerne le plus directement les lecteurs. Il est tout de même surprenant que peu de chroniques concernent l'aire locale ou régionale dans l'ensemble des quotidiens montréalais.

Le fait de reprendre les mêmes catégories géographiques que de Bonville (1995) permet de comparer les résultats obtenus avec ceux de l'auteur. Entre 1945 et 1985, de Bonville voit une diminution de la couverture de la politique internationale, alors que la couverture de l'aire Québec augmente considérablement. À la page suivante, l'Image 4.1. reproduit le graphique présent dans l'ouvrage de de Bonville (1995, p. 116), alors que le Graphique 4.5., une page plus loin, montre la distribution des aires géographiques pour les chroniques politiques du corpus étudié actuellement de la même manière que de Bonville. Il faut prendre note que le corpus utilisé ici comprend seulement des chroniques politiques, contrairement à celui de de Bonville qui considère tous les articles des quotidiens. De plus, de Bonville se fie à un échantillon de près de 22 000 articles, alors que le corpus actuel ne comprend que 348 chroniques politiques.

Reste que la comparaison des deux graphiques permet de voir une poursuite de la prédominance de l'aire québécoise, qui prenait de plus en plus de place entre 1945 et 1985 et qui continue d'intéresser massivement les journalistes après 1991. *Le Devoir*, notamment, laisse une place des plus importantes à cette aire géographique dans ses chroniques.

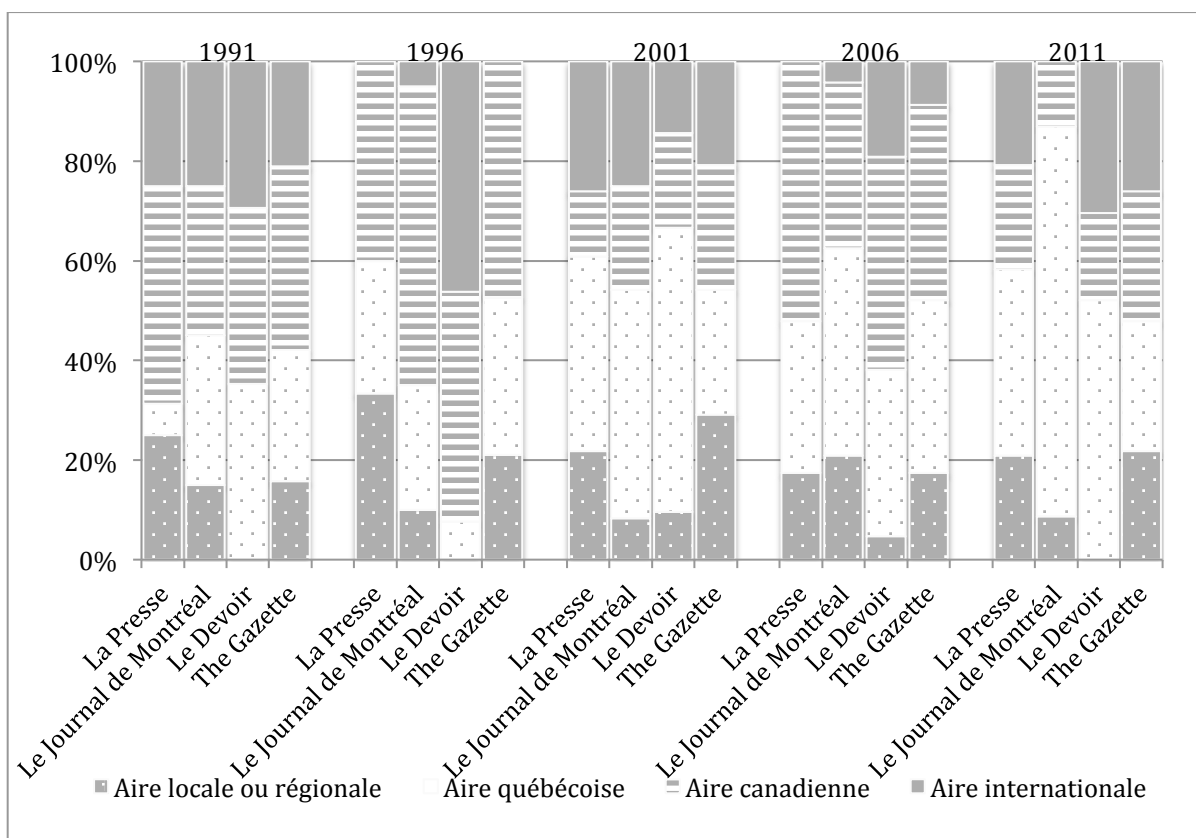
Image 4.1. Aires géographiques des textes politiques entre 1945 et 1985 selon de Bonville (1995)



Source : de Bonville, 1995, p. 116.

L'aire internationale continue également sa diminution en importance amorcée entre 1945 et 1985, ce qui se voit parmi les chroniques considérées. En 1991, l'aire internationale est encore somme toute présente. Elle occupe aussi une proportion importante des chroniques de 2001, ce qui peut s'expliquer par l'attaque terroriste du 11 septembre 2001 contre les États-Unis. En 2011, il y a également une certaine importance de la chronique politique traitant de l'aire internationale, ce qui peut cette fois faire référence aux événements du printemps arabe, alors que plusieurs pays ont été le théâtre de révoltes populaires, notamment en Tunisie, en Égypte, en Libye et en Syrie.

Graphique 4.5. Proportion des chroniques politiques selon l'aire géographique, l'année et le journal (en %)



Selon Influence Communication (2011, p. 15), le poids médiatique²² des nouvelles internationales en 2011 était de 8,11 %, ce qui fait de cette catégorie la 6^e en importance au Québec, après les faits divers, le sport et la politique provinciale ou nationale. Or de ces nouvelles, indique le même rapport d’Influence communication (2011, p. 77), les deux plus importantes sont les commémoration du 11 septembre (9,41 %) et les séisme et tsunami au Japon (9,36 %). Les principales nouvelles politiques provenant de l’international en 2011 traitaient des événements liés au printemps arabe et ont des taux moins importants : crise politique en Égypte (5,47 %) et troubles politiques en Tunisie (4,23 %).

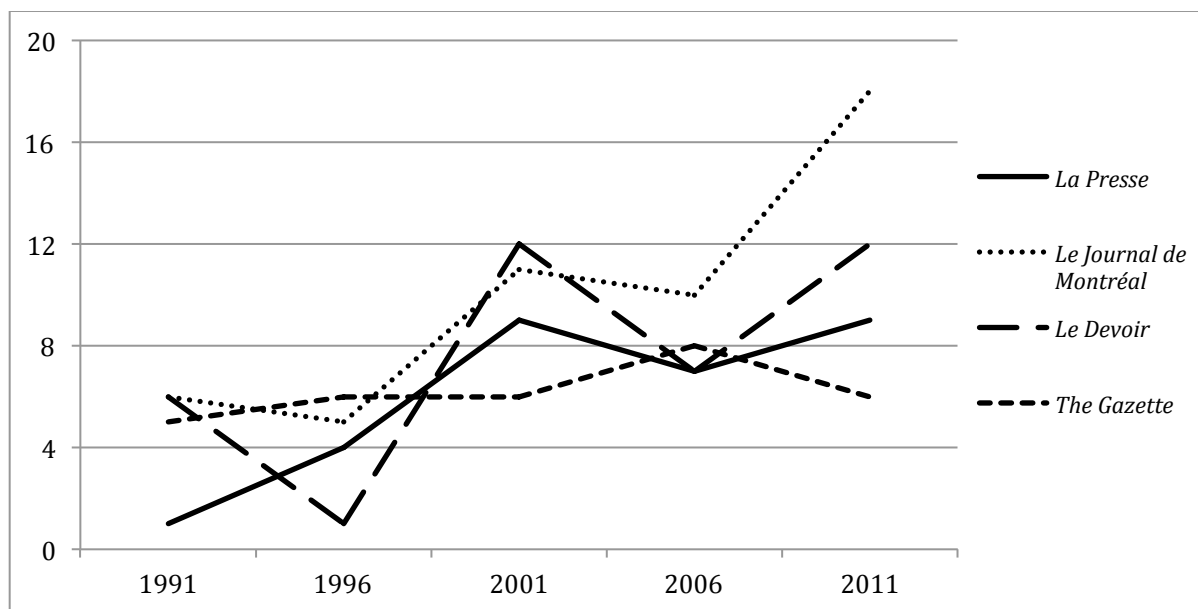
L’aire canadienne subit pour sa part peu de changement entre 1945 et 1985, restant plutôt stable selon les années, si ce n’est qu’une faible augmentation en 1965. Les chroniques plus récentes, pour leur part, offrent une tribune importante à l’aire canadienne en 1996, l’année

²² « Le poids médias est un indice quantitatif qui permet de mesurer la place qu’un individu ou une nouvelle occupe dans un marché donné. » (Influence communication, 2011). Il ne semble pas possible de connaître les détails de ce calcul.

suivant le référendum sur la souveraineté du Québec. Cette aire revêt une certaine importance en 2006 également, alors que des élections canadiennes se tiennent et portent au pouvoir, pour la première fois, le parti conservateur de Stephen Harper, qui forme un gouvernement minoritaire. En 2001 et 2011, c'est l'aire québécoise qui prend une grande importance, conformément à la tendance déjà observée par de Bonville entre 1945 et 1985 de la prépondérance des articles sur le Québec. Influence Communication note que les nouvelles canadiennes reçoivent d'ailleurs peu d'écho au Québec : « Fidèles à leur habitude, les médias québécois ont attribué la plus faible proportion de leur intérêt aux nouvelles provenant du reste du Canada. » (2010, p. 14) Cette tendance se perçoit dans le graphique ci-dessus, l'aire canadienne étant de moins en moins présente.

De Bonville avait aussi noté que les journaux anglophones ne s'inscrivaient pas autant dans la tendance de donner une plus grande importance aux nouvelles de l'aire québécoise que les quotidiens francophones. L'observation des chroniques de *The Gazette* entre 1991 et 2011 permet de voir un phénomène semblable. Le Graphique 4.6. offre une meilleure visibilité de cette caractéristique. *The Gazette* présente entre 4 et 8 chroniques politiques à propos de l'aire québécoise par année. Au contraire, pour les trois journaux francophones, le nombre de chroniques traitant du Québec a tendance à augmenter avec les années.

Graphique 4.6. Évolution du nombre de chroniques politiques portant sur l'aire québécoise selon le journal



Or la situation et le climat politiques sont différents de ce qu'ils étaient à l'époque de l'étude de de Bonville. Celui-ci concluait, à ce sujet : « Les quotidiens anglophones accordent évidemment plus d'attention à la scène nationale qu'à la scène provinciale parce qu'ils considèrent que leur allégeance va d'abord au Canada de préférence qu'au Québec. » (de Bonville, 1995, p. 184) La différence en 2011 est beaucoup moins marquée, du moins dans l'échantillon étudié.

Il est toutefois surprenant que l'aire locale et régionale n'occupe pas une plus grande proportion de chroniques, alors qu'entre 1945 et 1985, « une seconde tendance favorise les aires locale et régionale aux dépens de l'aire internationale. » Or cette aire est le sujet de très peu de chroniques, si ce n'est celles du chroniqueur Henry Aubin, journaliste à *The Gazette* et spécialiste des questions montréalaises. Cela est d'autant plus surprenant sachant que les médias ont tendance à favoriser les événements locaux. Ceux-ci sont « plus proches des lecteurs, non seulement géographiquement, mais aussi culturellement; ces événements ont plus de chances de les toucher à court terme dans leur vie quotidienne » (de Bonville, 1995, p. 183). Ce n'est pourtant pas ce qui s'observe dans les chroniques politiques entre 1991 et 2011 : la politique provinciale et fédérale attirent beaucoup plus d'opinion et d'analyses des chroniqueurs des quotidiens montréalais que les sujets locaux qui concerneraient la ville ou la région de Montréal. Même en 2001, alors qu'une campagne électorale est en cours pour les élections municipales de novembre, le sujet alimente peu de chroniques (voir Graphique 4.5.).

Une observation des niveaux de gouvernement traités dans le corpus étudié permet de mettre en perspective les résultats des différentes aires. Sans surprise, les gouvernements provinciaux et fédéraux sont ceux qui obtiennent le plus d'attention des chroniqueurs. Il y a toutefois davantage de chroniques traitant des gouvernements de niveau fédéral (45 %) que provincial (40 %), même si l'aire québécoise était plus présente que l'aire canadienne. Cela s'explique par le fait que, lorsqu'il est question de politique internationale, les chroniques font souvent référence au palier fédéral dans les autres pays. En effet, 77 % des chroniques politiques sur l'aire internationale ont le gouvernement fédéral comme sujet (voir Tableau A8.1. à l'annexe 8).

Encore une fois, une caractéristique centrale du chroniqueur politique, soit sa liberté d'action et d'expression, peut expliquer les variations ou les ressemblances entre les sujets des chroniques et l'aire géographique traitée. Chaque chroniqueur choisit ce qu'il a envie de traiter, mais certains sujets s'imposent par l'actualité, ce qui peut expliquer la répétition. Comme le dit un chroniqueur : « Quand un sujet devient *ben ben hot*, c'est normal que tous les chroniqueurs

veulent chroniquer là-dessus²³. » Or cette pratique, qui est profitable du point de vue de la variété d'opinion à travers les publications ou même à l'intérieur d'une même publication, ne fait pas nécessairement le bonheur de tous. « Tous [...] ou presque ont le champ libre complètement pour faire tout ce qu'ils veulent, y compris en politique. Ça cause parfois quelques petits accrochages. Ça cause parfois même de l'embouteillage²⁴. » D'ailleurs, certains remettent même en question la pertinence d'une variété de voix, expliquant qu'il y a souvent consensus à travers les médias au sujet des informations véhiculées, du traitement de l'information et parfois même des opinions exprimées (Boczkowski, 2010; Coward, 2010).

L'observation des sujets et des aires géographiques favoris des chroniqueurs politiques a permis de faire ressortir quelques tendances dont l'intérêt pour les stratégies politiques canadiennes et québécoises. La prochaine section présentera la façon dont s'y prennent les journalistes pour partager leur opinion.

4.2. Critique constructive et instructive

Au-delà du sujet et de l'endroit qui inspirent la chronique, celle-ci se bâtit autour des arguments de l'auteur qui, fait rare en journalisme, est libre de ses opinions. « L'arrivée de la chronique a complètement bouleversé cet ordre des choses en introduisant dans le journal un nouveau type de journalistes autorisés à donner leur opinion et à commenter l'actualité en leur propre nom » (Picard, 1999, p. 37). Pourtant, l'objectivité est un fondement de la presse anglo-saxonne dont le Québec tire la grande majorité de ses pratiques. Tel que mentionné, les différents guides de journalisme, dont le guide de déontologie de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ), énoncent cette vision de l'objectivité :

Les journalistes doivent départager soigneusement ce qui relève de leur opinion personnelle, de l'analyse et de l'information factuelle afin de ne pas engendrer de confusion dans le public. Les journalistes s'en tiennent avant tout au compte rendu précis des faits. Dans les genres journalistiques comme les éditoriaux, les chroniques et les billets ou dans le journalisme engagé, où l'expression des opinions prend une large place, les journalistes doivent tout autant respecter les faits. (1996)

La FPJQ prend soin de nuancer en ce qui a trait aux textes d'opinion tels que la chronique. Mais la base reste les faits, caractéristique que les chroniqueurs ont plusieurs fois réitérée en entrevue.

²³ Propos recueillis lors d'une entrevue réalisée le 26 avril 2012.

²⁴ Propos recueillis lors d'une entrevue réalisée le 26 avril 2012.

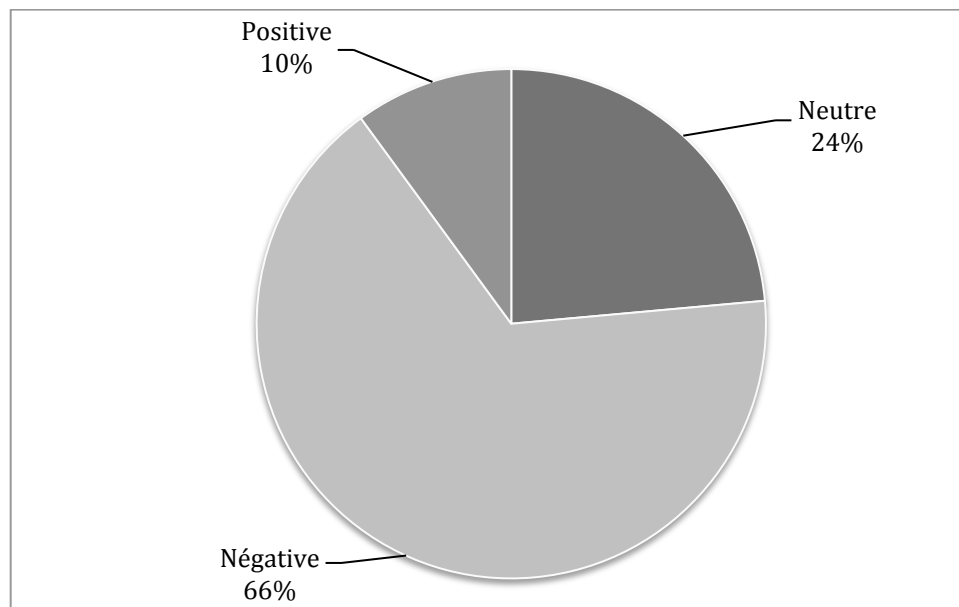
Ainsi, les chroniqueurs semblent avoir un « passe droit » en ce qui concerne l'objectivité, mais non en ce qui concerne les faits. Cette section permettra de voir quel usage le chroniqueur fait de la liberté dont il jouit pour communiquer ses idées. D'abord, il sera question de la prise de position dans la chronique, puis l'importance du ton de la chronique sera abordée.

4.2.1. Plus de pots que de fleurs

Les chroniques politiques sont définitivement plus souvent négatives que positives. Dans le corpus étudié, ce sont 66 % des chroniques politiques qui présentent une connotation négative (voir Graphique 4.7.), c'est-à-dire que les propos présentent négativement le sujet ou les acteurs dont il est question.

Le fait que les chroniqueurs soient invités à prendre position dans leur traitement de l'actualité peut expliquer cette tendance vers la critique négative. D'ailleurs, comme le rappelle un chroniqueur, les nouvelles traitées dans les médias sont rarement de bonnes nouvelles : « [Il ne] faut pas faire exprès d'être négatif, mais les médias ne sont pas là pour parler des trains qui arrivent à l'heure²⁵. »

Graphique 4.7. Proportion des chroniques politiques selon la connotation des propos (en %)



²⁵ Propos recueillis lors d'une entrevue réalisée le 26 avril 2012.

La connotation négative domine largement, mais toutefois moins que ce qui aurait pu être attendu. En effet, comme le chroniqueur est connu pour ses prises de position et souvent ses critiques sévères de l'actualité politique, la neutralité de près du quart des chroniques peut paraître surprenante. La réponse à ce questionnement se trouve dans les entrevues effectuées. La majorité des professionnels rencontrés ont pris soin de rappeler l'importance de l'information et de l'analyse dans une chronique politique. « D'abord, dit un premier chroniqueur, j'aime bien que les gens apprennent quelque chose autant que possible quand ils lisent ma chronique²⁶. » Un deuxième renchérit sur le même argument : « Le lecteur s'attend à ce que moi, qui ne fais que ça [écrire des chroniques politiques], lui amène une autre perspective. Il n'est pas obligé d'être d'accord avec moi à la fin, mais il devrait soit avoir appris quelque chose, soit avoir eu un déclic et se dire "c'est vrai, je n'avais pas pensé à ça"²⁷. ».

Un autre chroniqueur explique pour sa part l'importance de mettre les éléments d'information de l'avant : « C'est important que la chronique ne parle pas de moi, mais parle des événements. [...] Ce que je pense, ce n'est pas important. Ce qui est important c'est ce qui se passe et comment on peut l'expliquer²⁸. »

L'explication et la mise en perspective des événements semblent donc des particularités que valorisent plusieurs chroniqueurs. Toutefois, la controverse et les débats restent toujours des éléments intéressants à traiter, comme le confirme un chroniqueur : « Évidemment, je crois que ça fait des meilleures chroniques quand on dénonce ou quand on critique quelque chose. [...] Chroniquer pour dire "Charest a raison, c'est extraordinaire" [est moins captivant]. Mais il ne faut pas s'empêcher de le faire quand on le pense²⁹. » La chronique peut donc aussi être positive; c'est le cas d'environ 10 % des chroniques politiques du corpus.

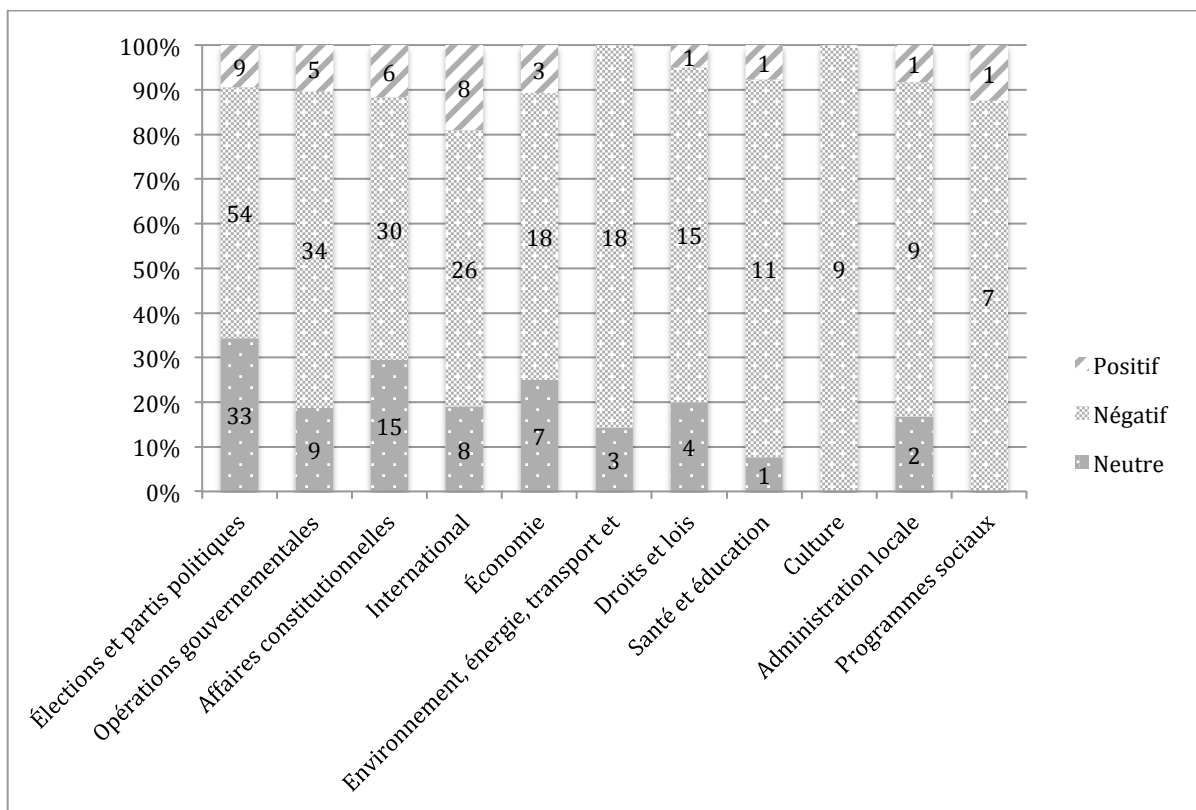
²⁶ Propos recueillis lors d'une entrevue réalisée le 3 mai 2012.

²⁷ Propos recueillis lors d'une entrevue réalisée le 26 avril 2012.

²⁸ Propos recueillis lors d'une entrevue réalisée le 8 mai 2012.

²⁹ Propos recueillis lors d'une entrevue réalisée le 26 avril 2012.

Graphique 4.8. Nombre de chroniques politiques selon le sujet et la connotation



Le Graphique 4.8., ci-dessus, montre sans surprise que la majorité des sujets attirent bien davantage un ton négatif que neutre ou positif. Or deux des sujets qui rassemblent le plus de chroniques (« affaires constitutionnelles » et « élections et partis politiques ») ont une distribution plus partagée de la critique. Même chose pour les thèmes « international » et, dans une proportion un peu plus faible, celui « opérations gouvernementales ».

Est-ce que les chroniqueurs développent une connaissance accrue de ces sujets qui les pousse davantage vers l'explication que la prise de position? Cette hypothèse semble crédible, surtout que plus du tiers des chroniques portant sur le thème « élections et partis politiques » et près de 30 % de celles sur les « opérations gouvernementales » sont plutôt neutres. Cela est également conforme à ce que les journalistes ont confié en entrevue, tous s'appuyant sur les éléments de nouvelles et les faits pour en présenter une analyse ou une vision plus personnelle.

Ces résultats tendent à confirmer qu'il n'est pas nécessaire, pour les chroniqueurs politiques, de toujours prendre parti négativement lorsqu'ils traitent d'un sujet. Encore une fois, la grande liberté des chroniqueurs politiques ne peut que contribuer à la variété de points de vue

présentés. Pour mettre en perspective la prise de position, la prochaine section propose d'observer le ton de la chronique.

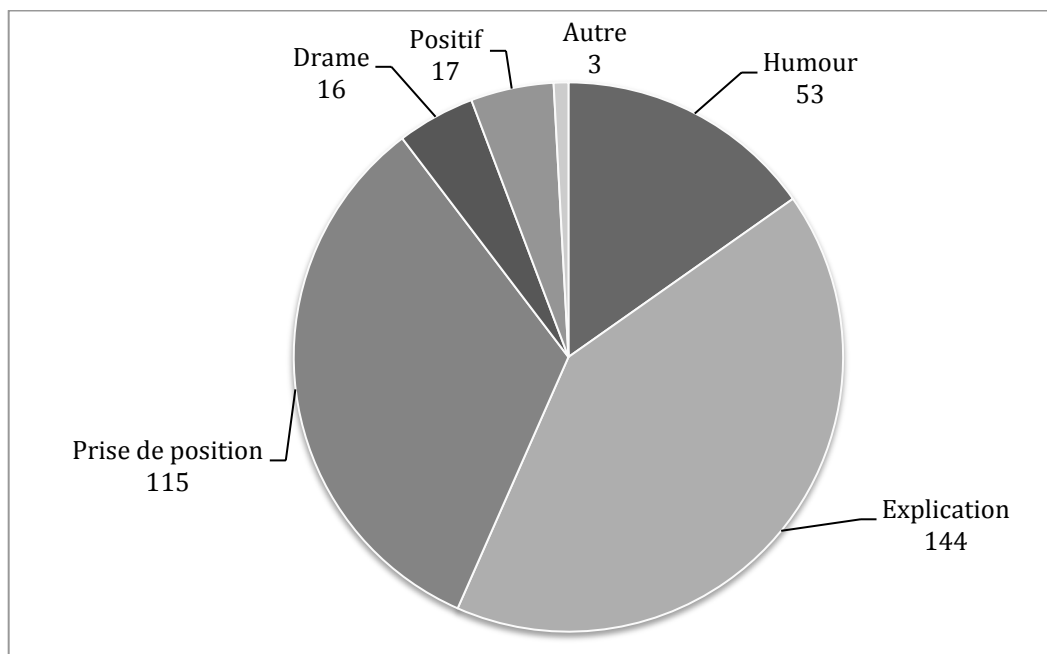
4.2.2. Rire, colère et nouveauté

Pour faire suite au fait que la connotation des chroniques est plus souvent négative que positive ou neutre, tel que démontré à la section précédente, les prochaines pages présenteront le ton utilisé par les chroniqueurs. En effet, si tous les sujets présentent une connotation semblable, le ton varie davantage selon les sujets ou les acteurs traités.

La mesure du ton est inspirée des divers procédés littéraires utilisés dans les textes argumentatifs. Partant du fait qu'une chronique s'apparente à une argumentation, puisque l'auteur y défend une position, celui-ci pouvait utiliser un ton : humoristique, ironique, sarcastique, dramatique, alarmiste, agressif, enthousiaste, modérateur, sérieux ou didactique. Lors de l'analyse du corpus, ces dix choix ont été réduits à six par un procédé de regroupement.

Ainsi, comme le montre le Graphique 4.9., deux tons attirent un ensemble de chroniques : l'« explication » (41 %) et la « prise de position » (33 %). L'« explication » se veut la consolidation des chroniques dont le ton était modérateur, sérieux ou didactique (les descriptions des tons sont disponibles à l'annexe 2, dans la grille de codage); il s'agissait donc des textes dans lesquels le chroniqueur expliquait ou faisait la démonstration d'un événement, souvent par la description. La « prise de position » rassemble les chroniques de ton alarmiste ou agressif, dans lesquelles l'auteur prend clairement position et défend ses arguments agressivement ou dénonce une situation. L'« humour », qui rassemble tout de même 15 % des chroniques, représente les chroniques humoristiques, sarcastiques ou ironiques, trois procédés humoristiques.

Graphique 4.9. Nombre de chroniques politiques selon le ton employé



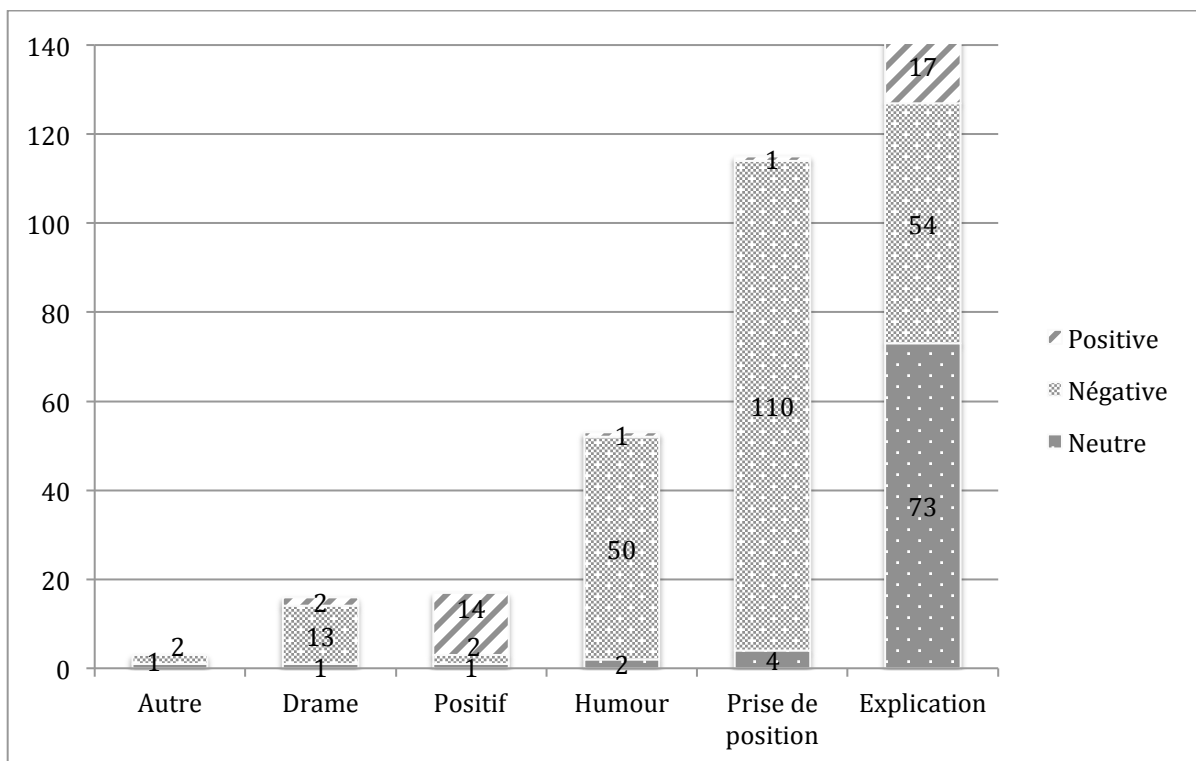
Utiliser différents styles fait partie de la réalité du chroniqueur. Un des chroniqueurs explique : « Je changeais beaucoup le style de la chronique. Parce qu’une chronique ça peut être un mini-reportage, ça peut être quelque chose qui ressemble à un éditorial, ça peut être un pamphlet... Ça a beaucoup de mode d’expression. J’ai toujours essayé de faire un peu de tout³⁰. » Lysiane Gagnon donne la réponse au pourquoi de cette variété de styles dans son livre : « Étant un espace de liberté, la chronique se prête à la versatilité des styles. Elle peut être, sous la plume du même auteur, tour à tour sobrement analytique, pamphlétaire, ironique, descriptive, fantaisiste, impressionniste ou lapidaire. » (Gagnon, 2010, p. 369) Pour plusieurs, la variation du style sert à aller chercher l’intérêt du lecteur : « Les gens aiment, dans une chronique, lire des sous-entendus, de l’humour. Il faut que ce soit plus fantaisiste de lecture qu’un texte d’agence de presse où les faits sont alignés sans une espèce de tendance. [...] Une chronique, il faut que ce soit un peu *swing*, un peu hors de l’ordinaire³¹. »

Tous les styles ne permettent pas de faire le même effet. Le Graphique 4.10. montre la relation entre la connotation des chroniques et le ton utilisé.

³⁰ Propos recueillis lors d’une entrevue réalisée le 17 avril 2012.

³¹ Propos recueillis lors d’une entrevue réalisée le 2 mai 2012.

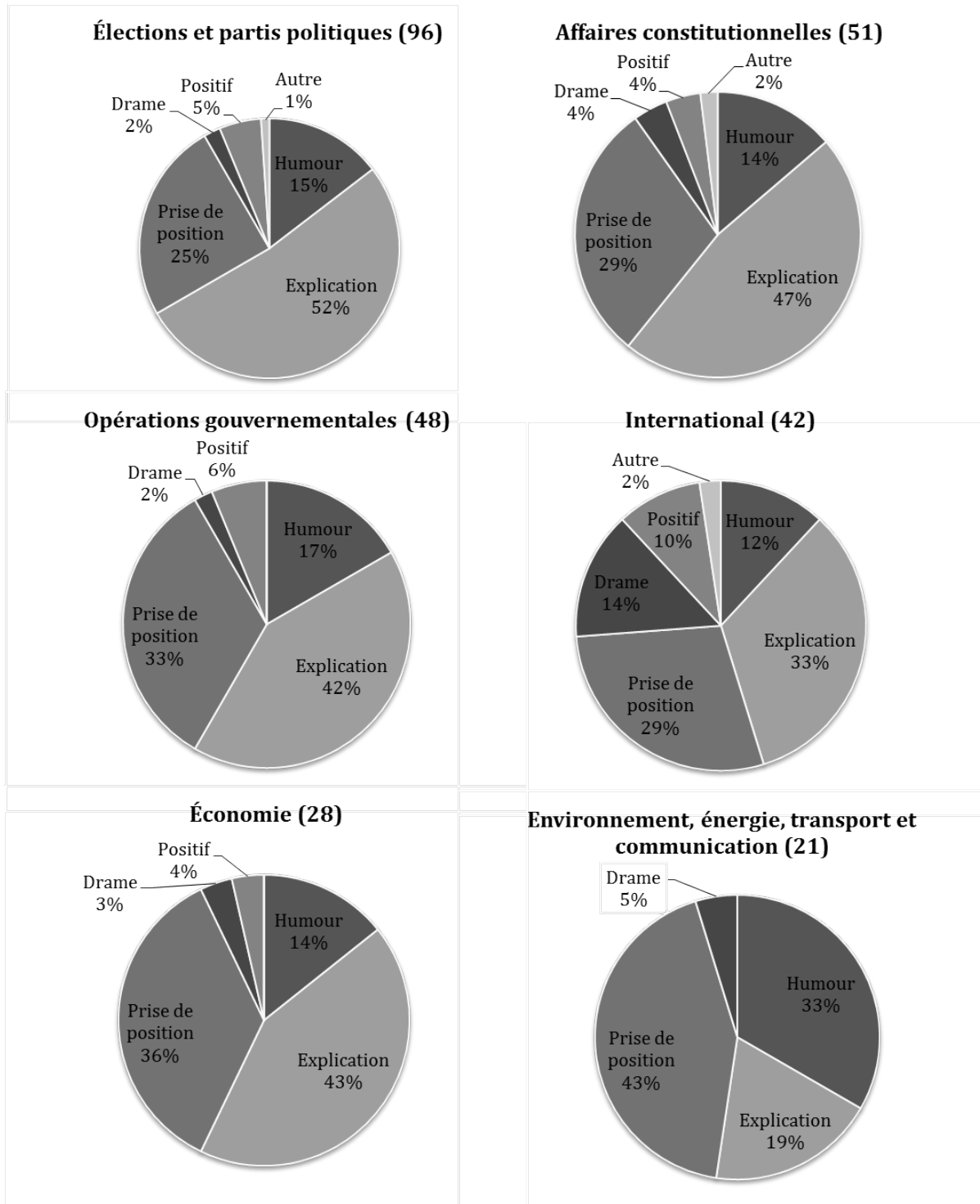
Graphique 4.10. Nombre de chroniques politiques selon le ton et la connotation



Servant davantage à expliquer les enjeux et situations politiques, le ton « explication » attire davantage de chroniques neutres, c'est-à-dire ni pour et ni contre le sujet. Au contraire, le ton « prise de position » attire presque exclusivement des chroniques négatives, tout comme le ton « humour » qui, semble-t-il, permet de se moquer des acteurs ou des situations.

Du côté des sujets, certains se prêtent mieux à un certain ton que d'autres. C'est ce que les graphiques à la page suivante démontrent pour les six thèmes rassemblant plus de 20 chroniques politiques.

Graphique 4.11. Proportion de chroniques politiques selon le ton et le sujet (en %)



Ces graphiques montrent que les thèmes « élections et partis politiques », « affaires constitutionnelles » ou « opérations gouvernementales » entraînent l'explication (en rouge) dans des proportions très fortes. L'« économie » tout comme « droits et lois », dont le graphique est disponible à l'annexe 8 avec les autres thèmes comptant 20 chroniques ou moins, font pour leur part aussi appel très souvent à l'explication de la part des chroniqueurs. Il est possible de croire que ces thèmes demandent des explications pour les lecteurs peu familiers avec les termes juridiques ou économiques. Au contraire, les thèmes « environnement, énergie, transport et communication » attirent davantage la prise de position ou l'humour. Les thèmes tels que « culture », « programmes sociaux » ou « santé et éducation » (dont les graphiques sont disponibles à l'annexe 8), qui peuvent s'appliquer à des programmes ou à des mesures particulières, font aussi appel très souvent à une prise de position. Cela laisse penser que des éléments précis relevant d'un thème technique sont plus susceptibles d'être critiqués par les chroniqueurs que le sont diverses situations ou contextes politiques.

L'explication garde un rôle dominant dans les chroniques puisque la majorité des chroniqueurs, du moins l'ensemble de ceux rencontrés, accordent une importance majeure à l'élément nouvelle dans leur chronique. Cette tendance, dont il a été question plus tôt, se confirme dans la littérature. Duff (2008), qui a rencontré bon nombre de chroniqueurs politiques britanniques, témoigne de l'importance des faits pour les chroniqueurs : « *Nevertheless, facts should always be the basis of opinion* » (Duff, 2008). Une journaliste confie même à l'auteur chercher à avoir toujours trois faits intéressants ou trois nouvelles informations dans chaque chronique.

Or Duff (2008) révèle aussi que les chroniqueurs ne cherchent pas seulement à transmettre de l'information, mais tentent aussi d'intéresser les lecteurs à la politique et de les aider à comprendre différentes situations politiques. Plusieurs des chroniqueurs rencontrés ont d'ailleurs porté un regard intéressant sur leur participation au débat public. C'est ce rôle et cette influence du chroniqueur politique dont il sera question dans le prochain et dernier chapitre.

Le ton des chroniques semble différer peu selon le journal ou l'année, ou du moins, aucune tendance en ce sens ne ressort clairement du corpus étudié. En effet, c'est ce que révèlent les tableaux A8.2. et A8.3. disponibles à l'annexe 8. Peu importe le journal, c'est toujours l'« explication » qui demeure le ton le plus utilisé pour les chroniques politiques, et la « prise de

position » vient en deuxième place. C'est également l'« explication » qui est le ton le plus utilisé entre 1991 et 2011, même si les proportions diffèrent selon les années.

Après avoir jeté un regard aux sujets de prédilection des chroniqueurs politiques et à la manière dont ils traitent de ces sujets, une tendance se confirme : la liberté qui accompagne le statut de chroniqueur permet à ces journalistes d'opinion de traiter d'une variété de sujets et de le faire de la manière qu'ils le souhaitent. La majorité des caractéristiques des chroniques semblent ainsi se définir par cette grande liberté, unique dans le métier de journaliste. C'est d'ailleurs pour comprendre le métier de chroniqueur que le prochain chapitre s'attardera précisément à ceux et celles qui pratiquent le métier. Après avoir regardé le contenant (chapitre 3) et le contenu (chapitre 4) de la chronique, l'auteur de celle-ci sera au cœur du dernier chapitre.

Chapitre 5 : Ceux et celles qui écrivent la chronique

Le parcours effectué jusqu'à maintenant a permis de faire ressortir un élément central du métier de chroniqueur : la liberté. Ce dernier chapitre propose de s'éloigner de l'analyse de contenu et des écrits des chroniqueurs politiques pour se concentrer sur les propos de ces journalistes qui semblent bénéficier d'une influence certaine, ou du moins d'une reconnaissance importante, auprès de la population. Le chapitre 5 sera donc l'occasion d'une incursion au cœur du métier de chroniqueur, d'abord en présentant la vision qu'ont les chroniqueurs de leur pratique, en définissant les procédés d'accession au poste de chroniqueur, en différenciant les journalistes des non-journalistes et en s'attardant à l'importance de l'opinion. Ensuite, il sera question de l'influence, ou plutôt de la perception de l'influence, qu'ont les chroniqueurs politiques auprès des lecteurs, mais aussi des politiciens.

5.1. Parcours du chroniqueur

Ne devient pas chroniqueur qui le veut. Si l'accès au commentaire politique est de plus en plus large, grâce notamment à la démocratisation des blogues, la tribune offerte par un quotidien bien établi reste grandement valorisée et reconnue. « Je n'ai rien contre les gens qui s'expriment, confie un chroniqueur rencontré, mais à un moment donné, le fait d'avoir des journalistes professionnels qui font de la chronique, ce n'est pas pour rien. C'est parce qu'on a une certaine formation et une certaine façon de montrer les choses³². »

Pour explorer davantage ce que ce chroniqueur décrit, les pages suivantes s'intéresseront au phénomène de la chronique dans les journaux. D'abord, il sera question des raisons pour les quotidiens d'avoir des chroniques politiques dans leurs pages, en différenciant du coup le chroniqueur du reporter traditionnel. Les manières d'accéder à cette profession seront ensuite décrites, à partir de l'expérience des quelques chroniqueurs rencontrés.

5.1.1. Opinion au secours des quotidiens imprimés

Plusieurs hypothèses peuvent être avancées pour expliquer la présence de chroniques dans les quotidiens imprimés. Cette présence formelle remonte environ aux années 1980 pour les publications francophones, alors que l'opinion prend de plus en plus de place dans les quotidiens (de Bonville, 1995). *The Gazette*, qui s'inscrit davantage dans la tradition américaine du journalisme, a pu avoir des chroniques politiques plus tôt ou, du moins, la présence des

³² Propos recueillis lors d'une entrevue réalisée le 8 mai 2012.

chroniqueurs est plus vite régulière et importante, comme en témoigne l'observation des journaux dès 1991.

Comme le raconte Lysiane Gagnon, c'est Jean Sisto, ancien rédacteur en chef de *La Presse*, qui a nommé les premiers chroniqueurs dans ce quotidien montréalais : « Il suivait de près tout ce qui se passait dans les quotidiens du monde entier et avait noté le succès de la formule des "columnists" américains. Venant à bout des résistances du syndicat, qui y voyait un accroc au principe d'égalitarisme, Sisto nomma, en 1980, un premier *columnist*, Pierre Foglia. Ensuite ce fut moi, puis d'autres... » (Gagnon, 2011).

En effet, le genre était déjà répandu aux États-Unis. La National Society of Newspapers Columnists a d'ailleurs été fondée en 1977, regroupant des chroniqueurs de tous les sujets et de toutes les publications. La tradition française du journalisme d'opinion a aussi pu inspirer bon nombre d'éditeurs de publications francophones au Québec : « La séparation des faits et des commentaires ne s'est pour ainsi dire jamais posée dans l'Hexagone comme condition *sine qua non* d'un journalisme de qualité » (Watine, 2005, p. 46).

Pierre Godin (1981) conclut son livre qui retrace l'histoire du journalisme québécois en soulignant le besoin pour les quotidiens, à la fin des années 1970, de se réinventer pour répondre aux difficultés du moment. Plusieurs grèves, de même que l'arrivée de la télévision, ont alors affaibli les quotidiens, qui voient leur nombre et leurs revenus diminuer. C'est d'ailleurs au cours des années suivantes que la chronique devient de plus en plus populaire et de plus en plus présente dans les journaux. De Bonville (1995) observait déjà la montée de la subjectivité dans les journaux entre 1945 et 1985, par la présence plus importante de chroniques d'opinion et d'analyses.

Gilbert Lavoie, ancien rédacteur en chef au *Soleil*, quotidien de la ville de Québec, explique que le virage vers davantage de chroniqueurs amorcé au *Soleil* dans les années 1990 venait combler un besoin des lecteurs : « Les lecteurs voulaient s'identifier à certains journalistes et trouvaient que le journal était trop anonyme... La mise en place des chroniqueurs a été une réponse à ça. » (Picard, 1999, p. 39)

Certains chroniqueurs y vont de leur propre hypothèse sur la place importante occupée par la chronique récemment. S'ils n'expliquent pas tous le phénomène de la même façon, ils

s'entendent généralement sur la multiplication évidente du genre : « La mode est à l'opinion, n'importe quel genre d'opinion, en autant que tu aies une opinion³³. »

Ainsi un chroniqueur expérimenté fait un parallèle entre le développement des chaînes télévisées d'information continue et le besoin pour le journal de se différencier de ce nouveau médium d'information omniprésent : « Sur le plan de la nouvelle, on a une seule édition par jour, alors qu'avec les chaînes d'information et Internet, tu as des *breaking news* à toutes les heures. C'est sûr qu'on ne peut pas rivaliser avec eux. La façon d'offrir un produit plus original, c'est beaucoup grâce aux chroniqueurs³⁴. » Internet, qui permet le même phénomène que les chaînes d'information continue, dans le sens où la nouvelle peut être diffusée en tout temps, a un impact semblable sur les quotidiens imprimés.

Un autre chroniqueur pense plutôt que la chronique répond à un besoin social, en lien avec un phénomène de micro-célébrité : « On arrive à une ère où l'individu est glorifié. C'est un peu la même chose dans les journaux, dans les médias en général. Ça a toujours été un peu comme ça, mais là c'est poussé à ses limites. » Les médias, en misant sur la personnalité des chroniqueurs lors des campagnes de mise en marché, s'inscrivent dans ce besoin, pour l'individu, d'être reconnu et de reconnaître certaines personnalités, publiques ou non. C'est de cette proximité que traite entre autres Watine (2005, p. 50), qui soutient que le journalisme au Québec verse de plus en plus dans l'opinion : « Bref, tout semble fait pour réduire encore un peu plus la distance entre le messenger et le lecteur. »

Ces hypothèses, qui se valent toutes, reviennent à l'aspect économique de la nouvelle et des quotidiens. En effet, la multiplication observée et reconnue des chroniqueurs dans les quotidiens s'inscrit dans une certaine logique économique, qui pousse les journaux à vouloir donner une valeur particulière à leur produit, grâce notamment aux chroniques qui offrent des analyses de qualité de plusieurs sujets, dont la politique. Comme le dit Lysiane Gagnon (2010, p. 370), la chronique (et les autres genres tels que la caricature, l'éditorial ou les billets) est ce qui donne une partie de sa personnalité au journal : « ... [la transmission de l'information] est l'essence même du journalisme, le reste (chroniques [...]) n'étant en quelque sorte que le glaçage sur le gâteau ou le gingembre dans la tajine. » Même son de cloche du côté de certains chroniqueurs : « Ça donne une personnalité au journal, et c'est ça qui est intéressant³⁵. »

³³ Propos recueillis lors d'une entrevue réalisée le 8 mai 2012.

³⁴ Propos recueillis lors d'une entrevue réalisée le 3 mai 2012.

³⁵ Propos recueillis lors d'une entrevue réalisée le 8 mai 2012.

D'ailleurs, l'ancien rédacteur en chef au *Soleil*, Gilbert Lavoie, affirme sans détour : « L'embauche d'un chroniqueur tient plus du marketing du journal que de la qualité de l'information comme telle. »

5.1.2. De journaliste à chroniqueur

Les journaux, pour diverses raisons, ont donc choisi de miser sur la présence de chroniqueurs, dont les chroniqueurs politiques. Selon Sormany (2000, p. 130), ce sont les sections culturelles et sportives qui ont été les premières à contenir des chroniques. Rapidement, d'autres sections ont tiré profit du genre, dont le secteur de la politique, qui compte d'ailleurs actuellement, selon Watine (2005), le plus de contenu « non objectif ».

Cette présence de plus en plus nombreuse des textes d'opinion a permis la création de postes de chroniqueurs dans la majorité des quotidiens. Qui devient chroniqueur? La littérature parle de journalistes chevronnés, experts de leur milieu, comptant plusieurs années d'expérience (Duff, 2008; Nimmo et Combs, 1992; Picard, 1999). C'est ce qui se reflète dans le paysage de la chronique politique au Québec. De nombreux chroniqueurs sont présents depuis des années, alors que les plus jeunes comptent déjà plusieurs années d'expérience comme journalistes.

Pour les chroniqueurs rencontrés, le passage du reportage à la chronique s'est fait naturellement, sans que ceux-ci ne l'aient demandé ou recherché. La majorité a dit ne pas avoir visé le rôle de chroniqueur politique. Cela s'explique peut-être par le fait que la chronique était un genre moins exploité à leurs débuts. Seul un chroniqueur d'humeur a avoué que le style de la chronique était ce qu'il avait toujours souhaité exploiter. Les quatre autres chroniqueurs politiques ont plutôt accédé à leur poste grâce à leur expérience. L'un affirme : « C'était un passage naturel. J'avais fait pas mal le tour, je trouvais, dans la nouvelle³⁶. » Un deuxième renchérit sur le besoin de changement : « J'ai tellement interviewé de politiciens dans ma vie... D'ailleurs, c'est pour ça que j'étais très content de laisser le reportage pour devenir chroniqueur [...] : j'en étais rendu au point que je savais quelle réponse ils allaient me donner à chaque question³⁷. »

Tous les chroniqueurs rencontrés sont des journalistes professionnels qui ont pratiqué le reportage politique avant de faire le saut du côté de la chronique. Or ce n'est pas le lot de tous ceux qui se trouvent dans les quotidiens montréalais. Certains chroniqueurs sont d'anciens

³⁶ Propos recueillis lors d'une entrevue réalisée le 3 mai 2012.

³⁷ Propos recueillis lors d'une entrevue réalisée le 17 avril 2012.

politiciens, des philosophes, etc. Pour plusieurs, cette diversité est un avantage, comme l'exprime un chroniqueur rencontré :

C'est ça la beauté de la chose. Pour être journaliste, il n'y a pas une voie d'entrée unique. Et pour être chroniqueur il n'y en a pas non plus. [...] Ça veut dire que le métier de journaliste, il faut qu'il y ait beaucoup de diversité et pour qu'il y ait beaucoup de diversité, il faut que les modes d'accès soient très différents, que les formations soient différentes. Il y a des diplômés en communication, mais il y a des diplômés en droit, en économie, des gens sans diplômes³⁸.

D'autres insistent toutefois sur la différence entre un chroniqueur journaliste et un chroniqueur non-journaliste. Si, pour un chroniqueur journaliste, la base de sa pratique est « la neutralité de la partisanerie », comme le dit un chroniqueur, un chroniqueur non-journaliste peut avoir été acteur dans certains partis politiques et avoir un parti pris non caché. C'est le cas de certains comme Jean Lapierre ou Joseph Facal. Les chroniqueurs rencontrés insistent sur la pertinence des propos de ce type de chroniqueurs non-journalistes, mais défendent une distinction des genres. « C'est important [que les gens sachent] qui ils lisent, mais aussi ce qu'ils lisent. Je ne pense pas que quelqu'un peut écouter Jean Lapierre comme il va me lire. Il n'y en a pas un qui est meilleur que l'autre. C'est une approche différente³⁹. »

D'ailleurs, tous les chroniqueurs rencontrés, comme certains de leurs collègues dans d'autres occasions (entrevues sur le métier, par exemple), soutiennent être journalistes avant chroniqueurs. Tous reconnaissent l'expérience acquise en tant que journaliste comme essentielle à leur pratique actuelle. Cette particularité a un impact sur de nombreux aspects de leur écrit, ne serait-ce que l'importance d'inscrire une chronique dans l'actualité et de se baser sur des faits, comme il en a été longuement question au chapitre 4.

Les manuels de journalisme indiquent que la chronique est le genre le plus libre de la presse écrite (Ross, 2005; Sormany, 2000). C'est d'ailleurs ce que reflètent les propos des chroniqueurs rencontrés. L'un dit immédiatement : « Le chroniqueur a une plus grande liberté de parole⁴⁰. » Pour un autre, c'est aussi une question de style : « Pour l'œil non averti, la personnalité de la personne qui écrit ne transparaît pas [dans un article de nouvelle]. Dans une chronique, pour moi, ça transparaît⁴¹. » En effet, la subjectivité fait partie du style du chroniqueur, qui peut se permettre d'y aller de son grain de sel dans ses analyses. Le même chroniqueur explique

³⁸ Propos recueillis lors d'une entrevue réalisée le 17 avril 2012.

³⁹ Propos recueillis lors d'une entrevue réalisée le 26 avril 2012.

⁴⁰ Propos recueillis lors d'une entrevue réalisée le 26 avril 2012.

⁴¹ Propos recueillis lors d'une entrevue réalisée le 20 avril 2012.

d'ailleurs : « Ce que j'ai noté, dans les dernières années, c'est que je n'ai plus besoin de travailler mon style parce que mon style, c'est devenu ma voix⁴². »

Reste que le reporter n'est jamais bien loin du chroniqueur. Plusieurs chroniqueurs politiques, si ce n'est pas tous, considèrent encore faire du reportage par leur présence sur le terrain, la recherche de la nouvelle et leurs habitudes de travail. Pourtant, les différences entre les chroniqueurs et leurs collègues de la salle des nouvelles sont assez marquées pour que la majorité des lecteurs ne confondent pas les genres. La prochaine section explorera le statut des chroniqueurs ainsi que leur influence auprès du public et des politiciens.

5.2. Chroniqueur au cœur de la société

Pour plusieurs raisons, il est possible de penser que les chroniqueurs politiques bénéficient d'une certaine influence auprès de leurs lecteurs, et peut-être même des acteurs politiques. En effet, le fait de souvent être des personnalités connues qui évoluent auprès des différents acteurs politiques donne à ces professionnels un statut hors du commun. Cela contribue d'ailleurs à distinguer le chroniqueur du reporter. Cette section se divisera en deux : d'abord, la vedettisation des chroniqueurs en lien avec les sources d'information; ensuite, l'influence possible des chroniqueurs vue par ceux-ci.

5.2.1. Vedettisation du genre

La question de la vedettisation est difficile à aborder avec les chroniqueurs, qui baignent tous les jours dans le métier. « Je suis toujours mal à l'aise avec la vedettisation des journalistes. [...] D'autant que je trouve ça un peu insultant pour ceux qui sortent la nouvelle, qui travaillent super dur et qui souvent nous alimentent⁴³. » Reste qu'il s'agit d'une réalité à laquelle personne n'échappe, surtout depuis quelques années, alors que des quotidiens, par exemple *La Presse*, ont choisi de miser sur la présence des chroniqueurs dans une perspective de marketing. Il suffit de passer près des bureaux de *La Presse* sur la rue Saint-Jacques, à Montréal, pour voir l'étalage des chroniqueurs sur les vitrines au cours de 2012.

Conscients de cela, les chroniqueurs posent différents regards sur cette réalité. Pour certains, il s'agit d'objectifs de marketing sur lesquels ils ont peu de contrôle. « Ce n'est pas nouveau que les médias misent sur leurs éléments les plus colorés pour se vendre⁴⁴ », exprime d'ailleurs un

⁴² Propos recueillis lors d'une entrevue réalisée le 20 avril 2012.

⁴³ Propos recueillis lors d'une entrevue réalisée le 26 avril 2012.

⁴⁴ Propos recueillis lors d'une entrevue réalisée le 20 avril 2012.

chroniqueur, faisant allusion à Pierre Foglia et à Réjean Tremblay, deux journalistes ayant longtemps été des arguments de vente pour le quotidien *La Presse*. D'autres y voient la reconnaissance d'une carrière bien amorcée, avec des avantages divers: « Je suis mieux payé que mes collègues, ça fait déjà une différence. J'ai un bureau alors que les autres n'en ont pas⁴⁵. »

Or les aspects matériels ne sont pas visibles pour les lecteurs, qui semblent tout de même distinguer les genres. La différence entre le reporter et le chroniqueur s'établit beaucoup lorsqu'il est question de la vedettisation de certains journalistes. Il y a effectivement une certaine supériorité qui semble inhérente au métier : « Je n'ai aucun complexe de supériorité par rapport à mes collègues. Mais je suis convaincu que dans leur esprit et celle de la population, je suis un peu un privilégié. Et d'une certaine façon, c'est vrai. Je ne le nierai pas⁴⁶. » Un autre tient les mêmes propos: « Nous, les chroniqueurs, on est vraiment privilégié. Et ce n'est pas vrai qu'on est supérieurement intelligent par rapport à nos collègues⁴⁷. »

En général, tous s'entendent pour dire que les chroniqueurs deviennent la vitrine de leur journal. Et de là à être des vedettes, il n'y a qu'un pas. La grande visibilité des chroniqueurs est attribuable aux stratégies de vente des différents quotidiens, mais aussi à la présence des chroniqueurs dans diverses tribunes. La stratégie de vente semble d'ailleurs fonctionner, les lecteurs ayant une réponse positive à la présence de chroniqueurs nombreux et variés. Les chroniques, comme l'explique un chroniqueur, sont des textes très lus, justement parce qu'ils permettent l'ajout d'un certain style, de la personnalité de l'auteur. « Même les gens qui ne sont pas d'accord avec toi te lisent pour se fâcher⁴⁸. »

La présence à la télévision et à la radio est aussi une particularité du chroniqueur politique, qui est appelé par ces autres médias à commenter divers sujets d'actualité. L'impact de telles apparitions est majeur pour les chroniqueurs: « La télé, ça a un effet multiplicateur. Une apparition à la télé, ça vaut sûrement quatre chroniques⁴⁹ », confie un chroniqueur. D'ailleurs, si cette présence sert à vendre le quotidien, les chroniqueurs politiques étant toujours attachés à leur employeur principal, elle est aussi utile pour le recueil d'informations et le contact avec les politiciens. « On ne se cachera pas que c'est plus facile de faire le travail de chroniqueur,

⁴⁵ Propos recueillis lors d'une entrevue réalisée le 2 mai 2012.

⁴⁶ Propos recueillis lors d'une entrevue réalisée le 2 mai 2012.

⁴⁷ Propos recueillis lors d'une entrevue réalisée le 26 avril 2012.

⁴⁸ Propos recueillis lors d'une entrevue réalisée le 20 avril 2012.

⁴⁹ Propos recueillis lors d'une entrevue réalisée le 26 avril 2012.

particulièrement en politique, quand tu es visible et que tu es connu. Les gens accordent, dans le milieu, une importance, un prestige à ça⁵⁰. » Ainsi, il serait plus facile d'avoir accès à des sources d'information grâce à la reconnaissance que permet la présence à la télévision et à la radio.

Cet accès à des sources d'information semble d'ailleurs majeur pour le chroniqueur. Puisque la majorité a dit souhaiter présenter des éléments d'actualité dans ses chroniques (voir chapitre 4), il n'est pas surprenant que les chroniqueurs cherchent la nouvelle. La plupart ont d'ailleurs indiqué être très présents sur le terrain : « Il faut que tu sois sur le terrain tout le temps. C'est là que tu parles au monde⁵¹ », soutient un chroniqueur.

Cette proximité avec la politique peut toutefois amener certains problèmes. Le journaliste américain Paul Starobin (2011) dénonce d'ailleurs, dans un article, la proximité entre d'importants chroniqueurs et le président : « *History suggests that punditry is a form of journalism that can be particularly ripe for manipulation by presidents with a natural interest in shaping opinion coverage to burnish their images and advance their goals.* » Le journaliste décrit d'ailleurs la relation qu'établit le président des États-Unis Barack Obama avec certains chroniqueurs influents, leur demandant leur avis sur certains sujets, les invitant à divers événements, etc. Le résultat de cela est difficilement perceptible, puisqu'aucun chroniqueur ne déclare officiellement être influencé par un traitement de faveur du président, mais Starobin relève quelques indices pouvant être compromettants, tels que des chroniques favorables au président dans des moments opportuns.

Pour les chroniqueurs québécois rencontrés, la proximité est toujours vue d'un bon œil, puisqu'elle leur fournit leur matière première : la nouvelle. La majorité trouve essentielle la présence sur le terrain et considère pouvoir compter sur quelques sources fiables. L'un croit d'ailleurs qu'il est important de connaître des gens qui ont la confiance de certains partis, ne serait-ce que pour avoir des renseignements qui aident à comprendre une situation ou un contexte. « [Ça prend] des gens qui vivent beaucoup dans le milieu politique et sont capables de m'alimenter ou de s'asseoir et de discuter de politique avec moi. Même si souvent il n'en sort rien le lendemain, quelqu'un qui va me tenir au courant de ce qui se dit dans son milieu [c'est important]⁵². »

⁵⁰ Propos recueillis lors d'une entrevue réalisée le 26 avril 2012.

⁵¹ Propos recueillis lors d'une entrevue réalisée le 8 mai 2012.

⁵² Propos recueillis lors d'une entrevue réalisée le 26 avril 2012.

Un chroniqueur défend toutefois le besoin, pour les journalistes et les chroniqueurs, de demeurer neutre et de ne pas afficher leurs couleurs. Si tous ne sont pas d'accord avec cette caractéristique, ce dernier défend que s'afficher fédéraliste ou souverainiste peut couper une personne de renseignements de la part de l'autre camp. Une telle situation n'aide pas le travail des journalistes et, ultimement, ne rend pas service aux lecteurs, qui n'ont alors accès qu'à une version d'une histoire, par exemple. Il y a d'ailleurs une relation d'interdépendance entre les journalistes, dont les chroniqueurs, et les acteurs politiques. Comme l'explique Anne-Marie Gingras (2009), si le journaliste dépend du politicien pour obtenir des informations et rapporter la nouvelle, le politicien dépend du journaliste pour rejoindre les électeurs et faire passer son message⁵³. Si, dans une situation telle que celle décrite précédemment, les acteurs d'un parti ne s'adressent plus à un chroniqueur qui ne leur est pas favorable, ils se coupent de tout un auditoire et le chroniqueur n'a plus accès à d'importantes sources d'information.

La situation que déplore Starobin (2011) aux États-Unis pourrait facilement se transposer au Québec. Beaucoup plus petit et moins peuplé que les États-Unis, le territoire québécois favorise la proximité des acteurs. D'ailleurs, la ligne entre la politique et le journalisme a toujours été bien mince; en France, notamment, le journalisme a longtemps été vu comme une manière d'accéder à des professions politiques (Neveu, 2009). Au Québec, René Lévesque, premier ministre du Québec entre 1976 et 1985, avait été journaliste avant de faire partie du gouvernement libéral de 1960 puis de fonder le Parti québécois. Plus récemment, les journalistes Christine St-Pierre, Bernard Drainville (en 2007) et Pierre Duchesne (en 2012) ont quitté leurs fonctions journalistiques pour se présenter en tant que député et être élus.

Ces passages entre le journalisme et la politique n'appuient en rien l'hypothèse que les chroniqueurs politiques seraient influencés d'une manière ou d'une autre dans leurs écrits par leur proximité avec les acteurs politiques. Il reste que, comme Starobin le laisse entendre, la fonction de chroniqueur s'accompagne de certains privilèges et de connaissances d'un milieu particulier qui a un impact sur l'ensemble d'une population. Dans ce sens, les chroniqueurs peuvent avoir une certaine influence auprès de la population et des politiciens puisqu'ils jouissent d'une certaine reconnaissance (statut de vedette) et qu'ils ont des connaissances inédites du milieu politique.

⁵³ Cette situation tend toutefois à changer, alors que les sites Web, les blogues et les réseaux sociaux permettent aux politiciens de rejoindre directement leur public. Malgré ces outils, il est toutefois reconnu que les médias de masse restent les moyens les plus efficaces pour faire passer un message.

5.2.2. Influence auprès du lectorat et des politiciens

L'influence des médias, notamment des journalistes, a fait l'objet de nombreuses recherches. Si la théorie des effets directs, selon laquelle les médias ont un effet direct et absolu sur les consommateurs, a longtemps dominé, les conclusions des études sur les effets des médias sont de plus en plus mitigées. Dans le domaine de l'information, plusieurs théories permettent d'expliquer l'imperméabilité plus ou moins grande des consommateurs face à ce qu'ils lisent dans les journaux, entendent à la radio ou regardent à la télévision.

Puisque cette recherche vise d'abord à décrire le métier de chroniqueur politique au Québec, ce sont les dires de ces professionnels de l'information qui servent de matériel à cette section. Effectivement, les chroniqueurs rencontrés ont tous un avis sur leur influence, plus ou moins grande, auprès de la population et des politiciens. Toutefois, la question de l'influence des chroniqueurs politiques pourrait être le sujet d'une recherche en soi; les éléments s'y rattachant sont très nombreux. C'est pour cette raison que les prochaines pages se contenteront de décrire et de mettre en perspective l'avis des chroniqueurs politiques rencontrés sur la question, un exercice qui permet de jeter un regard sur un élément central de la pratique : le désir et le besoin d'être lu.

Les chroniqueurs politiques se sont d'ailleurs tous défendus d'utiliser différents tons ou de varier leur style dans le but de rejoindre les lecteurs et de les intéresser le temps de terminer la lecture de leur *column*. Si le but est donc d'être lu, est-ce qu'avoir une influence est aussi un élément important? Plusieurs ont dit souhaiter que les lecteurs apprennent quelque chose en lisant leurs textes, comme il a été décrit au chapitre 4. Pour ce qui est de l'influence, les avis sont plus réservés, la plupart étant critiques envers leur supposée influence.

La majorité croit qu'eux et leurs collègues ne font pas la pluie et le beau temps, au contraire de ce que plusieurs laissent entendre : « On a une certaine influence. Mais on n'a pas une influence si grande que ça⁵⁴. » Ce discours peut s'apparenter aux conclusions des théories des effets limités des médias, dont celle de l'*agenda-setting* déjà décrite (voir chapitre 4). Ainsi, les chroniqueurs, en traitant d'un sujet, n'influenceraient pas directement l'opinion des lecteurs, mais leur indiquerait à quel sujet s'intéresser.

C'est exactement ce phénomène de « dire à quoi penser » que décrit un chroniqueur dans l'exemple suivant :

⁵⁴ Propos recueillis lors d'une entrevue réalisée le 8 mai 2012.

Là où j'ai une influence, c'est que je peux canaliser une idée qui a cours quelque part et qui finit par devenir importante. Pas parce que j'en ai parlé, mais parce que c'est une grosse chronique. Des fois, tu parles d'idées qui ne sont pas très exposées... Par exemple, [pour Pierre Foglia, chroniqueur d'humeur à *La Presse*], un de ses thèmes était le casque en vélo. Je pense qu'il a imposé le fait que ce n'était pas obligé d'être obligatoire, par exemple. Pas juste parce que lui en parle. Parce que lui en parle, d'une part, mais aussi parce qu'il en a parlé avec intelligence.

Les conclusions de certaines études et plusieurs phénomènes confirment cet effet limité des médias. Lazarsfeld et Katz ont montré que, malgré que les médias n'appuyaient pas la candidature de Roosevelt aux élections de 1940, la population a voté massivement pour le président sortant. Leur étude a fait la démonstration que les médias n'étaient pas la première source d'information; certains leaders d'opinion (famille, amis, collègues) sont souvent plus influents que les médias. De là la formulation de la théorie du *Two-step flow*.

Transposer cette théorie au Québec contemporain offre deux possibilités : le chroniqueur fait partie des médias, et a donc une influence mitigée, notamment par la présence de leaders d'opinion plus influents auprès de chacun; ou le chroniqueur est un leader d'opinion au même titre qu'un collègue ou un membre de la famille d'un lecteur. Cette deuxième hypothèse permettrait au chroniqueur d'avoir une influence importante. Or l'étude actuelle n'a pas permis de vérifier une telle idée. Toutefois, les propos des chroniqueurs rencontrés ne pointent pas dans cette direction : « On nous prête beaucoup plus de pouvoir qu'on en a. Ça ne veut pas dire qu'on n'en a pas. On a une certaine influence, mais on ne fait pas et ne défait pas les gouvernements⁵⁵. » Même opinion du côté d'un deuxième chroniqueur, qui croit que leur influence n'est pas aussi importante qu'elle ne paraît : « On n'est pas des curés : on ne bénit et on n'excommunie personne. »

De plus, pour les lecteurs, lire les textes d'un chroniqueur avec lequel ils partagent plusieurs opinions est un réflexe courant : « ça conforte les gens dans l'opinion qu'ils avaient déjà⁵⁶. » Cette tendance est conforme aux théories des effets limités, les opinions des chroniqueurs n'ayant pas un effet direct sur les lecteurs. Des chroniqueurs estiment toutefois que, à propos de sujets précis sur lesquels ils sont très bien informés, leur rôle peut être plus influent.

Outre les lecteurs, les politiciens peuvent aussi s'inspirer ou se laisser influencer par les chroniqueurs. « Il arrive, c'est évident, que je sens qu'ils ont lu quelque chose et qu'ils s'en sont

⁵⁵ Propos recueillis lors d'une entrevue réalisée le 8 mai 2012.

⁵⁶ Propos recueillis lors d'une entrevue réalisée le 17 avril 2012.

inspirés. [...] C'est correct et flatteur⁵⁷. » Par contre, les chroniqueurs se défendent d'écrire pour la tribune parlementaire : « Je ne suis pas conseiller du gouvernement », affirme l'un. « J'écris pour le lecteur, renchérit un autre. Si tu écris pour la tribune de la presse, il n'y a pas beaucoup de lecteurs là! »

Une récente étude effectuée lors du centième anniversaire du quotidien *Le Devoir* révélait que les chroniqueurs et éditorialistes du *Devoir* étaient particulièrement lus et reconnus des politiciens de l'Assemblée nationale (Charron et Bastien, 2012). Ce journal jouit, selon les auteurs, d'une reconnaissance importante auprès des parlementaires, beaucoup plus que dans la population en général. Plus significatif encore, parmi les journalistes les plus influents auprès des parlementaires, 10 des 31 journalistes les plus nommés par les parlementaires interrogés ont travaillé ou travaillent encore au *Devoir*, le plus cité étant d'ailleurs Michel David, présentement au *Devoir*. D'ailleurs, de cette liste, la plupart sont des journalistes de la presse écrite, au détriment de la radio ou de la télévision.

L'influence des chroniqueurs pourrait être plus grande que ce qu'ils laissent entendre. En effet, certaines recherches démontrent que les journalistes ont tendance à minimiser l'importance de leur influence auprès du public. Tel est ce que révèle Herbst (1998), qui a effectué des recherches sur l'influence de l'opinion publique en Illinois. Cette conclusion est vérifiée, pour le Québec, par Bouthillette (2009) :

Tous [certains chroniqueurs et éditorialistes des quotidiens francophones] reconnaissent une influence aux médias sur l'opinion publique, mais la jugent limitée, moins importante que les politiciens ou les chercheurs en sciences sociales ne le prétendent. Leur influence sur le public leur apparaît en outre moins importante que l'influence qu'ils peuvent avoir sur les politiciens.

La dernière partie de cet extrait est révélatrice d'un phénomène sur lequel les chroniqueurs rencontrés ne se sont pas étendus. En effet, certains croiraient que les politiciens accordent plus d'importance à leurs écrits que les lecteurs eux-mêmes : « [...] ils considèrent l'opinion des commentateurs comme un indicateur de ce que sera l'opinion publique dans le futur, au terme du débat public. » (Bouthillette, 2009, p. 119) Peut-être cela est-il conforme à ce que des chroniqueurs ont relevé, croyant que certains de leur écrits inspirent les politiciens.

Cette incursion du côté de l'influence des chroniqueurs met la table pour une étude plus approfondie de l'influence des chroniqueurs auprès des lecteurs et auprès des politiciens.

⁵⁷ Propos recueillis lors d'une entrevue réalisée le 26 avril 2012.

D'ailleurs, depuis l'avènement du courriel et des réseaux sociaux, certains chroniqueurs ont confié avoir plus de contact avec leurs lecteurs, desquels ils reçoivent des commentaires, des réactions à leurs chroniques, etc. Or cette dynamique peut leur permettre de mieux répondre aux besoins du lectorat, si les commentaires envoyés sont constructifs. Souvent, certains déplorent les critiques gratuites reçues à la suite de divers textes d'opinions. Comme le dit un chroniqueur : « Quand on fait ce métier-là, [...] il faut avoir la peau dure, parce qu'on est critiqué très durement, très souvent⁵⁸. »

En résumé, les chroniqueurs occupent un rôle privilégié comparativement au reporter traditionnel, rôle qui s'est multiplié au cours des années pour répondre à la demande des lecteurs. Tenus de respecter les mêmes règles journalistiques que leurs confrères, malgré la souplesse et la liberté qu'offre leur tribune, les chroniqueurs jouissent d'une certaine influence autant auprès des lecteurs que des politiciens, influence qui n'est que plus grande de par leur statut de vedette. Si le métier de chroniqueur a grandement évolué au cours des 20 dernières années, il reste que certaines grandes tendances demeurent, comme c'est le cas pour l'importance du métier de journaliste avant celui de chroniqueur. C'est d'ailleurs ce qui ressort de ce dernier chapitre, et de l'ensemble de ce travail qui a permis de mettre en lumière un métier peu connu et difficile à définir.

⁵⁸ Propos recueillis lors d'une entrevue réalisée le 17 avril 2012.

Conclusion

La présente recherche avait pour objectif de dresser le portrait de la chronique politique dans la presse écrite montréalaise ainsi que celui des chroniqueurs politiques. Dès les débuts, cela s'est avéré difficile à atteindre : la littérature propose peu de définitions de la chronique dont aucune n'est très claire ou représentative du journalisme québécois.

Les résultats de la présente recherche ont ainsi permis de combler quelque peu les lacunes de la littérature en mettant en valeur de nombreux éléments caractéristiques de la chronique politique au Québec. Du côté du format de la chronique, il a été expliqué que celle-ci est facile à distinguer des autres textes d'un quotidien grâce à la présence systématique de la photo de l'auteur, l'emplacement de la chronique et la mise en page de celle-ci. Toutes les publications ont leurs habitudes de mise en page qui facilitent, pour le lecteur, le repérage de chaque élément. De plus, la chronique se distingue facilement d'autres genres tels que le reportage, la nouvelle, l'éditorial ou le blogue, par sa place dans les quotidiens (ou sur le Web) et la structure du texte. La chronique, en effet, ne respecte pas la même structure que la nouvelle, en ce sens que le chroniqueur est libre de choisir les éléments qu'il met en valeur (le reporter devant toujours présenter les éléments essentiels dès le départ, allant du général vers le plus précis).

La liberté du chroniqueur est aussi au cœur des caractéristiques permettant de distinguer la chronique d'autres genres journalistiques d'après son contenu. Les chroniqueurs explorent de nombreux thèmes et, pour traiter de ceux-ci, utilisent divers procédés stylistiques. De plus, alors que la majorité des chroniques sont de connotation négative, la neutralité est utilisée dans bon nombre de chroniques, notamment lorsque les auteurs souhaitent expliquer une situation politique quelconque. Fait important, les chroniqueurs politiques sont collés à l'actualité, comme en témoigne la lecture de nombreuses chroniques. Leurs réflexes journalistiques ne sont jamais bien loin, et la nouveauté et l'actualité occupent une place centrale dans leur pratique. D'ailleurs, ils traitent souvent de thèmes directement liés à la politique et, surtout, de la politique provinciale et nationale; peu s'intéressent à la politique étrangère ou municipale.

Finalement, la lecture systématique de près de 500 chroniques, ainsi que les rencontres avec quelques chroniqueurs politiques, ont permis de faire ressortir des éléments centraux à la pratique du métier. La présence de chroniqueurs politiques dans les journaux répond, selon ces acteurs, à un besoin du journal, soit celui de rejoindre le lectorat, et s'inscrit dans le contexte actuel où il y a une certaine personnalisation de la nouvelle. Les chroniqueurs issus de la profession de journaliste (car plusieurs, non étudiés ici, sont issus d'autres milieux comme la

politique, la philosophie, etc.) font partie de l'élite journalistique, et comptent souvent plusieurs années d'expérience et une connaissance importante du milieu de la politique. Cette expérience et ce statut viennent d'ailleurs avec un certain vedettariat, par la mise en marché que font les quotidiens de leurs chroniqueurs et par la présence de ceux-ci dans d'autres médias (radio, télévision, Web). Cette vedettisation rend la question de l'influence des chroniqueurs des plus pertinentes. Or, si ceux-ci révèlent avoir une influence mitigée auprès de la population ou des politiciens, la recherche effectuée ne permet pas de tirer des conclusions à ce sujet.

En effet, le travail réalisé a mis en évidence certains éléments centraux de la pratique de la chronique dans la presse écrite montréalaise. La plus importante est la liberté dont jouit le chroniqueur. Sormany (2000, p. 129) ne se trompait pas en disant : « La chronique constitue le genre journalistique le plus libre, le plus diversifié. » Cela résume bien l'ensemble de ce que ce mémoire se sera appliqué à expliquer en détails, car l'élément caractéristique de la chronique est et sera toujours la liberté avec laquelle le chroniqueur remplit l'espace à sa disposition.

Toutefois, le travail réalisé n'aura pas permis d'aller au cœur d'autres particularités du métier. Tel que mentionné, l'influence du chroniqueur politique n'a pu être vérifiée systématiquement dans le cadre de cette recherche. Une analyse plus approfondie de l'impact des chroniqueurs politiques dans la vie démocratique, ou une recherche axée uniquement sur l'idée qu'ont les chroniqueurs de leur influence, auraient pu être réalisées et auraient donné des réponses intéressantes à cette question de l'influence. La présente étude offre certaines pistes de réponses, mais demeure trop limitée pour traiter en profondeur de cette question.

D'autres méthodes auraient pu être utilisées pour effectuer un travail semblable. Étudier un corpus de chroniques plus large aurait certainement permis d'élargir la portée des conclusions statistiques. De plus, au lieu de sauts de cinq ans, avoir des chroniques issues de chaque année aurait favorisé un suivi plus systématique de l'évolution de la chronique ces vingt dernières années. D'autres méthodes de codage auraient aussi pu être utilisées : par exemple, un codage systématique du vocabulaire des textes des chroniques à l'aide de logiciels informatisés (tel Lexicoder⁵⁹) aurait été une autre technique possible.

La recherche effectuée apporte néanmoins de nombreux éléments permettant de définir la chronique politique québécoise et les chroniqueurs politiques des quotidiens de la province. De

⁵⁹ Ce logiciel, développé par Lori Young et Stuart N. Soroka de l'Institut d'études canadiennes de McGill, sert principalement à distinguer les thèmes politiques des textes soumis au logiciel grâce à l'examen du vocabulaire qu'ils contiennent.

plus, elle a permis de bâtir une base de données exclusive contenant des chroniques politiques parues au cours des vingt dernières années. Ce corpus, en plus d'avoir fourni des réponses à la présente recherche inductive, pourra servir à de futures recherches en journalisme.

La chronique gagne à être étudiée dans le contexte actuel. Ce genre journalistique, bien que datant de plusieurs années, a définitivement gagné en importance récemment, surtout dans les médias québécois. Lorsqu'un événement tel que l'effondrement d'une poutre dans un tunnel à Montréal, le déclenchement d'élections ou une crise étudiante d'une ampleur inattendue survient, tous les médias et plateformes s'y mettent au même instant : Twitter, Facebook, la radio, les sites Web d'information, la télévision d'information continue... Parmi tous les acteurs qui s'expriment, les chroniqueurs tiennent un rôle prépondérant de par leur présence dans leur quotidien attiré, mais aussi sur toutes sortes de tribunes.

La multiplication des journalistes d'opinion arrive en même temps que la multiplication des plateformes disponibles pour partager cette dite opinion. Nul doute que dans les prochaines années, expliquer la présence du chroniqueur, son importance de celui-ci et son influence favorisera une meilleure connaissance des médias, dont les quotidiens. La présence du chroniqueur contribue-t-elle à la survie des journaux dans le format qu'on leur connaît? Il semblerait que oui. La perte de ce genre littéraire, dans un journalisme basé sur l'utilité, serait dommage autant pour le lecteur que pour les médias. Tous les chroniqueurs rencontrés ont d'ailleurs insisté sur l'importante de contextualiser et d'analyser l'information, rôle souvent rempli par ceux-ci.

Cette recherche, si elle a pu mettre en évidence certaines caractéristiques du genre, reste incomplète dans le sens où un seul acteur du dispositif présenté plus tôt a été étudié, et ce, dans une portée restreinte. En effet, seuls les journalistes-chroniqueurs ont pu s'exprimer sur le sujet, et seuls leurs écrits et leurs propos ont servi à définir le genre. Pour de futures recherches sur le sujet, différentes approches pourraient être utilisées. La distinction des chroniqueurs journalistes et des chroniqueurs non-journalistes, par la comparaison de leurs textes, de leurs habitudes de travail et de leur portée chez les lecteurs, serait un premier pas pour distinguer les différents genres de chroniques. Étendre l'étude à d'autres types de chroniques, comme les chroniques culturelles, économiques, d'humeur, etc., serait intéressant pour distinguer les particularités du genre.

Pour approfondir la recherche effectuée, aller voir du côté des deux acteurs non abordés du dispositif présenté plus tôt serait intéressant. D'abord, une étude auprès des entreprises de presse (propriétaires, équipe de direction) permettrait de mettre en perspective les avis et les explications des chroniqueurs sur le pourquoi de leur présence si marquée dans les quotidiens. Ensuite, un détour auprès du lectorat, et en particulier auprès de détenteurs de fonctions politiques, permettrait de mieux explorer la question de l'influence des chroniqueurs. Savoir les textes de quels journalistes sont lus par les lecteurs, et pourquoi ces derniers les lisent, donnerait définitivement une profondeur à l'étude effectuée.

Devant une si mince littérature sur les chroniqueurs et sur l'histoire du journalisme au Québec, le travail réalisé peut sans gêne être décrit comme un premier pas vers la description d'un genre complexe, connu de tous, apprécié et valorisé, mais peu balisé de règles et de descriptions claires, comme l'est souvent l'ensemble de la profession journalistique.

Bibliographie

- Balle, F. (2007). *Médias et sociétés*. (13^e éd.). Montchrestien.
- Barrett, A. W. et Barrington, L. W. (2005a). « Bias in Newspaper Photograph Selection ». *Political Research Quarterly*, 58(4), 609-618.
- Barrett, A. W. et Barrington, L. W. (2005b). « Is a Picture Worth a Thousand Words? Newspaper Photographs and Voter Evaluations of Political Candidates ». *Harvard International Journal of Press/Politics*, 10(4), 98-113.
- Boczkowski, P. J. (2010). *News at Work: Imitation in an Age of Information Abundance*. Chicago : University of Chicago Press.
- Bouthillette, J.-F. (2009). *Une étude des conceptions de l'opinion publique chez les chroniqueurs politiques et éditorialistes*. (Université de Montréal, Montréal).
- Brault, J. (2008). *Une histoire de vengeance, d'argent et de journaux*. Montréal : Québec Amérique.
- Brin, C., Charron, J. et de Bonville, J. (2004). *Nature et transformation du journalisme, Théories et recherches empiriques*. Sainte-Foy : Les Presses de l'Université Laval.
- Centre francophone d'informatisation des organisations. (2009). Les internautes québécois : vers une participation plus forte en mode Web 2.0 ? - NETendances – Mars 2009. Repéré à <http://blogue.cefrio.qc.ca/60>.
- Charron, J. et Bastien, F. (2012). « Les parlementaires québécois et *Le Devoir* dans le monde des médias ». *Communication*, 29(2). Repéré à <http://communication.revues.org/>.
- Chronique. (2011, 18 mai 2011). *Le Grand Robert de la langue française, version numérique (2005-2011)*. [Dictionnaire] Repéré à <http://gr.bvdep.com/>.
- Chroniqueur. (2011). *Le Trésor de la langue française*. Repéré à <http://atilf.atilf.fr/>.
- Conseil de presse du Québec. Les responsabilités de la presse au Québec. *Journalisme d'opinion*. Repéré à <http://www.conseildepresse.qc.ca/>.
- Coward, R. (2010). « Practice Review: Journalism Ethics and Confessional Journalism ». *Journalism Practice*, 4(2), 224-233.
- Crawford, E. (2009). « A new sort of democracy? The opinion pages in the Scottish daily quality press ». *Journalism*, 10(4), 451-472.
- de Bonville, J. (1988). *La presse québécoise de 1884 à 1914 : Genèse d'un média de masse*. Québec : Les presses de l'Université Laval.
- de Bonville, J. (1995). *Les quotidiens montréalais de 1945 à 1985 : morphologie et contenu*. Québec : Institut québécois de recherche sur la culture.
- Duff, A. (2008). « Powers in the Land? » *Journalism Practice*, 2(2), 230-244.

⁶⁰ Uniquement l'adresse courte des sites Web fréquentés, menant à leur page d'accueil, est inscrite.

- Fahy, D. (2009). « The Irish Punditocracy as Contrarian Voice: Opinion Coverage of the Workplace Smoking Ban ». *Irish Communication Review*, 11, 50-62.
- Figueiras, R. (2011). « Press pundits and Portuguese society ». *Journalism*, 12(3), 317-333.
- Foglia, P. (2012, 9 juin 2012). « Pro domo, pour ma maison », *La Presse*, p. A3.
- Gagnon, L. (2010). *L'esprit de contradiction*. Montréal : Boréal.
- Gagnon, L. (2011, 6 juin 2011). « Un journal, un homme », *La Presse*. Repéré à <http://www.lapresse.ca/>.
- Gingras, A.-M. (2009). *Médias et démocratie, le grand malentendu*. (3^e éd.). Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Glover, S. (2000). « What Columnists Are Good For' ». Dans S. Glover (Dir.), *The Penguin Book of Journalism: secrets of the press* (pp. 289-298). Harmondsworth : Penguin.
- Godin, P. (1981). *La lutte pour l'information, l'histoire de la presse écrite au Québec*. Montréal : Le Jour.
- Greenberg, J. (2000). « Opinion Discourse and Canadian Newspapers: The Case of the Chinese "Boat People" ». *Canadian Journal of Communication*, 25(4), 517-537.
- Herbst, S. (1998). *Reading Public Opinion, How Political Actors View the Democratic Process*. Chicago : The University of Chicago Press.
- Hobsbawm, J. et Lloyd, J. (2008). « The Power of the Commentariat, How much do commentators influence politics and public opinion » (pp. 47). London.
- Holcomb, J., Gross, K. et Mitchell, A. (2011). « How Mainstream Media Outlets Use Twitter », Pew Research Centre's Project for Excellence in Journalism et le George Washington University's School of Media and Public Affairs. Repéré à <http://www.journalism.org/>.
- Holmes, T. (2005). « Creating Identities, Building Communities: why comment? » Dans R. Keeble (Dir.), *Print Journalism: a critical introduction* (pp. 160-168). London : Routledge.
- Katz, E. et Lazarsfeld, P. (1955). *Personal Influence*. New York : Free Press.
- Kovach, B. et Rosenstiel, T. (2007). *The Elements of Journalism. What Newspeople Should Know and the Public should Expect*. (2^e éd.). New York : Three Rivers Press.
- Neveu, É. (2009). *Sociologie du journalisme*. (3^e éd.). Paris : La Découverte.
- Nimmo, D. et Combs, J. E. (1992). *The Political Pundits*. New York : Praeger Publishers.
- Office québécois de la langue française. (2007a). Chronique. *Grand dictionnaire terminologique*. Repéré à <http://w3.granddictionnaire.com/>.
- Office québécois de la langue française. (2007b). Chroniqueur. Repéré à <http://w3.granddictionnaire.com/>.
- Payette, D. (2011). *L'information au Québec, un intérêt public*. Québec: Gouvernement du Québec.
- Picard, J.-C. (1999). « La chronique dans les quotidiens québécois : un genre journalistique de plus en plus populaire ». *Les cahiers du journalisme*(6), 36-49.

- Ross, L. (2005). *L'écriture de presse, l'art d'informer*. (2^e éd.). Montréal : Gaëtan Morin Éditeur Ltée.
- Scherlen, A. (2008). « Part I: Columns and Blogs: Making Sens of Merging Worlds ». *The Serials Librarian*, 54(1), 79-92.
- Sormany, P. (2000). *Le métier de journaliste : guide des outils et des pratiques du journalisme au Québec*. (Nouvelle édition revue et mise à jour^e éd.). Québec : Boréal.
- Starr, P. (2004). *The Creation of the Media. Political Origins of Modern Communication*. New York : Basic Books.
- Stehr, N. et Meja, V. (2005). « Introduction: the development of the sociology of knowledge and science ». Dans N. Stehr & V. Meja (Dir.), *Society and Knowledge: contemporary perspectives in the sociology of knowledge and science* (2^e éd., pp. 1-33). New Brunswick, NJ : Transaction Publishers.
- Starobin, P. (2011). « All the President's Pundits ». *Columbia Journalism Review*, september/october 2011.
- Watine, T. (2005). « Séparation des faits et des commentaires. Le déclin d'un principe journalistique fondateur ». Dans M.-F. Bernier (Dir.), *Pratiques novatrices en communication politique* (pp. 43-76) : Presses de l'Université Laval.

Annexe 1 : Publicités de La Presse

Publicités de *La Presse* parues dans les pages de ce quotidien, mettant l'accent sur les chroniqueurs et chroniqueuses politiques.

A14 LE PRESEZ MONTREAL LUNDI 16 MARS 2013

MONTREAL PLUS

Le nouveau pont Champlain prêt « vers la fin de 2021 »

MONTREAL — Le nouveau pont Champlain, qui sera construit sur l'ancien pont de pierre, sera prêt vers la fin de 2021, a annoncé le ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, Jean-Claude Van Liere, mardi.

« C'est un projet de grande envergure, mais nous sommes convaincus que nous pourrions le terminer à temps », a-t-il déclaré.

Le nouveau pont Champlain sera construit sur l'ancien pont de pierre, qui sera démolit en 2015. Le nouveau pont sera plus long et plus large que l'ancien. Il sera construit en acier et sera capable de supporter un trafic plus lourd que l'ancien.

Le projet est financé par le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial. Le coût total du projet est de 1,2 milliard de dollars.

Le nouveau pont sera construit en deux phases. La première phase consiste à construire un pont provisoire en acier qui sera utilisé pour le trafic pendant la construction du nouveau pont. La deuxième phase consiste à construire le nouveau pont en acier.

Le nouveau pont sera prêt vers la fin de 2021. À ce moment-là, l'ancien pont de pierre sera démolit et le nouveau pont sera officiellement ouvert au trafic.

Le port augmente sa capacité

BOISVERT

YVES BOISVERT
COMME VOUS L'AIMEZ

A16 LE PRESEZ MONTREAL LUNDI 19 MARS 2013

ACTUALITÉS

Une Saint-Patrick sous le soleil

Environnement Canada prévoit le début de printemps le plus chaud de l'histoire de Québec

QUÉBEC — Les Québécois ont célébré mardi la Saint-Patrick sous un ciel bleu et un soleil radieux, ce qui est une première pour la fête de la Saint-Patrick à Québec.

« C'est vraiment agréable », a déclaré un participant à la parade.

La parade a débuté à 10 heures et a duré jusqu'à 18 heures. Elle a été suivie par des milliers de personnes.

Environnement Canada prévoit le début de printemps le plus chaud de l'histoire de Québec. Selon les prévisions, les températures seront supérieures à la normale pendant plusieurs semaines.

« C'est une bonne nouvelle pour tous », a déclaré un porte-parole d'Environnement Canada.

La fête tourne à l'émeute à London en Ontario

LONDON (Ont.) — Une soirée de fête pour la Saint-Patrick à London, en Ontario, a dégénéré mardi en émeute.

Des centaines de personnes ont participé à la parade, mais des tensions ont surgi.

« C'est vraiment triste », a déclaré un participant.

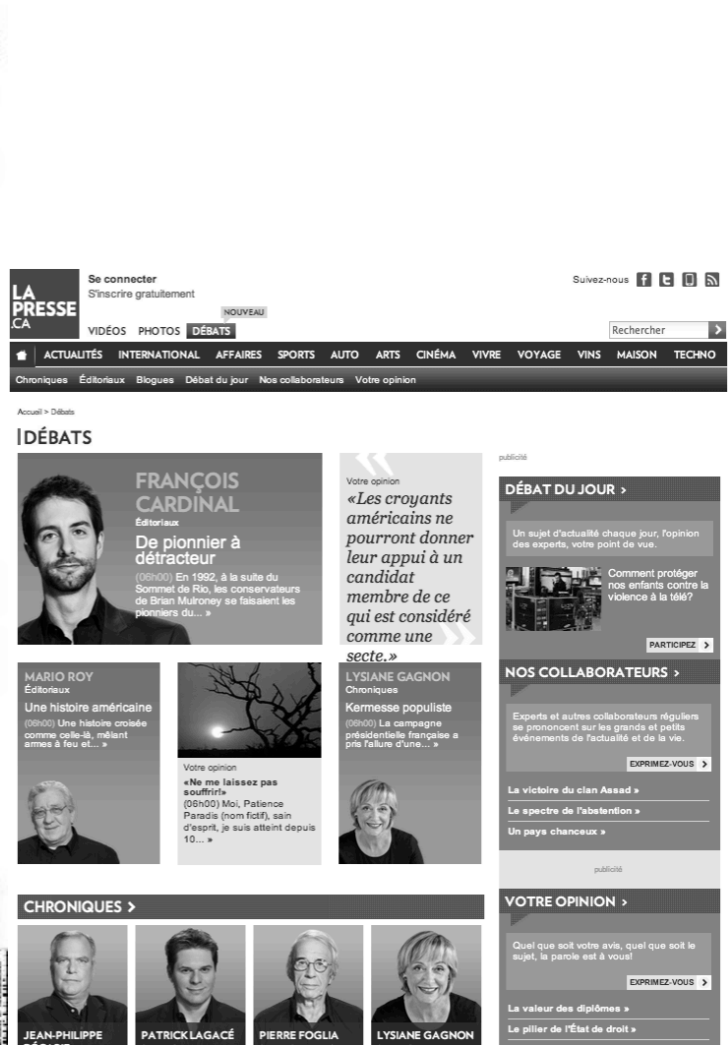
Les forces de police ont dû intervenir pour disperser la foule.

« C'est une déception », a déclaré un autre participant.

La Presse, 16 mars, p. A14.

La Presse, 19 mars, p. A16.

Nouvelle page « Débats » sur le site Web www.lapresse.ca, site du quotidien *La Presse*. À gauche, une publicité dans le quotidien papier annonçant la nouveauté Internet. À droite, une capture d'écran de la page « Débats », le jeudi 12 avril 2012.



La Presse, 5 avril, p. A27.

www.lapresse.ca/debats, 12 avril 2012.

Annexe 2 : Guide de codification de l'analyse de contenu

Note

- Le code 99 sera utilisé pour signifier qu'aucune valeur ne s'applique.

Section I – Format

1. *Auteur*

Nom de l'auteur de la chronique.

2. *Sexe de l'auteur*

Indique si l'auteur est une femme ou un homme. Facile à percevoir selon le nom et la photo de l'auteur, toujours présente avec les chroniques.

1. Femme	2. Homme
----------	----------

3. *Titre de la chronique*

Titre de l'article.

4. *Année*

Année de l'article inscrite telle quelle (1991, 1996, 2001, 2006 ou 2011).

5. *Mois*

Mois de l'article inscrit selon son code numérique.

1- Février	2- Octobre
------------	------------

6. *Jour*

Jour de parution de l'article (de 1 à 31).

7. *Quotidien*

Chaque quotidien inclut dans le corpus se voit attribué un chiffre de 1 à 4.

1-	La Presse
2-	Le Journal de Montréal
3-	Le Devoir
4-	The Gazette

8. *Page*

Page à laquelle se trouve l'article en question.

9. *Longueur*

Il s'agit du nombre de mots de la chronique. Écrire le nombre de mots en chiffre.

10. *Annonce*

Le chiffre indique s'il y a mention de la chronique étudiée sur la page couverture ou la page de section du quotidien imprimé.

1-	Page couverture du journal
2-	Page couverture de section
3-	Aucune publicité

11. *Illustration*

Le chiffre indique s'il y a une illustration, autre que la photo de l'auteur, qui accompagne le texte.

0. Oui	1. Non
---------------	---------------

12. *Format*

Le chiffre indique s'il s'agit d'un texte en format colonne ou non.

0. Oui	1. Non
---------------	---------------

13. *Résumé*

Le résumé doit rapporter les faits essentiels de la chronique analysée.

14. *Corpus*

Indique si le sujet de la chronique est politique, c'est-à-dire qu'il correspond au sens large à la définition de politique choisie pour cette étude, soit : faire référence aux relations de pouvoir à l'intérieur des gouvernements, c'est-à-dire à la façon dont les acteurs pratiquent la gouvernance de l'État.

0. Oui	1. Non
---------------	---------------

Section I – Format

15. *Aire géographique*

Le chiffre indique l'aire géographique à laquelle s'intéresse la chronique étudiée. Ces choix s'inspirent de la codification inclusive effectuée par de Bonville (1995).

- 1- Aires locale et régionale : Toute chronique traitant de la Ville de Montréal, l'Île-de-Montréal, les localités de l'île et un groupe de villes constituant une ceinture autour de Montréal.
- 2- Aire québécoises : La province de Québec, sauf les aires locale et régionale,

ainsi que les propos Québec/États-Unis ou Québec/autre province, Québec/autre pays ou organisation internationale.

- 3- Aire canadienne : Canada sauf aire Québec, provinces autres que le Québec, Canada/États-Unis, Canada/autre pays ou organisation internationale.
- 4- Aire américaine : Toute chronique liée à la politique en Amérique du Nord (États-Unis) sauf aire canadienne.
- 5- Aire internationale : Toute chronique liée à un autre endroit dans le monde.

16. Acteur

Cette variable indique de qui il est principalement question dans la chronique.

- 1- Gouvernement : Toute chronique traitant de l'action des membres du gouvernement en tant qu'entité. Ex. Assemblée nationale ou Parlement canadien.
- 2- Parti au pouvoir : Chronique au sujet d'une ou de plusieurs personnes du parti au pouvoir, un ministre, un député, le Premier ministre, etc.
- 3- Opposition : Chronique au sujet d'une ou de plusieurs personnes d'un parti de l'opposition, par exemple le parti de l'opposition officiel, le critique officiel en matière de santé ou le chef de l'opposition.
- 4- Institution gouvernementale: Toute chronique au sujet d'un ministère, d'une agence ou autre relevant de la gouvernance du pays.
- 5- Organisme ou regroupement politique : Toute chronique liée à un organisme ou un groupe reconnu comme tel. Ex : ONU, Al Khaïda, jeunes libéraux.
- 6- Compagnie privée : Chronique dont l'acteur principal est une compagnie privée, telle Air Canada, Johnson & Johnson, etc.
- 7- Syndicat : Chronique dont l'acteur principal est un regroupement syndical ou un membre de syndicat.
- 9- Autre : Tout autre acteur sujet principal d'une chronique.

17. Niveau de gouvernement (niv_gouv)

- 1- Municipal : Toute chronique traitant de gouvernance au niveau de villes ou municipalités.
- 2- Régional : Chronique traitant d'une région en tant qu'entité administrative.

- 3- Provincial ou État: Chronique au sujet du pallier intermédiaire d'un gouvernement.
- 4- Fédéral: Chronique au sujet du niveau de gouvernement supérieur d'un pays.
- 9- Autre Autre palier de gouvernance.

18. *Thème principal*

Les thèmes retenus sont tirés du Policy Agenda Project, un projet international qui code les sujets politiques à l'intérieur de différents outils (discours, communiqués). C'est un *codebook* systématique très utilisé en science politique. Les 27 thèmes ont été adaptés au Canada. Les thèmes principaux utilisés sont disponibles à l'annexe 3.

19. *Source d'information principale*

Il s'agit ici de la source d'information principale de la chronique, nommée ou non par le journaliste. Par source principale, il est question de ce qui a inspiré le chroniqueur à écrire sur le sujet ou l'origine des renseignements contenus dans sa chronique.

- 1- Actualité : Mention dans l'actualité (souvent les médias) d'une nouvelle d'intérêt public ou autre événement repris par le chroniqueur.
- 2- Collège : Réponse à l'article ou la chronique d'un collègue du même ou d'un autre média.
- 3- Connaissance : Toute personne ou groupe de personnes entretenant une relation de famille ou d'amitié avec le chroniqueur.
- 4- Lecteur/citoyen : Toute personne ou groupe de personne qui lit le chroniqueur et lui transmet son opinion ou ses idées que le chroniqueur reprend.
- 5- Source officielle : Communiqué, conférence de presse, discours ou autre d'une organisation.
- 6- Sondage*** : Portrait de l'opinion sur un sujet particulier grâce à un sondage réalisé par le quotidien ou une firme spécialisée. Actualité :
- 9- Autre : Toute autre source d'inspiration ou de renseignement pour le chroniqueur.

20. Ton

Une chronique peut être de différents tons. Ceux-ci représentent l'effet que le texte produit sur le lecteur grâce au procédé employé volontairement par le chroniqueur. Les tons définis ici s'inspirent de la littérature et font référence aux registres littéraires les plus communs qui peuvent s'appliquer au genre de la chronique. Voici les choix considérés.

- | | |
|------------------|---|
| 1- Humoristique: | Convaincre en faisant rire, dédramatiser. |
| 2- Ironique: | Ridiculiser, se moquer. |
| 3- Sarcastique : | Dénigrer, dénoncer. |
| 4- Dramatique: | Sensibiliser, toucher. |
| 5- Alarmiste : | Faire peur, dénoncer. |
| 6- Agressif : | Provoquer, attaquer, blâmer. |
| 7- Enthousiaste: | Convaincre, inciter à agir. |
| 8- Modérateur: | Nuancer, rassurer, concilier. |
| 9- Sérieux : | Convaincre, persuader. |
| 10- Didactique : | Instruire, parfois impressionner. |
| 99- Autre : | Autre ton utilisé. |

21. Critique

Outre le ton employé, quelle connotation vis à vis l'acteur ou du sujet principal est dénotée dans la chronique lue.

- | | |
|--------------|--|
| 1- Positif : | Toute chronique présentant positivement le sujet et/ou l'acteur en question. |
| 2- Neutre : | Toute chronique présentant sans connotation le sujet et/ou l'acteur en question. |
| 3- Négatif : | Toute chronique présentant négativement le sujet et/ou l'acteur en question. |

22. Structure du texte

Une chronique peut prendre différentes structures, contrairement au texte journalistique dont la forme est plutôt figée. Voici les choix considérés.

- | | |
|------------------------|---|
| 1- Pyramide inversée : | Structure typique du texte journalistique, de |
|------------------------|---|

l'élément le plus important à celui le moins important.

- 2- Récit : Structure de texte où le chroniqueur raconte une histoire en ordre chronologique (élément déclencheur, péripéties et dénouement).
- 3- Énumération : Structure de texte plutôt décousue : le chroniqueur parle de plusieurs éléments dans une même chronique, sans qu'il n'y ait nécessairement de liens entre eux.
- 4- Argumentation : Structure de texte combinant plusieurs éléments argumentatifs s'enchaînant pour convaincre le lecteur ou lui démontrer un argument.
- 5- Description/portrait : Structure de texte permettant de faire voir, entendre et toucher un objet ou un être animé.
- 6- Témoignage : Structure de texte comptant une prise de parole, de l'auteur ou d'une tierce personne, pour prendre position sur un sujet.
- 9- Autre : Autre structure de texte.

Annexe 3 : Indicateurs de la variable thème

Indicateurs de base

Liste des principaux indicateurs issus du Policy Agendas Project de l'University of Washington, servant au codage de la variable thème pour l'analyse de contenu. Les indicateurs ont été traduits de l'anglais vers le français. Les indicateurs « 28. Élections et partis politiques » et « 99. Autre » ont été ajoutés pour l'étude réalisée.

1. Macroéconomie
2. Droits civils, minorités et multiculturalisme
3. Santé
4. Agriculture et foresterie
5. Emploi, taux d'emploi et immigration
6. Éducation
7. Environnement
8. Énergie
- 9*. Pêches
10. Transport
12. Lois, crime et famille
13. Bien-être social
14. Développement des communautés et habitation
15. Banques, finance et commerce intérieur
16. Défense
17. Espace, science, technologie et communication
18. Échanges internationaux
19. Affaires internationales et aide humanitaire
20. Opérations gouvernementales
21. Territoires publics et gestion de l'eau
23. Culture et divertissement
24. Administration des gouvernements provinciaux et locaux
- 25*. Relations et échanges intergouvernementaux
- 26*. Constitutionnalité et unité nationale
- 27*. Affaires autochtones
- 28 : Élections et partis politiques
99. Autre

Source : <http://www.policyagendas.org/>

Indicateurs consolidés

Cette liste présente les 11 thèmes principaux obtenus lors de l'analyse des résultats. Les 27 indicateurs de base ont été rassemblés de manière à obtenir ces thèmes principaux, représentatifs des thèmes des chroniques politiques.

Les indicateurs « 4. Agriculture et foresterie », « 25*. Relations et échanges intergouvernementaux » et « 99. Autre » ne font pas partie des éléments consolidés car aucune chronique politique n'avait ces indicateurs comme thème principal.

Économie	1. Macroéconomie 15. Banques, finance et commerce intérieur
Droits et lois	2. Droits civils, minorités et multiculturalisme 12. Lois, crime et famille
Santé et éducation	3. Santé 6. Éducation
Programmes sociaux	5. Emploi, taux d'emploi et immigration 13. Bien-être social
Internationales	16. Défense 18. Échanges internationaux 19. Affaires internationales et aide humanitaire
Environnement, énergie, transport et communication	7. Environnement 8. Énergie 9*. Pêches 10. Transport 17. Espace, science, technologie et communication 21. Territoires publics et gestion de l'eau 27*. Affaires autochtones
Opérations gouvernementales	20. Opérations gouvernementales
Culture	23. Culture et divertissement
Administration locale	24. Administration des gouvernements provinciaux et locaux
Affaires constitutionnelles	26*. Constitutionnalité et unité nationale
Élection et partis politiques	28. Élections et partis politiques
Autre	99. Autre

Annexe 4 : Courriel envoyé aux chroniqueurs et chroniqueuses

Voici le modèle de courriel envoyé aux chroniqueurs et chroniqueuses pour les inciter à participer à la recherche effectuée.

Monsieur [nom du chroniqueur/chroniqueuse],

J'aimerais vous inviter à participer à la recherche que j'effectue dans le cadre de ma maîtrise en sciences de la communication à l'Université de Montréal.

Sous la direction de M. Claude Martin, j'étudie les chroniqueurs et chroniqueuses de la presse écrite. Pour ce faire, je me penche sur la chronique politique au cours des 20 dernières années pour en saisir la place et l'évolution. Ainsi, j'ai déjà feuilleté des journaux de 1991 à aujourd'hui et effectué une analyse de contenu des chroniques politiques de quatre quotidiens montréalais, dont [votre journal].

Pour approfondir ma compréhension de la chronique politique, j'aimerais discuter avec vous de vos habitudes de travail et de votre vision de votre métier. Vos connaissances du journalisme et de la scène politique font de vous un participant des plus intéressants pour mon étude.

C'est pour cette raison que je vous propose de me rencontrer le temps d'une entrevue d'environ une heure. Celle-ci pourra se dérouler à l'endroit de votre choix et au moment de votre choix, idéalement au cours des prochaines semaines (en avril ou en mai). Si vos propos serviront à alimenter ma réflexion et à réaliser mon mémoire, je vous garantis la confidentialité de votre participation; vous ne serez en aucun cas identifié.

Je vous invite à me contacter dès que possible, par courriel ou par téléphone, pour me faire part de votre intérêt. Il me fera plaisir de répondre à toutes questions supplémentaires que vous pourriez avoir au sujet de ma recherche ou sur la nature de votre participation.

Espérant avoir le plaisir de discuter avec vous bientôt, je vous prie d'accepter mes salutations distinguées.

Pénélope Poirier
Étudiante, maîtrise en sciences de la communication

Annexe 5 : Questionnaire de l'entrevue semi-dirigée

1. Comment êtes-vous devenu chroniqueur? Quel est votre parcours professionnel?
 - Passé personnel et professionnel
2. Considérez-vous écrire surtout une chronique politique?
 - Typologie du genre
3. Quel lien entretenez-vous avec les acteurs politiques?
 - Sources d'information et connaissance du milieu politique
4. Comment choisissez-vous vos sujets de chronique?
 - Technique de travail
5. Qu'est-ce qui distingue, d'après vous, le chroniqueur d'un journaliste généraliste? Et d'un journaliste spécialisé?
 - Distinction chronique et article
6. De quelle façon percevez-vous votre rôle, en tant que chroniqueur, dans la société? Et votre influence?
 - Influence du chroniqueur
7. Croyez-vous que les chroniqueurs représentent une élite du domaine journalistique?
 - Statut du métier
8. Croyez-vous qu'il faudrait plus de chroniqueurs politiques ou moins? En général, croyez-vous qu'il faudrait plus ou moins de chroniqueurs, tous genres confondus?
 - Perception du métier
9. Comment percevez-vous le blogue par rapport à la chronique?
 - Distinction chronique et blogue

Annexe 6 : Formulaire de consentement

Portrait du chroniqueur et de la chroniqueuse politique de la presse écrite montréalaise

Chercheuse : Pénélope Poirier, étudiante à la maîtrise, Département de communication, Université de Montréal.

Directeur de recherche : Claude Martin, professeur titulaire, Département de communication, Université de Montréal.

Renseignements aux participants

1. Objectifs de la recherche

Ce projet vise à dresser un portrait actuel de la chronique politique de la presse écrite québécoise et de ses artisans, les chroniqueurs et chroniqueuses.

2. Votre participation

Nous vous rencontrerons, à la date et au lieu de votre choix, pour une entrevue où nous vous poserons différentes questions sur votre pratique, vos expériences et votre vision de votre métier. Vous pourrez choisir de ne pas répondre à l'une ou l'autre des questions ou nous indiquer que l'une ou l'autre de vos réponses doit demeurer confidentielle. Il est prévu que ces rencontres dureront environ une heure. Ces entrevues feront l'objet d'enregistrements audio.

3. Avantages et inconvénients

En participant à cette recherche, vous ne courez pas de risques ou d'inconvénients particuliers et vous pourrez contribuer à l'avancement des connaissances sur la chronique politique de la presse écrite québécoise.

4. Caractère confidentiel ou public des informations

Seule la chercheuse et son directeur de recherche auront accès aux enregistrements des rencontres. Ces enregistrements seront gardés dans une base de données protégée par un mot de passe. Votre nom ne sera pas dévoilé et aucune information permettant de vous identifier ne sera publiée. Les données rassemblées seront détruites à la fin du projet, soit d'ici au plus deux ans.

5. Participation volontaire

La participation à cette recherche est entièrement volontaire. Chaque participant est libre de se retirer sans préjudice et en tout temps, sans devoir justifier sa décision. Si vous décidez de vous retirer de l'étude, vous n'avez qu'à m'en aviser verbalement. Si vous vous retirez de l'étude après l'entrevue, l'enregistrement de l'entrevue sera détruit.

Consentement

Je déclare avoir pris connaissance des informations ci-dessus, en avoir discuté avec la responsable du projet et comprendre le but, la nature, les avantages, les risques et les inconvénients de l'étude en question.

Après réflexion, je consens librement à prendre part à cette étude. Je sais que je peux me retirer en tout temps sans préjudice.

Signature : _____ Date : _____

Nom : _____ Prénom : _____

Je déclare avoir expliqué le but, la nature, les avantages, les risques et les inconvénients de l'étude et avoir répondu au meilleur de ma connaissance aux questions posées.

Signature de la chercheuse : _____ Date : _____

Pénélope Poirier, étudiante à la maîtrise en sciences de la communication, Université de Montréal

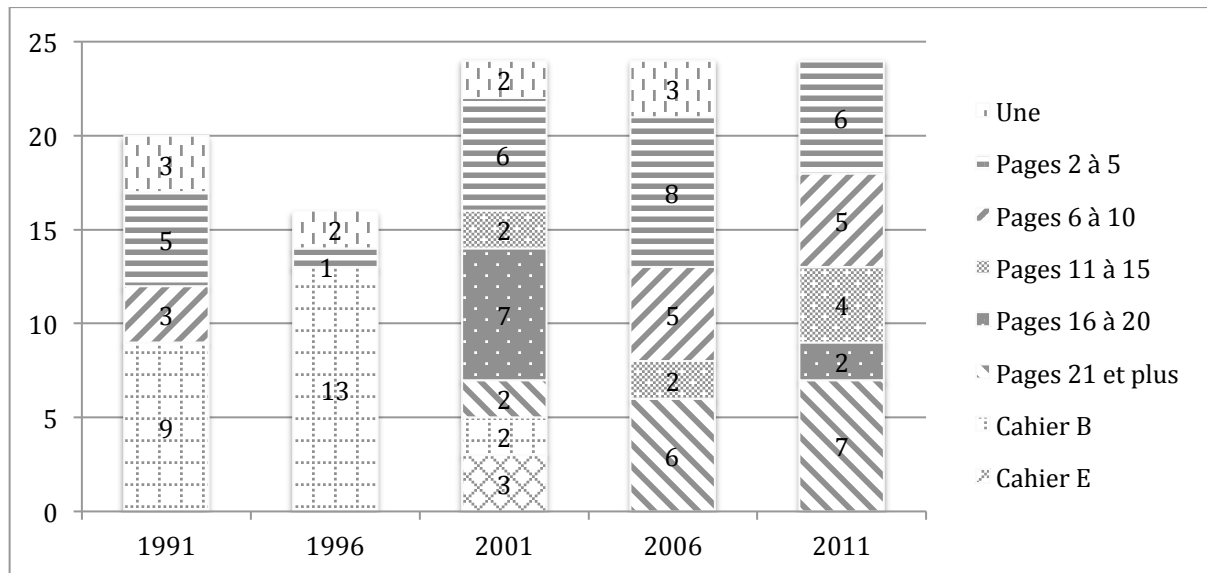
Pour toute question relative à la recherche, ou pour vous retirer de la recherche, vous pouvez communiquer avec Pénélope Poirier (chercheuse) par courriel.

Toute plainte relative à votre participation à cette recherche peut être adressée à l'ombudsman de l'Université de Montréal, au numéro de téléphone 514 343-2100 ou (l'ombudsman accepte les appels à frais virés) par courriel.

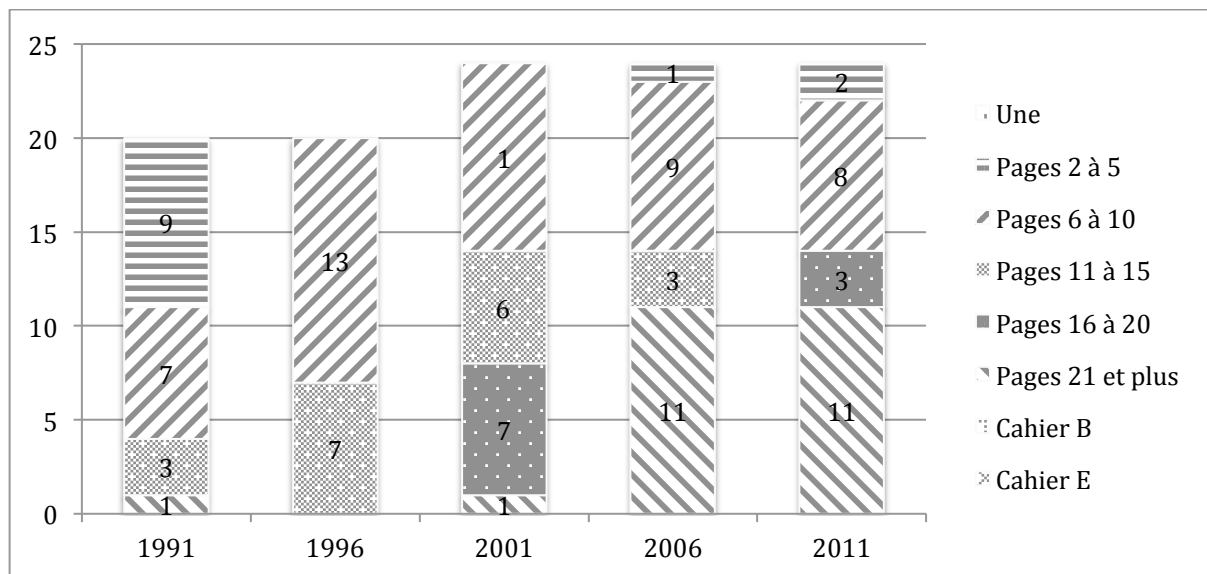
Un exemplaire signé du formulaire de consentement doit être remis au participant.

Annexe 7 : Données supplémentaires du chapitre 3

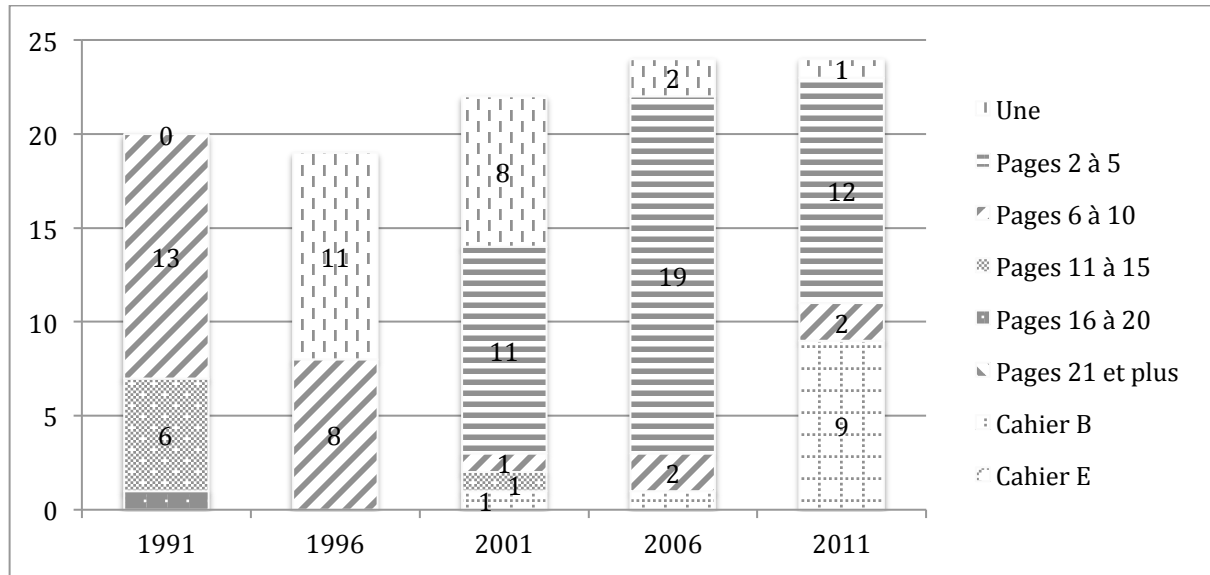
Graphique A7.1. Position de la chronique à l'intérieur du journal *La Presse* selon l'année



Graphique A7.2. Position de la chronique à l'intérieur du *Journal de Montréal* selon l'année



Graphique A7.3. Position de la chronique à l'intérieur du journal *Le Devoir* selon l'année



Graphique A7.4. Position de la chronique à l'intérieur du journal *The Gazette* selon l'année

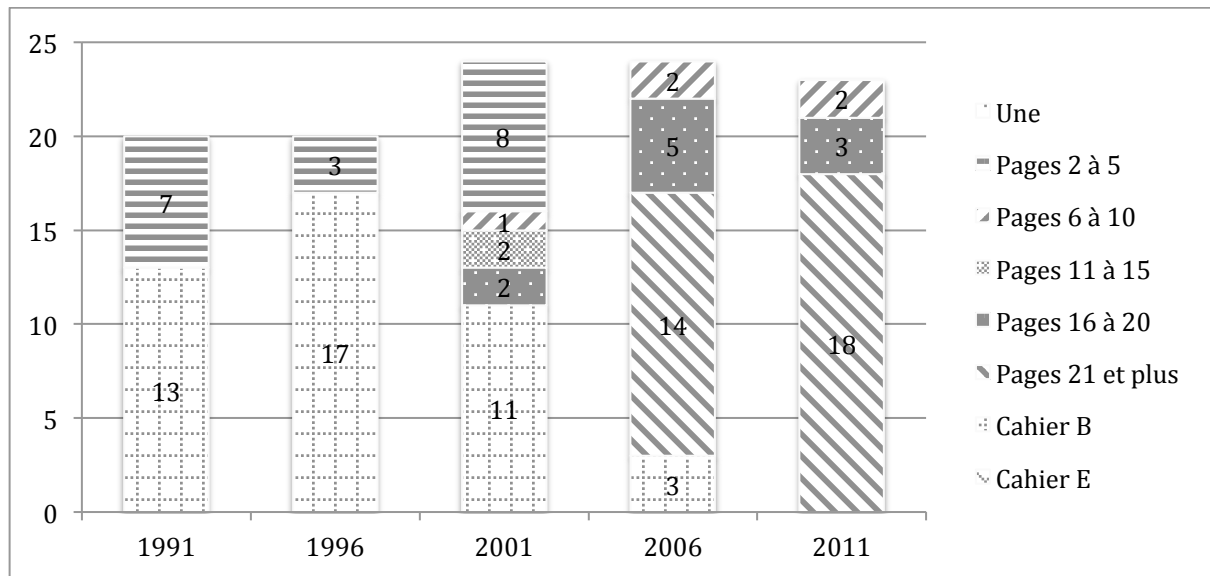


Tableau A7.1. Chroniques politiques en colonne ou non selon l'année pour *La Presse*

	1991	1996	2001	2006	2010	Total
Pas en colonne	7	6	6	12	12	43
	53,85 %	85,71 %	40,00 %	80,00 %	66,67 %	63,24 %
En colonne	6	1	9	3	6	25
	46,15 %	14,29 %	60,00 %	20,00 %	33,33 %	36,76 %
Total	13	7	15	15	18	68

100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 % 100,00 %

Tableau A7.2. Chroniques politiques en colonne ou non selon l'année pour *Le Journal de Montréal*

	1991	1996	2001	2006	2010	Total
Pas en colonne	15	0	1	6	13	35
	88,24 %	0,00 %	5,26 %	28,57 %	68,42 %	36,84 %
En colonne	2	19	18	15	6	60
	11,76 %	100,00 %	94,74 %	71,43 %	31,58 %	63,16 %
Total	17	19	19	21	19	95
	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %

Tableau A7.3. Chroniques politiques en colonne ou non selon l'année pour *Le Devoir*

	1991	1996	2001	2006	2010	Total
Pas en colonne	16	5	2	7	2	32
	100,00 %	38,46 %	12,50 %	33,33 %	8,70 %	35,96 %
En colonne	0	8	14	14	21	57
	0,00 %	61,54 %	87,50 %	66,67 %	91,30 %	64,04 %
Total	16	13	16	21	23	89
	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %

Tableau A7.4. Chroniques politiques en colonne ou non selon l'année pour *The Gazette*

	1991	1996	2001	2006	2010	Total
Pas en colonne	10	14	13	22	21	80
	66,67 %	77,78 %	65,00 %	100,00 %	100,00 %	83,33 %
En colonne	5	4	7	0	0	16
	33,33 %	22,22 %	35,00 %	0,00 %	0,00 %	16,67 %
Total	15	18	20	22	21	96
	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %

Tableau A7.5. Chroniques politiques comportant une image selon les thèmes

	Pas d'illustration	Avec illustration	Total
Économie	27	1	28
	96,43 %	3,57 %	100,00 %
	9,09 %	1,96 %	8,05 %
Droits et lois	13	7	20
	65,00 %	35,00 %	100,00 %
	4,38 %	13,73 %	5,75 %
Santé et éducation	12	1	13

	92,31 %	7,69 %	100,00 %
	4,04 %	1,96 %	3,74 %
Programmes sociaux	7	1	8
	87,50 %	12,50 %	100,00 %
	2,36 %	1,96 %	2,30 %
International	38	4	42
	90,48 %	9,52 %	100,00 %
	12,79 %	7,84 %	12,07 %
Environnement, énergie, transport et communication	18	3	21
	85,71 %	14,29 %	100,00 %
	6,06 %	5,88 %	6,03 %
Opérations gouvernementales	38	10	48
	79,17 %	20,83 %	100,00 %
	12,79 %	19,61 %	13,79 %
Culture	8	1	9
	88,89 %	11,11 %	100,00 %
	2,69 %	1,96 %	2,59 %
Administration locale	8	4	12
	66,67 %	33,33 %	100,00 %
	2,69 %	7,84 %	3,45 %
Affaires constitutionnelles	48	3	51
	94,12 %	5,88 %	100,00 %
	16,16 %	5,88 %	14,66 %
Élections et partis politiques	80	16	96
	83,33 %	16,67 %	100,00 %
	26,94 %	31,37 %	27,59 %
Total	297	51	348
	85,34 %	14,66 %	100,00 %
	100,00 %	100,00 %	100,00 %

Tableau A7.6. Chroniques politiques selon leur structure selon l'année

	1991	1996	2001	2006	2011	Total
Pyramide renversée	4	0	1	3	3	11
	36,36 %	0,00 %	9,09 %	27,27 %	27,27 %	100,00 %
	6,56 %	0,00 %	1,43 %	3,80 %	3,70 %	3,16 %
Récit	5	1	3	5	5	19
	26,32 %	5,26 %	15,79 %	26,32 %	26,32 %	100,00 %
	8,20 %	1,75 %	4,29 %	6,33 %	6,17 %	5,46 %
Énumération	4	7	10	6	9	36
	11,11 %	19,44 %	27,78 %	16,67 %	25,00 %	100,00 %
	6,56 %	12,28 %	14,29 %	7,59 %	11,11 %	10,34 %
Argumentation	21	26	26	37	31	141

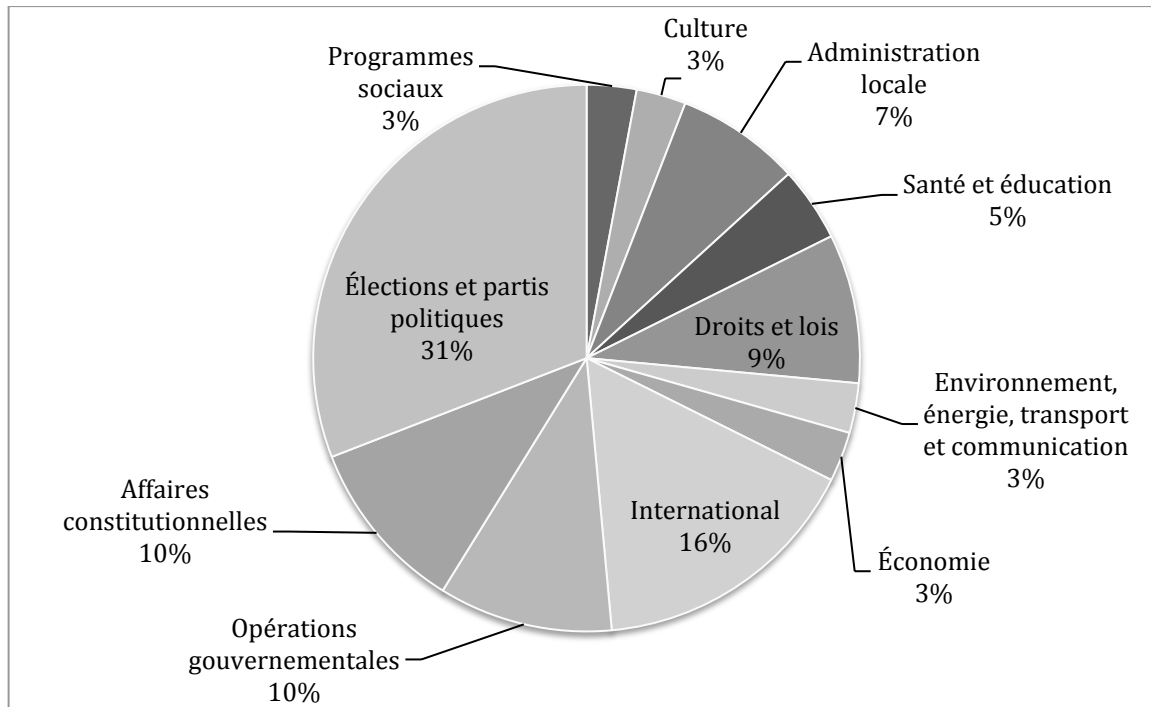
	14,89 %	18,44 %	18,44 %	26,24 %	21,99 %	100,00 %
	34,43 %	45,61 %	37,14 %	46,84 %	38,27 %	40,52 %
Description	25	23	24	26	27	125
	20,00 %	18,40 %	19,20 %	20,80 %	21,60 %	100,00 %
	40,98 %	40,35 %	34,29 %	32,91 %	33,33 %	35,92 %
Témoignage	2	0	5	1	5	13
	15,38 %	0,00 %	38,46 %	7,69 %	38,46 %	100,00 %
	3,28 %	0,00 %	7,14 %	1,27 %	6,17 %	3,74 %
Autre	0	0	1	1	1	3
	0,00 %	0,00 %	33,33 %	33,33 %	33,33 %	100,00 %
	0,00 %	0,00 %	1,43 %	1,27 %	1,23 %	0,86 %
Total	61	57	70	79	81	348
	17,53 %	16,38 %	20,11 %	22,70 %	23,28 %	100,00 %
	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %

Tableau A7.7. Chroniques politiques selon leur structure selon le journal

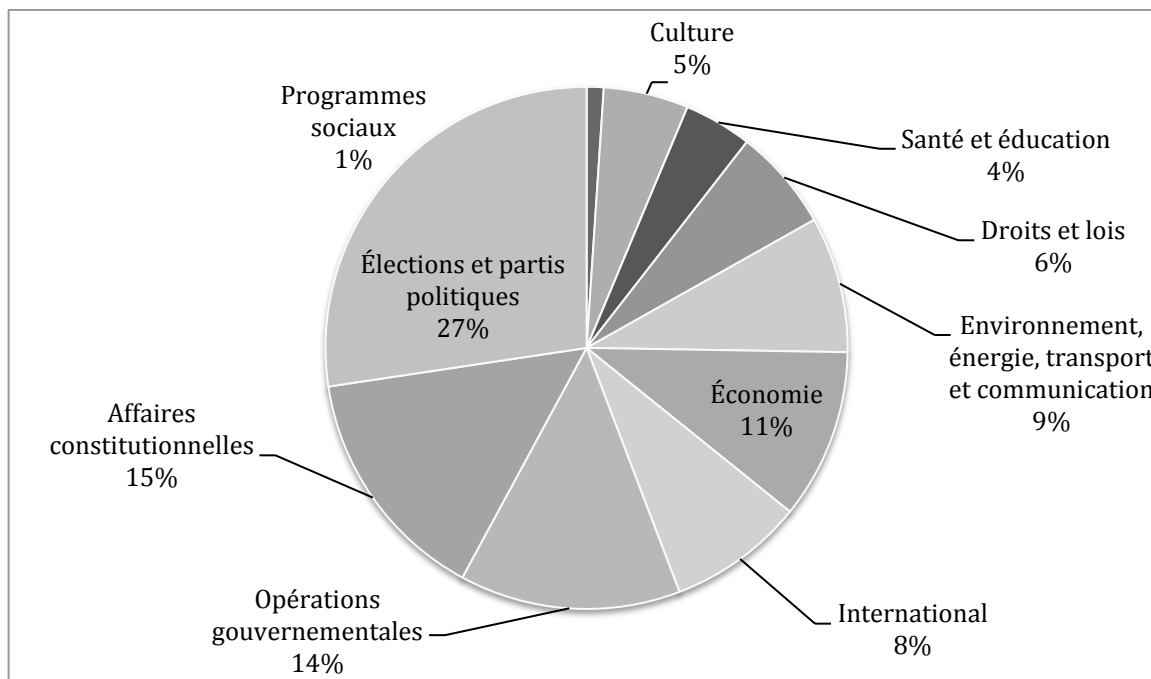
	<i>La Presse</i>	<i>Le Journal de Montréal</i>	<i>Le Devoir</i>	<i>The Gazette</i>	Total
Pyramide renversée	5	5	0	1	11
	45,45 %	45,45 %	0,00 %	9,09 %	100,00 %
	7,35 %	5,26 %	0,00 %	1,04 %	3,16 %
Récit	4	3	6	6	19
	21,05 %	15,79 %	31,58 %	31,58 %	100,00 %
	5,88 %	3,16 %	6,74 %	6,25 %	5,46 %
Énumération	2	10	9	15	36
	5,56 %	27,78 %	25,00 %	41,67 %	100,00 %
	2,94 %	10,53 %	10,11 %	15,63 %	10,34 %
Argumentation	27	35	42	37	141
	19,15 %	24,82 %	29,79 %	26,24 %	100,00 %
	39,71 %	36,84 %	47,19 %	38,54 %	40,52 %
Description	23	39	31	32	125
	18,40 %	31,20 %	24,80 %	25,60 %	100,00 %
	33,82 %	41,05 %	34,83 %	33,33 %	35,92 %
Témoignage	6	3	0	4	13
	46,15 %	23,08 %	0,00 %	30,77 %	100,00 %
	8,82 %	3,16 %	0,00 %	4,17 %	3,74 %
Autre	1	0	1	1	3
	33,33 %	0,00 %	33,33 %	33,33 %	100,00 %
	1,47 %	0,00 %	1,12 %	1,04 %	0,86 %
Total	68	95	89	96	348
	19,54 %	27,30 %	25,57 %	27,59 %	100,00 %
	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %

Annexe 8 : Données supplémentaires du chapitre 4

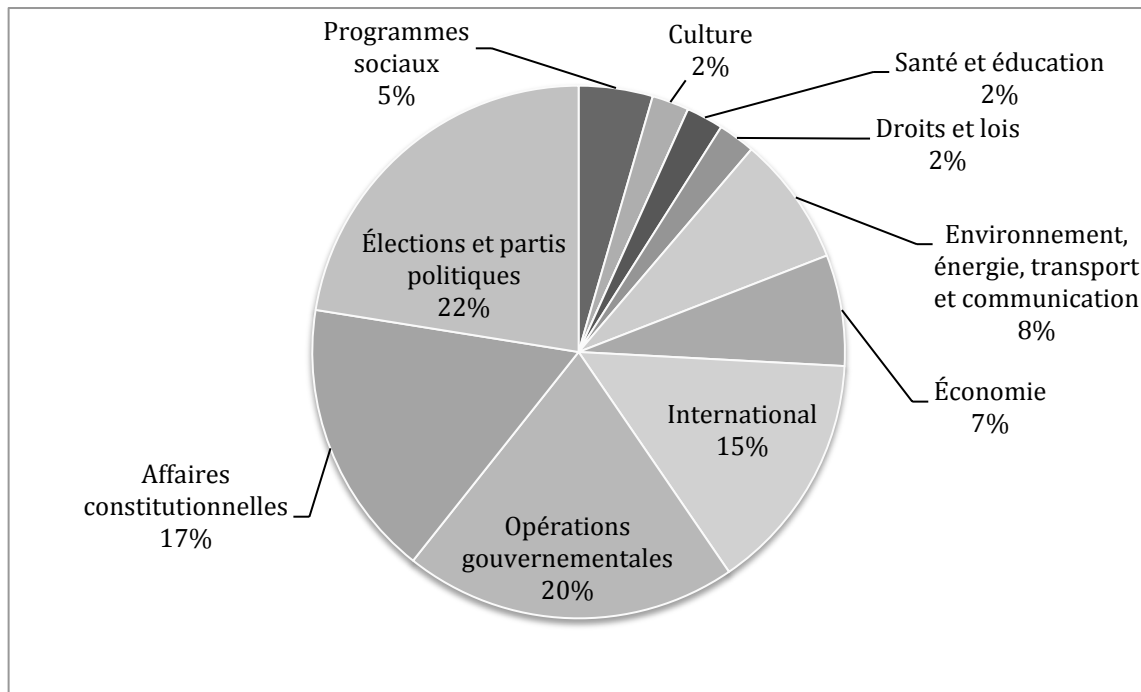
Graphique A8.1. Chroniques politiques selon le thème dans *La Presse*



Graphique A8.2. Chroniques politiques selon le thème dans *Le Journal de Montréal*



Graphique A8.3. Chroniques politiques selon le thème dans *Le Devoir*



Graphique A8.4. Chroniques politiques selon le thème dans *The Gazette*

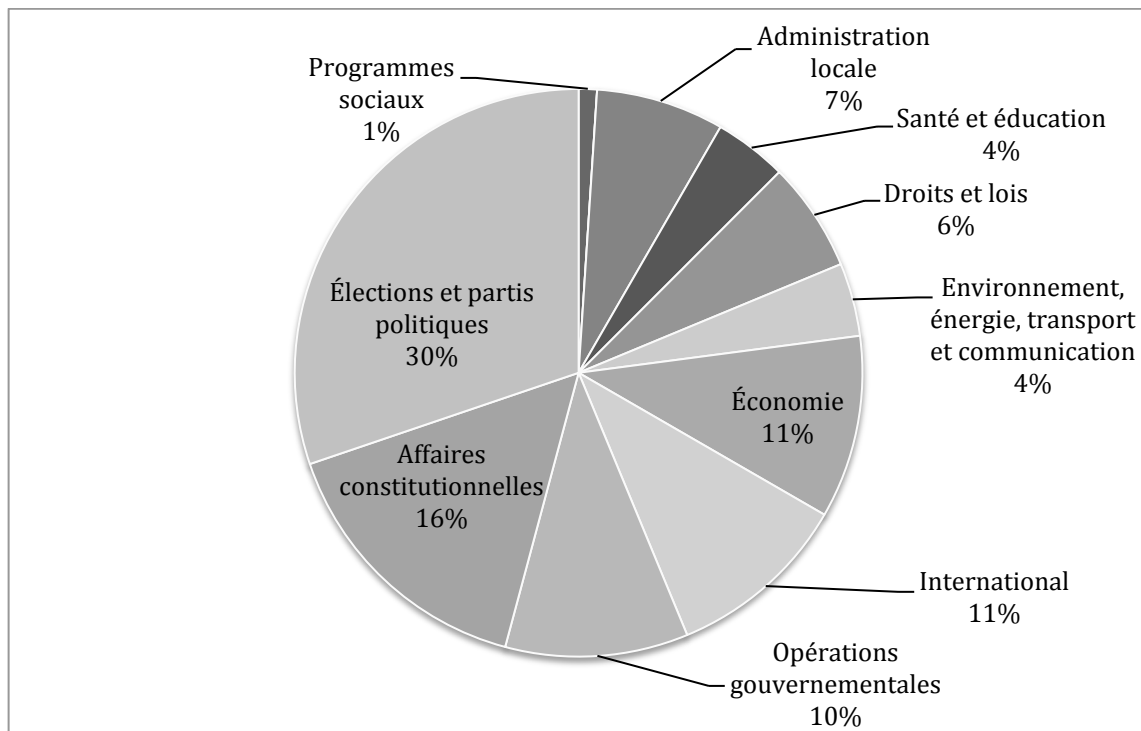
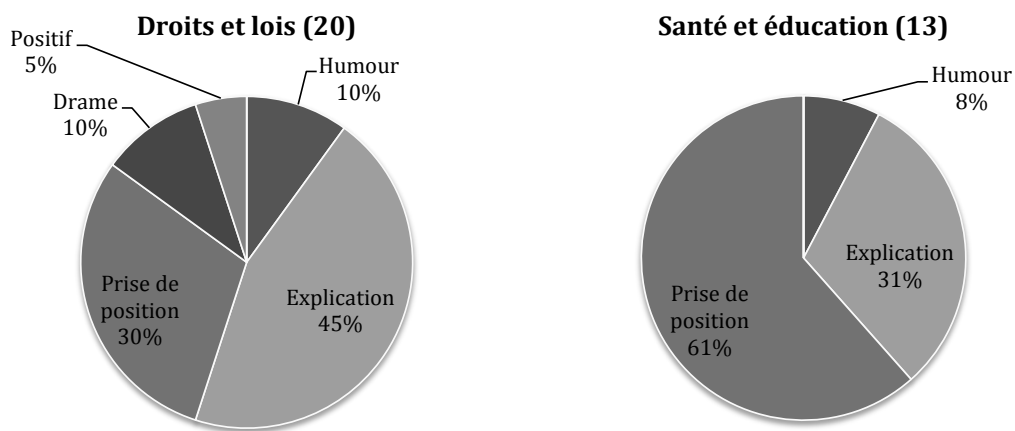


Tableau A8.1. Chroniques politiques selon l'aire géographique et le niveau de gouvernement

	Aire locale et régionale	Aire québécoise	Aire canadienne	Aire internationale	Autre/Ne s'applique pas	Total
Niveau municipal	24	3	0	1	0	28
	68,57 %	2,56 %	0,00 %	1,43 %	0,00 %	8,05 %
	85,71 %	10,71 %	0,00 %	3,57 %	0,00 %	100,00 %
Niveau régional	0	2	0	1	0	3
	0,00 %	1,71 %	0,00 %	1,43 %	0,00 %	0,86 %
	0,00 %	66,67 %	0,00 %	33,33 %	0,00 %	100,00 %
Niveau provincial	7	105	23	3	0	138
	20,00 %	89,74 %	18,40 %	4,29 %	0,00 %	39,66 %
	5,07 %	76,09 %	16,67 %	2,17 %	0,00 %	100,00 %
Niveau fédéral	2	4	96	54	0	156
	5,71 %	3,42 %	76,80 %	77,14 %	0,00 %	44,83 %
	1,28 %	2,56 %	61,54 %	34,62 %	0,00 %	100,00 %
Autre	0	0	1	5	1	7
	0,00 %	0,00 %	0,80 %	7,14 %	100,00 %	2,01 %
	0,00 %	0,00 %	14,29 %	71,43 %	14,29 %	100,00 %
Ne s'applique pas	2	3	5	6	0	16
	5,71 %	2,56 %	4,00 %	8,57 %	0,00 %	4,60 %
	12,50 %	18,75 %	31,25 %	37,50 %	0,00 %	100,00 %
Total	35	117	125	70	1	348
	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
	85,71 %	10,71 %	0,00 %	3,57 %	0,00 %	100,00 %

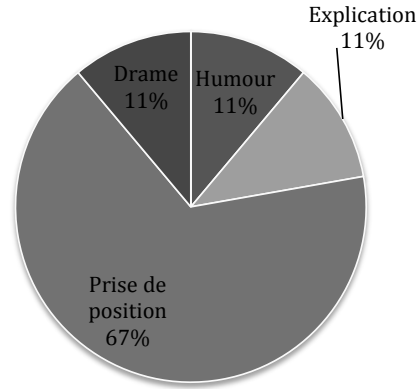
Graphique A8.5. Proportion des chroniques politiques selon le ton et le sujet



Administration locale (12)



Culture (20)



Programmes sociaux (8)

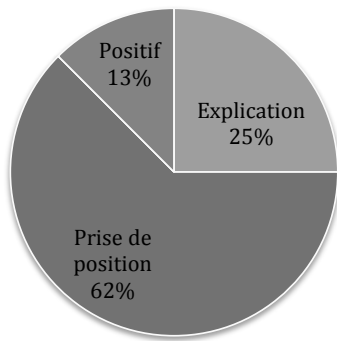


Tableau A8.2. Chroniques politiques selon le ton et le journal

	<i>La Presse</i>	<i>Le Journal de Montréal</i>	<i>Le Devoir</i>	<i>The Gazette</i>	Total
Humour	8	12	13	20	53
	11,76 %	12,63 %	14,61 %	20,83 %	15,23 %
	15,09 %	22,64 %	24,53 %	37,74 %	100,00 %
Explication	31	39	35	39	144
	45,59 %	41,05 %	39,33 %	40,62 %	41,38 %
	21,53 %	27,08 %	24,31 %	27,08 %	100,00 %
Prise de position	25	37	26	27	115
	36,76 %	38,95 %	29,21 %	28,12 %	33,05 %
	21,74 %	32,17 %	22,61 %	23,48 %	100,00 %
Drame	3	2	6	5	16

	4,41 %	2,11 %	6,74 %	5,21 %	4,60 %
	18,75 %	12,50 %	37,50 %	31,25 %	100,00 %
Positif	1	4	7	5	17
	1,47 %	4,21 %	7,87 %	5,21 %	4,89 %
	58,80 %	23,53 %	41,18 %	29,41 %	100,00 %
Autre	0	1	2	0	3
	0,00 %	1,05 %	2,25 %	0,00 %	0,86 %
	0,00 %	33,33 %	66,67 %	0,00 %	100,00 %
Total	68	95	89	96	348
	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
	19,54 %	27,30 %	25,57 %	27,59 %	100,00 %

Tableau A8.3. Chroniques politiques selon le ton et l'année

	1991	1996	2001	2006	2011	Total
Humour	12	7	9	16	9	53
	19,67 %	12,28 %	12,86 %	20,25 %	11,11 %	15,23 %
	22,64 %	13,21 %	16,98 %	30,19 %	16,98 %	100,00 %
Explication	26	32	27	34	25	144
	42,62 %	56,14 %	38,57 %	43,04 %	30,86 %	41,38 %
	18,06 %	22,22 %	18,75 %	23,61 %	17,36 %	100,00 %
Prise de position	18	15	25	23	34	115
	29,51 %	26,32 %	35,71 %	29,11 %	41,98 %	33,05 %
	15,65 %	13,04 %	21,74 %	20,00 %	29,57 %	100,00 %
Drame	1	0	5	1	9	16
	1,64 %	0,00 %	71,40 %	1,27 %	11,11 %	4,60 %
	62,50 %	0,00 %	31,25 %	6,25 %	56,25 %	100,00 %
Positif	4	0	4	5	4	17
	6,56 %	0,00 %	5,71 %	6,33 %	4,94 %	4,89 %
	23,53 %	0,00 %	23,53 %	29,41 %	23,53 %	100,00 %
Autre	0	3	0	0	0	3
	0,00 %	5,26 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,86 %
	0,00 %	100,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	100,00 %
Total	61	57	70	79	81	348
	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
	17,53 %	16,38 %	20,11 %	22,70 %	23,28 %	100,00 %